



Le Vieux

Parcours d'un résistant en Saône et Loire

Liliane Chalon

En mémoire de mes parents et de mes grands- parents

Pour mes oncles et tante

Mes frère et sœurs

Mes enfants

Mes neveux et mes nièces

Mes cousins et cousines

Et mes petits enfants présents et à venir

*Mais aussi en hommage à tous ces anonymes et ces méconnus qui se
sont battus pour que vive la liberté.*

PREFACE

Un homme de la génération de mes parents, raconté par sa petite fille, qui a l'âge de ma fille ainée.

Un homme de caractère dont j'ai connu le rôle, et l'activité, non pas- sans doute_ au temps où je venais régulièrement à Charolles, prendre contact avec Londres en utilisant le poste installé chez Louis LAPALUS qui m'accueillait sous son toit (nous ne parlions évidemment pas plus de ses relations que des miennes), mais dès après la fin de la guerre lorsque, lui faisant visite, j'ai pu répondre aux questions qu'il était bien en droit de se poser et , de mon côté , m'intéresser à ses camarades : « notre doyen », telle était la « définition » donnée de Jules PIERRECLAUD, considéré comme, me semblait-il, le « sage », un peu le « mentor » de la Résistance charollaise.

J'ai certainement rencontré Jules PIERRECLAUD-une fois-, ce jour où ayant demandé au chef de l'important réseau dont une partie couvrait le sud de la Saône et Loire s'il pouvait me trouver une « station » où je pourrais installer un poste, j'avais été invité à venir à Charolles, m'étais montré dans une salle où « Tiburce » avait manifestement convié tout son monde, et en étais sorti très vite avec Louis LAPALUS qui devenait mon hôte...

J'avais été présenté comme « Armand le radio ». C'en était resté là pour les participants (pour les deux fillettes de LAPALUS, j'ai été le cousin de Lyon, qui venait au ravitaillement) ; et c'est comme cela que j'apparais, très incidemment, dans ce livre où je retrouve et, en fait, découvre véritablement, Jules PIERRECLAUD, résistant, puis militant, aussi déterminé, après guerre, dans l'affirmation et la défense de ses idées politiques qu'il l'avait été sous l'occupation, dans la lutte pour la liberté !

Un livre pour la mémoire. Hommage rendu à un aïeul, certes et hommage justifié- ô combien- mais aussi peinture d'une époque, à travers celle des combats menés par Jules PIERRECLAUD.

L'ouvrage de Liliane CHALON- qui se voulait histoire familiale- m'apparait comme une contribution importante à l'histoire de la région, voire à l'Histoire tout court.

Marcel Jaurant- Singer

(« Armand », agent Flavian/Shareholder du Special Operations Executive)

Ancien radio, puis chef-adjoint, du Réseau Porthos/Mason

Aujourd'hui, Vice- Président de Libre Résistance et Directeur honoraire de la Commission européenne.

JULES

Souvenirs

Qu'en est-il de mes souvenirs de Jules, Jules Pierreclaud, mon grand père disparu trop tôt, alors que je n'avais que quatre ans ? Le visage est bien là, celui de la photographie, présente d'aussi loin que je me souviens ; le visage serein, la mèche blanche dans les cheveux bruns dont j'ai hérité, la moustache... mais, souvenirs de papier que tout ça !

Il ne me reste rien ! D'un voyage en train à Charolles ? De moi triomphante, tenant à la main le poireau qu'il venait juste de planter ? Souvenirs de récits ! Ceux de ma mère, réitérés souvent au cours de mon enfance et de mon adolescence. Mais alors où sont et que sont mes souvenirs ? Ceux de la maison de Charolles ? Plutôt que des souvenirs, des sensations. Sensation de liberté, d'espace ! Même si j'ai pu vérifier cinquante ans plus tard que le jardin était à la mesure de ma taille d'enfant de deux ou trois ans, quatre au plus.

Fouiller dans le clapier, chercher les œufs dans la basse-cour ? Souvenirs de papier là encore ! Mais peut-être bien les framboises au fond du jardin, leur goût sur ma langue, mais s'agit-il bien de ces framboises-là, dévorées avant le retour à la maison ?... Sans doute est-ce pour cela que j'aime à passer du temps avec mes petites filles dans le jardin de ma maison de campagne. Qu'elles engrangent des sensations de plaisir, des odeurs, des goûts et puis l'espace à parcourir, un espace protégé !

Aucune trace, de ma sœur Muriel ou même de Thierry ce bébé qui sera avec nous, juste l'été 1950, couché dans une panier à linge, m'a-t-on dit.

Nous y passons du temps à Charolles, au moins l'été, mes parents s'y installaient et rayonnaient sur les marchés de la région, leur travail.

Noël 1949, est-ce un souvenir ? Peut-être ! L'odeur du sapin qu'on est allé couper dans les bois, tellement grand que le sommet est recourbé. Dernier Noël que mes parents fêteront heureux, avec les trois enfants ; pour le Noël suivant, Jules viendra de mourir précédant de quelques semaines Thierry, le petit frère âgé de six mois.

Novembre 1950, sans doute le 6, mes parents travaillent, ma tante Yvette s'occupe de nous, toilette dans une bassine sur la table de la cuisine, point de salle de bains à l'époque, puis un appel au téléphone. Il faut traverser la cour ! Yvette s'y rend sans tarder, je la vois courir par la fenêtre puis revenir quelques minutes plus tard, en titubant. Je la vois encore zigzaguer, là une aucune image de papier. Que s'est-il passé ? Oubliées les heures qui suivent. Un souvenir cependant, le landau du petit frère qu'il a fallu monter au troisième étage chez mes grands parents paternels chargés de garder les trois enfants dont j'étais la plus âgée, mes parents allaient enterrer leur père et beau-père.

Aucun souvenir de ces quelques jours dans cet appartement, mais un peu plus de deux mois plus tard, le petit dernier âgé de six mois mourait d'un purpura ; décès foudroyant, traumatisme longtemps travaillé mais souvenir gravé dans mon inconscient au point qu'il m'empêcha de laisser mes trois enfants à mes parents pour l'enterrement de ma belle-mère ; j'étais terrifiée, d'autant que l'un de mes petits avait une otite. Mais revenons à la mort de mon grand père, le jour même ou le lendemain peut-être, j'accompagnai mon autre grand père à une réunion familiale, on s'interroge sur ma présence. Du haut de mes quatre ans et demi, très fière j'explique qu'un chat est passé sur le dos de mon grand père. J'avais entendu prononcer des mots, cheval, char que je ne connaissais pas ou que dans le bruissement des paroles des adultes, je n'avais pas reconnu et c'est le familier « chat » qui avait été retenu.

Jules, à l'armée avait reçu un coup de sabot dans le genou, sa jambe ne s'en était jamais totalement remise et quand le cheval qui tirait la charrette (le fameux char) de son déménagement, il n'a pu faire le pas de côté lui permettant de l'éviter. Hémorragie interne, qu'on n'avait pas les moyens de situer et de traiter à cette époque. Je n'ai pas tout compris sur le moment, mais je n'ai jamais pu approcher un cheval à moins d'un mètre et j'ai toujours tenu les chats à distance....

Au fur et à mesure, au cours de mon enfance et de mon adolescence a émergé l'image du héros, dans les récits familiaux, ceux de ma mère, de ma tante, jamais contredites par mon père sur cette question. Image qui s'est consolidée et fixée dans les images du film le « père tranquille » de Noël Noël, fabriquant des explosifs dans sa cuisine, poursuivi par la Gestapo, chef de réseau, militant jusqu'à sa dernière heure.

Mais d'autres histoires m'ont été contées par ma mère, Simone, son côté romantique sans doute ! Nous aurions pour ancêtre, Lamartine qui a aimé une fille De Pierreclau, la « Laurence » de Jocelyn, et me voilà lycéenne déclamant les vers de Lamartine ! « Oh temps suspends ton vol... » et la première strophe

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ? »

Je me laissais emporter par ces vers extraits du Lac. J'ai d'ailleurs longtemps cru qu'il s'agissait du lac de Saint Point, ce qui n'était pas tout à fait absurde puisque, à Saint Point on vous propose d'aller sur les traces de Lamartine ; mais non, « le Lac » est celui du Bourget !

Quelques recherches m'ont aussi permis de comprendre que Jocelyn (publié en 1863) ne relate pas les amours de Lamartine mais celles de l'abbé Dumont, curé

de Bussières, village voisin de Milly aujourd'hui nommé Milly Lamartine.

Laurence, en réalité Jacqueline Marguerite, fille du comte Jean Baptiste de Pierreclau. Si vous visitez comme moi, le château de Pierreclos, vous pourrez vous rendre dans la chambre dite « chambre de Laurence ». Vous lirez aussi que cette liaison a été révélée à Lamartine par « Nina de Pierreclau, épouse de Guillaume qui fut un temps sa maîtresse et à qui il laissa un enfant en souvenir ». Cette descendance ou plutôt ascendance, serait donc possible, ma mère n'aurait pas fait que rêver.... !!!

Dans les recherches généalogiques effectuées par mes prédécesseurs, j'ai bien du mal à établir des liens, avec les Pierreclos du début du 19^e siècle ; peut-être peut-on en trouver le motif dans cet autre récit de ma mère qui nous racontait encore que les Pierreclos, autrefois châtelains auraient vendus leur titre, perdant ainsi le De, et expliquant la transformation « De Pierreclos » devenant Pierreclaud ; passage aussi de Comte à paysan.

Dans cette histoire ce qui est intéressant c'est le motif évoqué: la contrebande de cigarettes ou peut-être bien d'allumettes. Tout perdre parce qu'on est sorti du droit chemin et de la légalité, voilà qui expliquerait peut-être la rectitude et l'engagement de Jules, mais nous y reviendrons. Il y aurait beaucoup d'anecdotes à raconter autour de la contrebande de ces deux produits, de la crainte des Gabelous, douaniers ainsi nommés dans les villages frontaliers, mais ce serait une autre histoire !

Le changement d'orthographe a sans doute bien d'autres raisons.

Dans un article publié dans le journal de Saône et Loire, intitulé « Jeanne Théodore de Pierreclau la comtesse oubliée », on peut lire sous la plume de Jean Janinet : « Pierreclau, Pierrecleau, Pierreclaud, Pierreclos, le nom a connu diverses orthographes à une époque où l'on ne se souciait pas d'en faire un championnat ».

Mais tel que je le vois, et même si cela faisait rêver Simone, peu devait lui importer, à mon grand père ces débats généalogiques, il se disait paysan et fils de paysan et était fier de l'être.

De lui, aujourd'hui, il me reste quelques photos et sous mes pieds un petit tabouret, que paraît-il, il a fabriqué à Charolles chez son voisin et ami, le menuisier. Mes parents ne sont plus, mais leur mémoire reste bien présente même si je ne peux plus piocher dans leurs souvenirs.

Jules Pierreclaud, un père tranquille ?

Le « père tranquille » c'est l'appellation qui lui fut attribuée à la sortie du film éponyme dans lequel Noël Noël incarne un homme qui semble mener une existence paisible entre sa famille et ses orchidées ; en fait il est chef d'un mouvement de résistance. Un homme généreux, ordinaire et d'exception qui résiste sans parader comme d'autres l'ont fait, ce qui leur a d'ailleurs parfois valu arrestation. Généreux, à l'écoute des autres, au service de ceux qui en avaient besoin, c'est ce qui ressort des témoignages d'hommage qui ont été rendus à mon grand père à sa mort. Du temps de l'accueil des réfugiés espagnols ou au début de la guerre et de la résistance à Cluny, on le voyait pousser sa brouette, en sabots, pour aller au jardin et personne n'aurait pu soupçonner qu'il fasse autre chose.

L'image est plus contrastée quand on interroge sa famille, pour les filles un homme admirable, qui savait tout faire, pour le fils un père absent mais il avait entre 8 et 12 ans pendant la guerre et l'implication de son père dans un grand nombre de domaines et d'associations n'a pas du le rendre très présent à la maison.

Un peu d'histoire et de géographie

Jules Pierreclaud est né à Verzé, petit village de Saône et Loire situé au milieu des vignes, le 9 novembre 1891. Il est le plus jeune des cinq enfants nés de Joseph Pierreclaud et de Marie Barthélemie Ducrot. Marie Joséphine décède au bout de deux jours et Joseph à l'âge de 20 mois. Lorsqu'il naît sa mère est âgée de 39 ans. Marie, sa sœur aînée, a 16 ans à sa naissance et il est l'aîné de seulement six ans, de son neveu Marcel Coquillat. Lorsque l'on se promène dans le petit cimetière de Verzé, nombre de tombes sont apparentées, des Pierreclaud bien sûr, mais aussi des Laporte, Ducrot, Garnier...

Je me souviens petite fille d'un vieux cousin, le cousin Garnier, comme on disait, qui venait de temps en temps nous rendre visite à Boulogne. Pour ses 80 ans, ses enfants avaient organisé une grande fête, je ne saurais dire ni où, ni quand, mais il me reste le vague souvenir de beaucoup de monde, de tous les âges, c'était une belle fête, mes parents avaient apprécié ? C'est peut-être une des raisons qui nous ont fait organiser, nous, enfants de Max et Simone des fêtes pour leurs 80

ans. Ils avaient apprécié aussi qu'à la mort du cousin, chaque membre de la famille ait pu choisir un souvenir et je me souviens de la pendule qui trônait sur la cheminée dans la chambre de mes parents ! C'est sans doute aussi celle que j'ai gardée dans ma maison de campagne bien qu'elle refuse d'être réparée et à la mort de Simone chacun parmi les proches a pu choisir son souvenir.

Nous aimions enfants, l'été, nous rendre à Verzé chez divers cousins, qui prenaient plaisir à montrer aux parisiens que nous étions, leur cuisine neuve, tout en formica, la mode de l'époque !

C'était l'occasion pour nous les enfants d'aller dans les vignes grappiller le raisin à peine mûr qui crissait dans la bouche, mais quel plaisir ! Aujourd'hui je ne grappille plus, mais j'ai gardé en bouche le goût des fruits à peine mûrs et lorsque je me rends à Verzé, c'est essentiellement à la cave coopérative pour y acheter du vin, du Pierreclos notamment.

Revenons à Jules, la vie était dure dans les campagnes à cette époque, la cave coopérative n'existait pas, il n'y avait de chemins de grandes randonnées, pas de pépinières viticoles, de polyculture ou de site protégé ; ni même dans l'ancienne carrière des empreintes de dinosaures et des plantes rares, elles ont été retrouvées plus tard.

Il n'y avait pas non plus d'indemnité en cas de catastrophe naturelle, sécheresse ou inondation, il fallait laver le linge au lavoir. Aujourd'hui les lavoirs, on les visite ou on s'y rafraichit, mais je me souviens de ma grand-mère qui dans les années 60/70, alors qu'elle n'était plus toute jeune (née en 1900), continuait à y laver ses draps.

Jeune garçon à Verzé, avec une mère âgée (pour l'époque), il devait contribuer à la bonne marche de la maison, le potager, le bois pour l'hiver, la basse-cour... C'est peut-être à cette époque qu'il a apprivoisé un renard. Sa sœur aînée Marie se plaint dans un courrier à Marcel, de ce renard qui rentre dans la maison pour pisser et qui soulève les couvercles des casseroles pour se nourrir !

On peut être éclairé sur la vie qu'il a menée au cours de son enfance, et d'une façon plus générale sur la vie dans les campagnes en ce début de XX^e siècle, en lisant un texte écrit par Jules dans le cadre de son action sur l'agriculture au sein du parti socialiste :

« Je voudrais retracer pour les jeunes, la vie pénible et presque misérable du vigneron mâconnais, telle que je l'ai connue dans mon enfance vers 1900.

Les nombreux châteaux de la région mâconnaise, les maisons et les vignobles qui les entourent, les conditions dans lesquelles ces vignobles étaient à l'époque exploités, représentent un véritable vestige de la féodalité d'autrefois. Chacun de ces châteaux disposait d'un certain nombre de vigneronnages exploités par des vigneronns dont les conditions de travail et les conditions sociales étaient telles qu'elles ont été la cause de la désertion de nos campagnes où sont si nombreuses, les maisons inhabitées et les parcelles en friche.

Je prendrai un exemple, un château auprès duquel j'ai été élevé : ce château était le centre d'une exploitation comprenant plus de 40 vigneron et faisait partie du domaine terrien d'un comte très connu dans la région. Un régisseur en assurait la gestion et nous pouvons dire qu'à cette époque, les gens cultivant la terre rappelaient un peu les manants.

Chaque vigneron disposait d'un logement de 2 pièces, même avec une nombreuse famille, et de quelques dépendances de quoi loger une vache et une ou deux chèvres ; rien n'était fait pour y apporter du confort. La culture comprenait deux hectares environ de vigne et quelques fois une ou deux parcelles dont la plantation usée attendait le renouvellement ; à cela était ajouté un peu de pré : de quoi nourrir une vache. Tout était partagé, le vin et les quelques mesures de grain ou les quelques sacs de pommes de terre récoltés sur les parcelles libres de vigne. Pour le pré, il était versé au propriétaire, ce qui s'appelait les conditions, environ 50 francs(cette somme paraît peu élevée, mais à cette époque, elle représentait plus de deux pièces de vin, 15 à 20 sacs de pommes de terre, 60 livres de beurre, ou le 1/5 d'une bonne vache ou le prix de 2 cochons de lait).

De plus le vigneron était tenu de faire des journées au château, journées qui étaient payées 1.25 à 1.50 ; cela sans être nourri.

L'exploitation faite alors complètement à la pioche, nécessitait le travail de la femme, et ceux qui ont vécu à l'époque, se rappellent avoir vu le ménage se rendre à la vigne, emportant, l'homme le berceau (le greu) et la femme le dernier né qui dormait au grand air ; la mère quittait la besogne pour allaiter et reprendre ensuite le manche de la pioche, travail exténuant déjà pour un homme, et que la femme devait exécuter dans la mesure de ses forces pour assurer la réussite de la récolte , et par là, la subsistance de la famille.

L'habitude était alors que le propriétaire réponde du pain et de la farine et lorsqu'arrivait la vendange, si le vigneron n'avait pu faire face à cette dépense, le propriétaire se payait alors sur la récolte qui, en mauvaises années, était parfois insuffisante. Cette récolte, en meilleures années était vendue en moyenne 20 frs.la pièce. Jusqu'à la vieille de 1914 la situation s'était un peu améliorée ; en raison de la désertion de la terre, de meilleures conditions avaient été consenties.

Il faut dire que dès après 1900, le travail à la charrue a permis de cultiver plus grand, de faire des récoltes plus importantes et vendues certaines années à meilleur prix ; mais jusqu'en 1914 aucune mesure sociale, aucune action gouvernementale, n'a eu une part importante dans cette évolution. »

Sa mère décède en mai 1909 ce qu'il décrit correspond donc à ce qui a été vécu par ses grands parents et ses parents, et par lui-même enfant. Outre ce texte on ne sait que peu de choses de son passé à Verzé; mais son père et son grand

père y ont été conseillers municipaux et il restera attaché au village de son enfance. Il y crée un club de gymnastique où il demande à Simone, sa fille aînée, de donner des cours.

Quelques mois après la mort de sa mère, à Mâcon, le 22 novembre, il **s'engage dans l'armée**, pour quatre ans. Peut-être pour échapper à cette vie difficile, mais ça nous le saurons jamais.

Son livret militaire le décrit ainsi : 1m69, cheveux châtons, les yeux bleus foncés, le visage étroit et long, le teint coloré, le menton fuyant. Il est indiqué qu'il est cultivateur de profession. Il est titulaire du certificat d'études et ne sait pas nager.

Il reste incorporé 3 ans 11 mois et 12 jours et lorsqu'il est libéré il est maréchal des logis. Il est réformé avec gratification, celle-ci est d'abord déclarée renouvelable, par décision ministérielle. En effet le 21 décembre 1912 il est atteint par la ruade d'un cheval qui provoque une fracture de la rotule gauche et une « impotence fonctionnelle presque totale. » Ce 21 décembre il est transporté à l'infirmerie.

Un document daté d'Epinal, le 26 décembre - on peut supposer qu'il y était caserné- atteste qu'il était en service commandé, trois témoins apposent leur signature.

A Paris, le 21 avril 1926, les 20% d'invalidité lui seront attribués à titre permanent.

Qu'en est-il de Jules entre le moment de sa libération et 1916 ?



C'est un beau jeune homme, de belle prestance, mais, ce n'est pas sa maigre pension qui peut le faire vivre. On sait qu'il est photographe, mais comment et pourquoi devient-il photographe ?

On sait que la région a été le berceau de la photographie : Nicéphore Niépce est né à Chalon sur Saône, c'est aussi dans cette ville que siège le musée de la photographie. Jules a sans doute été attiré par cette technique assez récente (une cinquantaine d'années).

Une lettre adressée à son neveu Marcel est rédigée sur papier à en-tête :

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
Et Industrielle
ECONOMIDIS et PIERRECLAUD
Salon de pose et atelier : Avenue de la Gare à Cluny

Il y évoque un appareil vendu et échangé pour un neuf. Toujours sur ce papier à en-tête, il est écrit : « Agrandissements en tout genre et à des prix intéressants, Edition de cartes postales, travaux pour amateurs, nouveaux procédés inaltérables.

Nous avons gardé un carton de plaques photographiques qu'il faudrait trier et nous disposons de quelques cartes postales. Sur toutes, on peut lire « Edit.Pierreclaud ». A Cluny, le quartier Saint-Marcel, la place du marché, mais aussi, deux cartes qui présentent un convoi de blessés arrivant en gare.



CLUNY — Convoi de blessés à la sortie de la Gare

Edit Pierreclaud

Une autre carte envoyée par Cladie, sa sœur à leur neveu Marcel au camp de Pontarlier, le 15/07/1916 comporte l'indication, J.Pierreclaud , photo-édit.Saint Vérain, c'est une vue du village depuis le clocher.

En effet depuis le 3 avril 1916, il est installé à Saint Véraïn dans la Nièvre comme receveur buraliste, c'est là qu'il épouse en 1920 Lucie Hélène Charpentier âgée de 20 ans. On peut supposer qu'ayant été handicapé lors de son long séjour à l'armée, il ait pu bénéficier de ce poste de petit fonctionnaire.

Nous disposons de nombreuses lettres de Jules, de son père, de cartes postales de sa sœur et d'autres membres de la famille, fort heureusement gardées car elles sont riches d'enseignement. Nous pouvons encore fouiller dans les greniers et papiers familiaux, mais bientôt, tout cela sera terminé, on ne s'écrit plus guère, des lettres d'amour peut-être encore, mais ce n'est pas certain, nos messages internet ne pourront être lus par nos arrière petits enfants !

Voici une lettre que Jules écrit à son père, Joseph :

St-Véraïn le 10 juillet

Cher père

On a sans doute dû te faire part de mes intentions de te proposer de venir ici habiter avec nous.

Qu'en penses-tu, ma soeur tiendra le tabac et la régie et moi je voyagerai, toi tu n'aurais à t'occuper que de jardinage quand tu le pourrais et je t'y aiderais le plus souvent possible, avec ça tu soignerais quelques lapins, Tu serais donc bien plus tranquille qu'à Verzé à condition que le temps ne te dure pas.

Ecris-moi et dis-moi si mes propositions te plairaient.

Ici pour mon compte tout va bien, je gagne plus d'argent que je ne comptais. J'avais entrepris pour m'amuser d'arranger le jardin d'une vieille rentière et comme je suis en route, la plupart du temps qu'il fait beau, je ne peux pas en venir à bout.

Tu voudras bien me donner quelques nouvelles du pays, me dire s'il y a de nouveaux tués parmi les gens que je connais.

Dans l'attente d'une longue lettre, reçois un affectueux baiser.

Ton fils dévoué.

Jules Pierreclaud

De Saint Véraïn, lui qui est réformé s'inquiète pour les soldats et en particulier pour son neveu, Marcel ; peut-être se sent-il un peu coupable de n'être pas lui-même sur le front des hostilités. Mais culpabilité ne veut pas dire souhait d'y être. Tout cela n'est que supposition. Et d'après tout ce que j'ai pu entendre Jules n'a jamais été militariste.

St-Vérain le neuf janvier 1917

Mon cher Marcel

Excuse-moi de ne pas avoir répondu plus tôt à ta lettre, mais tout mon temps était absorbé par notre installation qui maintenant est presque terminée.

J'espère bien que les boches te laisseront le temps de venir la visiter car je pense que tu auras bientôt l'honneur de faire leur connaissance, mais ce n'est certainement pas une chose qui t'épouvante.

Pour nous tout va à peu près bien, sauf pour ton grand-père à qui le temps dure. Ta mère s'entend assez bien au commerce.

D'ici quelques jours, quand nous aurons eu le temps de nous retourner, je t'enverrai tes étrennes sous forme de cigarettes et de cigares, en attendant que tu viennes ici pour en fumer à ta guise.

Je suis tout de même bien content de voir mon petit fourbi à peu près arrangé. La marchandise n'est pas en stock formidable, pour cela il faudrait beaucoup plus de fonds que je n'en ai. J'ai donné près de 400f à Guiblain auquel j'ai racheté pour 290f de tabac et encore je suis pas mal monté. Il m'aurait fallu pour m'installer au moins mille francs. Un jour viendra où les uns et les autres seront débarrassés du souci d'avoir des dettes; pourvu que tout le monde ait la santé et que nous n'ayons pas le malheur de te perdre à la guerre.

Ta mère ne se fait pas tant de mauvais sang qu'à ton départ, mais écris lui le plus souvent possible, elle sera bien contente.

Je profite de ma lettre pour t'expédier tous mes voeux les plus sincères, pour la nouvelle année. Je souhaite ton retour le plus promptement possible avec nos poilus victorieux.

J'espère que tu nous écriras bientôt une longue lettre nous donnant beaucoup de détails sur ta situation.

Dans l'attente, reçois de ton oncle un affectueux bonjour.

J.Pierreclaud

St-Vérain le 10 février 1917

Mon cher Marcel

Je t'écris quelques lignes à la hâte, je suis attendu pour aller tirer des canards sauvages et des bécasses à la (?).

Je n'ai d'ailleurs pas grand chose à te raconter puisque tu as encore des nouvelles toutes fraîches reçues de ta mère.

Quoique tu n'aies rien réclamé je joins un billet de cent sous qui te fera attendre quelques jours jusqu'à ce que ta mère t'en envoie un autre.

Quand même tu n'as pas été pistoné comme tu dis pour aller à l'école de (?). Tu n'as rien à y perdre, tout ce que tu dois ambitionner, c'est de revenir, sinon entier, mais détérioré le moins possible.

Quant à Black, il se porte bien et pour la chasse, nous allons manger du lièvre encore aujourd'hui, mais ce sera je crois le dernier. A part quelques bécasses et les sangliers,

ce sera fini de courir jusqu'à la saison prochaine.

Ton grand-père va beaucoup mieux que lorsqu'il était à Verzé, mais il se plaint beaucoup du froid. Il est toute la journée devant le feu. Sans doute que s'il avait passé quelques jours avec toi, il trouverait sa situation très bonne.

Ta mère ainsi que moi sont en parfaite santé, mais écris le plus souvent possible pour la tranquilliser, et si tu montes aux tranchées, ce n'est même pas la peine de lui dire.

Dans l'attente de bonnes nouvelles, reçois de tous, un affectueux baiser.

Ton oncle dévoué

J.Pierreclaud

Vie familiale dans l'entre deux guerres

En 1920, il épouse à Saint- Véraïn, Lucie Charpentier. Elle a juste Vingt ans, lui 29, elle tient le café et élève sa petite sœur qui a seize ans de moins qu'elle, sa mère est malade ! Mais là ne se limitait pas son travail, elle porte aussi le déjeuner dans les champs, à ses frères sans doute ; son père charpentier de métier a tendance à abuser de la bouteille et se montre violent. Pour échapper aux coups et à un travail qui ne l'enchantait guère, elle accepte tout de suite la demande en mariage de Jules qui est alors receveur ruraliste et beau garçon.

Entre 1922 et 1934 Jules et Lucie, donnent naissance à cinq enfants, quatre filles et un garçon : Simone, Marcelle qui décède à 15 mois, Denise, Yvette et Joseph.

Ils quittent Saint Véraïn pour Cluny.

Le handicap lié à la blessure au genou a laissé des traces, « il traînait la patte » comme on disait familièrement de lui, mais ça ne l'empêche pas de travailler son jardin pour y récolter les pommes de terre, les poireaux, les haricots qu'il met lui-même en conserve, ainsi que les fruits. Je me souviens aussi que les œufs étaient conservés dans des jarres en terre dans du sable, mais... Denise se rappelle aussi qu'il préparait le bois pour chauffer la maison, bois qu'il coupait avec les moyens du bord. Il s'occupait aussi du poulailler et du clapier et comme il aimait la chasse, il devait de temps en temps rapporter quelque gibier.

Les occupations sont multiples ainsi que les investissements : des ruches, l'organisation d'expositions avicoles, un chenil « Au vieux Cluny » et des compétitions de chiens, le militantisme politique, l'association de gymnastique à Verzé puis à Cluny...

Et Jules ne faisait rien à moitié, lorsqu'on parle de ruches, ce n'est pas pour rigoler, cette photo en atteste, on en dénombre une vingtaine.



Simone trônant sur une ruche



Lucie, Jules et Simone

Jules et la RESISTANCE

Il n'est pas question dans ce document de faire un historique de la résistance en France, ni même en Saône et Loire, ce n'est pas l'objet mais de montrer comment, un homme, pas tout à fait comme les autres, parce que militant politique, associatif, investi dans des activités liées à la vie sociale et économique de sa région, va se situer et s'investir.

Son passé d'organisation et d'accueil des réfugiés politiques espagnols montre qu'il a été très tôt en alerte sur la situation politique mondiale et s'est posé concrètement en défenseur de la liberté.

D'après les souvenirs de Simone sa fille aînée, à Cluny, avec Jean Louis Delorme il organise l'accueil des réfugiés entre 36 et 39. Au moment où je l'interviewe, Simone, ne se souvient pas de la date exacte. Une salle de cinéma hors d'usage, est aménagée avec de la paille pour permettre le coucher ; Simone et Pierre Témelin, un copain, de cette dernière, participent à cet aménagement et puis il faut organiser le ravitaillement. Certains d'entre ces réfugiés ont pu trouver du travail, Simone se souvient de Pépita Pagnerola avec qui elle avait sympathisé et qui s'est embauchée comme femme de ménage.

Je connaissais cette histoire de longue date, a-t-elle joué dans mon bonheur à l'apprentissage de l'espagnol ? Je l'ignore, mais en 3è j'ai fait passer l'espagnol en première langue ? Je n'étais pas la seule dans la classe, nous avions une enseignante excellente. Quelques années plus tard on disait de moi que je parlais cette langue avec « appétit » et puis Barcelone, cette ville dans laquelle je me suis tout de suite sentie chez moi ! Mais peut-on, doit-on chercher une signification à tout ?

En ce qui concerne la guerre et l'invasion allemande, tout démontre que Jules s'est investi très tôt, il n'a pas accepté la reddition de Pétain, il a sans doute entendu l'appel du 18 juin 1940 et c'est avec ses amis proches qu'il s'est d'abord engagé. Un peu plus tard, il a aussi fait en sorte que ceux qui croyaient obtenir des chaussures et de l'argent et pensaient pouvoir ensuite se sauver au lieu de monter dans les trains étaient dans l'erreur- les gares étaient bouclées dès leur arrivée- Ainsi, Bibi un cousin de Verzé, Sandrin de son nom de famille, qui voulait rejoindre son unité en a été empêché par Jules qui lui a fourni des vêtements civils et l'a fait déguerpir. « Il m'a sauvé la vie ! » a longtemps répété le cousin. Jules qui faisait souvent preuve de clairvoyance, en a ainsi sauvé quelques autres, malheureusement il est impossible aujourd'hui d'en fournir les noms.

Si l'on examine ce que l'on sait de la Résistance française, une multiplicité de groupes, mouvements et réseaux existaient, constitués à des moments différents de la lutte, beaucoup à partir de 1943 ou de 1944. On connaît tous

ces sigles FFL (Forces Françaises Libres), FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), FFC (Forces françaises combattantes).

Nous n'avons pas de traces précises de ce que Jules Pierreclaud a accompli avant 1942. Dans « *Cluny février 1944 (Amicale des Déportés de Cluny), page 38 et 39, témoignage de Germaine Moreau, fourni par Simone Chafiotte* », on apprend que Jules, et Jean Renaud participèrent avec Antoine Martin, Pierre Colin, Henri Dubois, Gabriel Gorget et Antoine Moreau à la réception du premier parachutage, le 28 octobre 1942, juste avant la disparition de la zone libre, au lieu dit le Loup entre Cluny et La Vineuse... C'était le second parachutage en Saône-et-Loire, après celui de Cuiseaux.

Des extraits de correspondance, confirmés par Denise, une autre des filles de Jules, à ce jour toujours en vie, évoquent le lien étroit entre Jules et Marchand, de Villefranche sur Saône, Marchand qui fera entrer Jules dans le réseau Buckmaster.

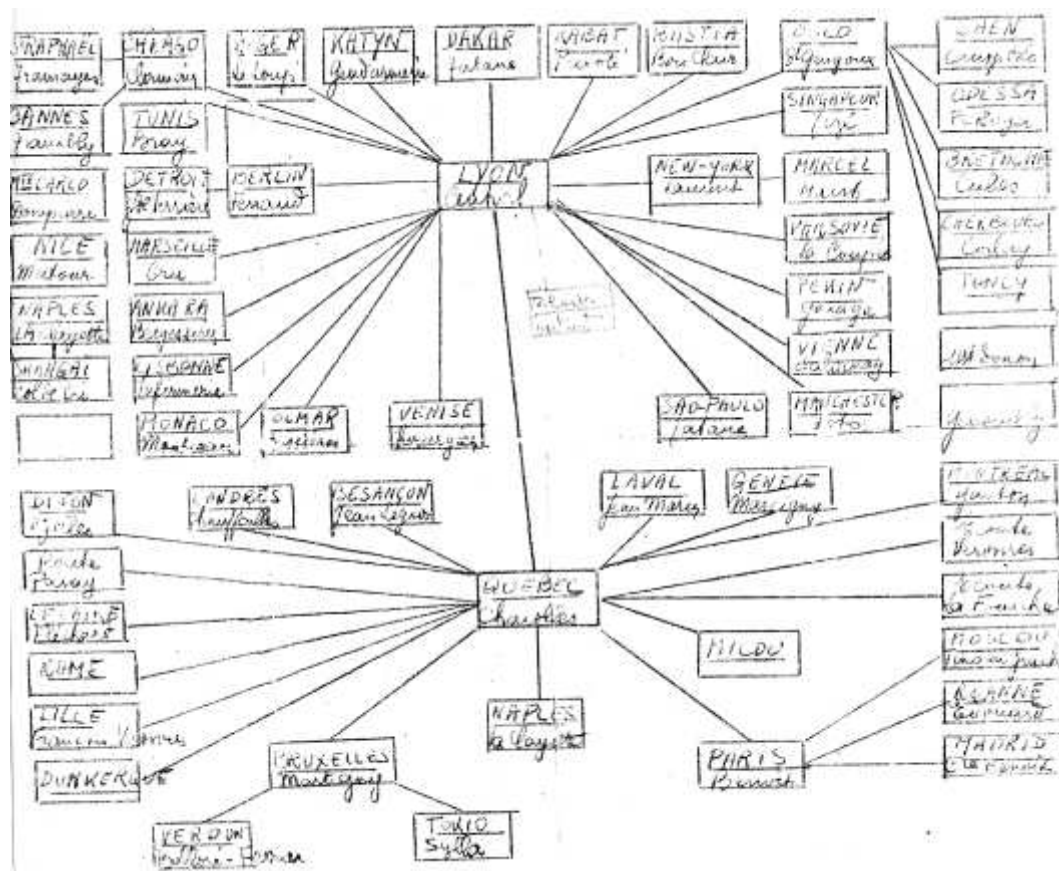
Simone l'aînée de ses enfants, décédée depuis peu se souvenait de la disparition de la zone libre (novembre 1942). Elle ne savait pas tout des activités de son père, mais elle savait qu'il était en contact avec Londres. Avant 1942 il n'avait pas cherché à impliquer sa fille et puis quand les allemands sont arrivés à Cluny, Simone venait juste d'avoir 20 ans, les choses ont changé, il a eu besoin de son aide. Un temps de panique, des soldats en fuite qu'il a fallu cacher, nourrir, pendant quelques jours dans une maison de la famille à Saint-Marcel, pour empêcher qu'ils ne soient arrêtés. Cette maison dont Simone a hérité, est aujourd'hui en indivision entre les enfants, nous y tenons. Et il ne faudrait pas faire mine de vouloir la vendre sans soulever un tollé des petits enfants.

C'est un peu après la disparition de la ligne de démarcation que son père lui dit « Simone, j'ai besoin de toi ! »

Simone se souvient de cette première mission, il fallait aller à Macon à environ 25km de Cluny, chez un tailleur, chercher du cordon Bredford. Ces cordons seraient ensuite utilisés comme détonateur. Elle a accepté sans hésiter. Il y eut d'autres missions à Macon ou ailleurs. Il était impossible de revenir en transport en commun, le trajet s'effectuait donc à pieds, à travers bois, en évitant les lieux où elle savait pouvoir rencontrer des postes allemands. Elle dormait dans des granges ; elle savait que son père viendrait la chercher au Pont de l'Étang en sabots avec sa brouette comme un paysan qui se rend à son jardin : les jardins étaient nombreux à cet endroit. Et c'est sans doute ce portrait de paysan en sabots qui fait son jardin qui l'a fait comparer au personnage de Noël Noël ; en apparence rien ne laissait à penser qu'il était un résistant, et d'importance.

Il n'est pas inintéressant de savoir ce qu'ont été les premières missions confiées à Simone, cela nous donne des informations sur une résistance en train de se structurer. Après une dizaine de trajets, elle s'est trouvée « engagée ».

En attente de la mise en place d'un vrai réseau de communication, on lui a confié la responsabilité du réseau provisoire. Dans une pièce aménagée à cet effet, peut-être rue de la Barre à Macon, mais Simone n'est plus certaine de l'adresse, elle était « le standard » et mettait en relation les résistants de la région. Simone disposait d'un grand tableau. Aujourd'hui il est en mauvais état et presque illisible, mais c'est une chance qu'elle ait conservé ce document.



Chacun avait un surnom et pour que les communications soient les plus anodines possibles, chaque maquis ou personne responsable à contacter portait le nom d'une capitale.

Deux points centraux, en lien, le central et Charolles, dénommés « Lyon et Québec ». « Lyon » était en lien avec « Chicago, Alger, Dakar, Rabat, Bastia, Oslo, New-york, Singapour, Sao-Polo, Manchester, Vienne, Pékin, Varsovie, Venise, Colmar, Monaco, Lisbonne, Ankara,, Marseille, Berlin et Tunis ». Ces dénominations concernaient des lieux de maquis, Cru (Marseille), Verzé, Salornay... mais aussi des professionnels: le chirurgien, l'infirmerie, le garage, ainsi que des particuliers, par exemple : « Tatane » surnom de Gustave Moreau. Le réseau était complexe, par exemple si « Oslo » recevait une information, il

fallait la diffuser à quatre autres lieux.

Le deuxième point central était Charolles dénommée « Québec » avec une quinzaine de secteurs. « Bruxelles (Martigny) et Paris(Benoit) » étant à leur tour relais.

Ce sont plus de soixante lieux ou personnes ainsi répertoriés, ce n'est pas rien.

C'était une grosse responsabilité pour Simone et en même temps une vraie marque de confiance car elle avait en main le tableau qui indiquait l'ensemble des groupes et personnes à l'œuvre. Une fois les vraies transmissions mises en place, ce sont d'autres responsables qui ont été chargés de cette mission et ce sont d'autres actions auxquelles elle a participé.

Son père rejoint Charolles en avril 1943 pour mutation professionnelle, il prend immédiatement contact avec les résistants de sa nouvelle affectation. Ces derniers, pour la plupart appartenaient au MUR,* mais comme ils n'étaient pas satisfaits des missions qu'on leur avait confiées jusqu'alors, ils rejoignent le réseau Buckmaster tout en gardant leur première appartenance. Ils ont enfin de quoi faire et grâce à Marchand ils obtiennent leur premier parachutage en Septembre 43.

Un courrier du 30 mars 1948 émanant du président du Comité départemental de Libération de Saône et Loire, au Préfet, désignait Jules Pierreclaud comme un des vingt membres de la Résistance pouvant bénéficier du décret du 20 novembre 1947 ouvrant droit à pension. Dans cette liste, des FTP, FFC, Déportés, Fusillés et membres des MUR. Jules Pierreclaud est alors identifié comme appartenant aux MUR, mais dans un texte plus tardif, il se désigne comme responsable du réseau Buckmaster de Charolles. Dans sa lettre au colonel Jasset, à la fin de la guerre, pour justifier de ses activités il écrit : *« Entré au service du réseau Buckmaster en décembre 1942 par l'intermédiaire de l'agent « Arthur »-M.Marchand de Lyon- qui avait créé un secteur à Cluny où j'habitais alors. »*

Jean-Yves Boursier dans un ouvrage publié chez l'Harmattan Chroniques du maquis 1943-1944 L'Harmattan 2000 écrit:

« Un peu plus au sud, dans le clunysois, les mouvements de Résistance organisés autour de Jules Pierreclaud et de Jean Renaud, reçoivent un premier parachutage le 28 octobre au Col du Loup, grâce aux réseaux britanniques. Ils transforment vite le clunysois en une solide plate-forme dirigée par Browne - Bartroli, officier britannique arrivé sur le terrain de Sarcelles près d'Angers le 20 octobre 1943 sous le nom de Tiburce ou Toto. Il s'installe avec son radio en Saône et Loire, à Lournand, localité proche de Cluny où il prend le contrôle des opérations pour le réseau Dichter. Il s'adjoit Jean-Louis Delorme pour diriger son groupe franc. Au printemps 44, Tiburce recevra renfort de l'officier canadien Guy d'Artois dit Michel, du SOE et d'un radio américain de l'OSS, Joseph Litalien-Jacquot. A partir de Cluny, Tiburce organise le territoire selon les impératifs stratégiques de son organisation. » (p.54-55)

* Les M.U.R, sont les mouvements unis de la résistance, créés en janvier 1943 par la fusion des mouvements de la zone sud, Combat, Franc -tireur et Libération sud.

Le SOE, c'est le Spécial operations executive » » crée par Churchill et le cabinet britannique. La section française du SOE devint le réseau, ou plutôt les réseaux Buckmaster.

Le texte de Jean-Yves Boursier permet d'éclairer plusieurs documents, gardés par notre grand-mère à la mort de Jules en 1950 et que ses filles ont précieusement conservé mais sans les classer, ni les utiliser. L'un d'eux évoque le réseau « Arthur-Marius-Toto-Michel ». Toto c'est Tiburce, Michel c'est Guy d'Artois, sans doute le canadien.

A titre d'anecdote, Simone aimait raconter avoir repassé les chemises du canadien.

Ce texte nous montre aussi que Jules était déjà organisé avant de rentrer dans le réseau Buckmaster ou Dichter. S'agit-il de Combat ? On ne sait pas, mais c'est son ami Marchand de Lyon qui le met en contact, or à Lyon sont actifs pour Combat, Henry Fresnay et son adjointe Berthie Albrecht dont on sait qu'elle est arrêtée en mai 1943 par la Gestapo à Mâcon. Cette dernière apparaît aussi dans les souvenirs de Simone.

Les documents dont nous disposons rendent compte des parachutages : Jules était responsable de l'équipe de parachutage, tant dans la clandestinité que après le 6 juin 1944, ce qui voulait dire, recevoir les parachutages, organiser la cache des armes et du matériel reçu puis organiser la distribution de ce matériel le moment voulu.

Dans Mémorial de la Résistance en Saône-et-Loire , André Jeannet, page 313, écrit : « Jules Pierreclaud réalisa les premiers contacts avec le réseau Buckmaster, qui permirent le parachutage de six tonnes d'armes destinées à la Résistance (Armée Secrète-AS-) charollaise. Il constitua des dépôts clandestins dont il assura la garde jusqu'au jour de l'insurrection où elles permirent l'équipement de deux bataillons. Il avait pour chef Guy d'Artois, un officier canadien du SOE (Special Operation Executive) »

Bien sûr nous avons pu entendre raconter par notre grand-mère, Lucie, son épouse, des histoires de fabrication d'explosifs dans la cuisine, à la nuit, pour faire sauter des trains mais nous n'avons aucune trace de ces faits d'arme. Cependant, en ce qui concerne les explosifs, Jo, le plus jeune fils, se souvient du jour où un lyonnais est venu expliquer à Jules le fonctionnement des « crapauds » que l'on posait sur les rails et que l'on armait de détonateurs. Ce jour là a bien failli être le dernier : Jules a pensé qu'il était imprudent de monter le détonateur, bien heureusement ; peu de temps après, un geste maladroit a fait

tomber le crapaud....

Les parachutages

Sur celui de 1942, octobre ou décembre, selon les documents, à la Vineuse ou au Col du Loup, plutôt le col du Loup et le 28 octobre (deux documents en attestent) nous ne savons rien d'autre. En revanche sur ceux qui ont eu lieu pour le réseau « Arthur-Marius-Toto-Michel », nous connaissons la composition de l'équipe, les contenus, les lieux de parachutage et de cache, mais aussi les messages qui annonçaient ces parachutages, grâce à un document établi en juin 1946 de la main de Jules.

Les messages

« Jo embrasse bien sa Titou », « le lampadaire a l'œil oblique »

« Message important pour Tiburce et Jaco : les vaches sont sorties des prés à cause des bombes » « Le matou est en folie », « il portait des amulettes », « bien le bonjour à baju, » « les laides font tapisserie », « l'écureuil laisse tomber cinq noisettes », « la bûche est dans le fromage », « la poupée est belle », « les indiens ne sont pas des sauvages ».

En note il est écrit : « Plusieurs de ces messages n'ont pas abouti, d'autres qui ne sont plus dans notre mémoire sont arrivés. »

L' équipe de parachutage

Deux documents se complètent, l'un qui donne les surnoms, l'autre qui précise qui étaient les personnes avec leur fonction dans la vie civile. Documents établis à Charolles le 27 juin 1946 par Jules.

Tutois Roger dit « le Taf », liquoriste à Charolles, déporté le 19 novembre 1943, rentré le 22 avril 1945. Chef local de la résistance.

Pierreclaud Jules dit « le Vieux », receveur buraliste à Charolles, organisateur de l'équipe de parachutage, recherché par la Gestapo.

Lapalus Louis dit « Le Ioudi », électricien à Charolles, fournisseur du matériel électrique pour les balisages ; poursuivi par la Gestapo, pillé et incendié, sinistré total par la Gestapo. Détenteur d'un poste radio émetteur (radio ARMAND)

Gillot Lucien dit « Le Grand », garagiste à Charolles, lieu de retraite de Toto, liaison avec Cluny, nombreuses missions dans la clandestinité.

Thomas Victor, dit « Le Totor », Fabrique d'emballage à Charolles, lieu de retraite pour les équipes de sabotage de Lyon (Jean Marin, Jean Ribaud...)

Chavanne Marcel dit « le Sidi », chef d'entreprise T.P. Charolles, avec son camion, transport des armes parachutées, liaison avec Thizy (Rhône)

Chafiotte Pierre dit « Le Caïd », Transporteur à Paris, avec son camion transport d'armes parachutées.

Lambert Jean dit « le Matou », greffier adjoint au Tribunal de Charolles, fournisseur de fausses identités aux agents des armées alliées puis chef du service de renseignement de Michel

Sarrazin Jean dit « le Gros », courtier en vins à Charolles, lieu de retraite de Michel, puis chef du central téléphonique de Charolles

Ces huit hommes formaient le groupe de parachutage dans la clandestinité. Ils ont été aidés par :

Janin François, gendarme à Charolles, communication entre Résistance et Gendarmes.

Bouton Pierre

Blondeau Louis employé à La SNCF à Charolles

Juillet Eugène employé à La SNCF à Charolles

Marjeat et Charnay.

Ainsi que de Vezant Maurice (forain à Charolles), Bérault Jacques (agent de constatation aux contributions directes) et Constant Adrien (Contrôleur aux contributions directes), après le 6 juin 1944.

Parachutages décrits

- 16/09/43 qui a eu lieu au terrain de Vandenesse les Charolles. Le message est : « Jo embrasse bien sa Titou ». Sont présents les six premiers cités de la liste, ils sont aidés de Tarlet Philibert et Tarlet Lois, propriétaires du terrain.

16 conteneurs et un colis sont reçus logés provisoirement Musset épicier à Colombier en Brionnais, avant d'être transportés par Chafiotte chez Thomas Raphael à Vérosves, Bonin retraité à la Burtinière sur Vérosves et Cabaton, forgeron aux Bruyères à Suin

Il s'agissait essentiellement d'armes.

- 06/02/44 annoncé par « le lampadaire a l'oeil oblique », il a lieu à Saint-

martin de Givry, en plus des 12 conteners, il y a deux colis dont un contient « Un million » remis entièrement à Tiburce.

Le transport des armes est effectué par René Fléchart et René Sage

Logé provisoirement chez Bonin cultivateur à Saint Julien les Givry et définitivement chez Bonniaut Philibert maire à Fontenay et chez Louis Denis

- Après le débarquement, entre le 14/07/44 et le 02/09 de la même année ce sont cinq parachutages :
 - Flagy le 14/07/44 : 36 avions
 - Falagy le 1/08/44 : 72 avions
 - St martin de Salencey 10/08/44 :1 avion
 - et Martigny 4 avions
 - A Martigny le Comte le 2/09/44 18 avions sont annoncés, 12 reçus.

On se rend compte en consultant tous ces documents que tous ces gens, des français, aux professions très diverses, que rien ne prédestinait à des actions héroïques, ont su, chacun avec ses moyens et ses compétences se mettre au service de la Résistance. Trop souvent leurs noms sont tombés dans l'oubli et je suis heureuse de leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Pour confirmer nos dires sur les activités dans la Résistance de Jules nous trouvons dans les archives de Saône et Loire, dans les documents militaires de Jules: « Engagé volontaire pour la durée de la guerre à compter du 1/10/42 au réseau des FFC dans les conditions fixées par le décret n°366 du 25/07/42 en qualité d'agent P1.. . Nommé au grade d'assimilation lieutenant à compter du 1/01/43. Libéré le 30/09/44 Reprend le grade de 2è classe dans les réserves. Services FFC vérifiés en application de la C.M 79.391PMI/B »

Nous disposons aussi des attestations de son appartenance au réseau Tiburce Buckmaster, à partir d'octobre 1942 en tant qu'agent P1, puis comme agent P2 en 43 et 44.

Il peut paraître surprenant que l'attestation dans le réseau soit datée de 42 alors que Tiburce n'est arrivé qu'en 1943, mais c'est une simplification adoptée officiellement.

Secrétariat d'Etat aux
Forces Armées (Guerre)

Direction du Personnel
Militaire de l'Armée de Terre
6ème Bureau

A T T E S T A T I O N
D'APPARTENANCE AUX F.F.C.
N° 58259

REFERENCE : I.M. N° 407/FFCI/Adm du 17 Avril 1947.

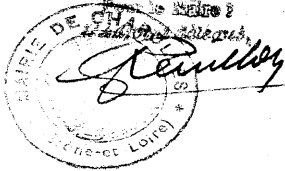
Monsieur Jules P I E R R E C L A U D ,
Né le 9.II.1891
a servi en qualité D' AGENT P.I.
du I.IO.42 au I.I.43
au réseau TIBURCE (Buckmaster)
des Forces Françaises Combattantes .

PARIS, le 4 décembre 1948

Certifié exact ,
Le Lt-Colonel DE DIONNE
des Forces Françaises Combattantes
de l'Intérieur.
P.O. Le Commandant H.L. ALAZLT
Adjoint au Chef du 6° Bureau

Suivent signature et sceau.

Pour Copie certifiée
conforme à l'original
CHAROLLES, le 4 DEC 1948
Le Maire,



Secrétariat d'Etat aux
Forces Armées (Guerre)

Direction du Personnel
Militaire de l'Armée de Terre
6ème Bureau

A T T E S T A T I O N
D'APPARTENANCE AUX F.F.C.

Références

D.M. N° 2843/CAB/MIL du 24.1.45
D.M. N° 4842/EMA/I du 11.4.45
D.M. N° 7907/EMA/I du 31.4.45
D.M. N° 8863/EMA/I du 21.6.45
Fiche n° 11.082/EMA/I du 3.8.45.
Feuille de renseignements n° 11.529/EMA/I du 10.8.45
I.M.N. N° 13.172/EMA/I du 12.9.45
I.M.N. 11-216/RS/R/I du 6.11.45

Monsieur P I E R R E C L A U D Jules , né le 9.11.1891
a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du
25 Juillet 1942.

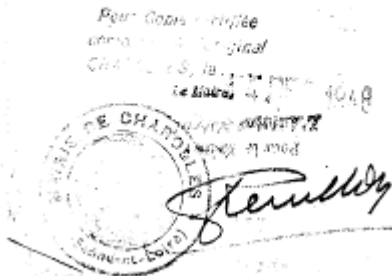
Réseau : TIBURCE (BUCKMASTER)

Les services accomplis comme AGENT P.2. comptent du
1.1.43 au 30.9.44 , en qualité de CHARGE de mission de 2^e
classe.

Grade correspondant homologué par la Commission nationale
d'homologation: LIEUTENANT (pendant la durée de la mission).

PARIS , le 4 décembre 1948.

Certifié exact :
Le Lt-Colonel DE BIONNE ,
Chef du bureau Forces Françaises Combattantes
de l'Intérieur,
P.O. le Commandant R.L. ALAZET
adjoint au Chef du 6ème Bureau,
Suivent signature et sceau .



Nous ne pouvons dire à partir de quand il a été **recherché par le Gestapo**. Ce que nous savons, c'est que lorsqu'on est venu pour l'arrêter, on cherchait un Pierreclaud menuisier. Prévenu par les gendarmes, Jules était déjà caché dans les bois. Ils ont cherché dans tout Charolles, ont fini par arrêter et envoyer à Montluc quelqu'un qui était plutôt de l'autre bord. A la fin de la guerre, Jules ira s'excuser tout en relativisant « s'ils m'avaient pris moi, je serais pas revenu ! » Lucie, sa femme, connaît tout de ses activités, les approuve ; elle l'aide à préparer des engins explosifs, elle lui apporte ou lui fait porter des provisions. Lucie sait aussi garder son calme et ne pas se laisser impressionner. Lorsqu'on est à la recherche de Jules, et qu'on l'interroge, elle est à la fenêtre en train de

coudre, tranquille, innocente. « Jules, qu'il aille au diable ! Il n'est jamais là quand on a besoin de lui. Ça fait un moment que je ne l'ai pas vu et je ne m'en porte pas plus mal », Voilà ce qu'elle répond avec un accent de vérité incontestable à ceux qui l'interrogent sur son mari et qu'elle a pris plaisir à nous raconter à nous ses petits enfants. Bravo Lucie !

Jules lui-même dans sa lettre au colonel Jasset sur ses états de service, dit qu'il a échappé deux fois à la Gestapo.(lire un extrait de son écriture en annexe)

*Monsieur Jules Pierreclaud
Receveur ruraliste à Charolles
A monsieur le colonel Jasset
Délégué général FFCi*

« Mon colonel

Il est nécessaire que je joigne quelques explications au questionnaire que vous m'adressez.

Entré au service du réseau Buckmaster en décembre 1942 par l'intermédiaire de l'agent « Arthur »-M.Marchand de Lyon- qui avait créé un secteur à Cluny où j'habitais alors.

J'ai participé en ce lieu à un premier parachutage.

Mes fonctions m'ayant appelé à Charolles, j'ai immédiatement contacté les résistants de ce lieu et en accord avec l'agent du réseau de Cluny. J'ai organisé une équipe de parachutage avec laquelle j'ai réceptionné deux envois qui ont été transmis au complet le 8 juin 1944 ce qui nous a permis d'équiper les premiers éléments des maquis.

Le secteur a été pris en main par Tiburce puis ensuite par Michel, ce dernier s'occupant spécialement de Charolles car sa mission était de neutraliser la ligne Paray Chagny, ligne stratégique, à grand trafic. Pour cela il a été créé 4 compagnies de 120 hommes organisés par les résistants charollais, en particulier ceux que j'avais recrutés pour les missions de parachutage. Michel assurait le commandement de... Avec un officier français parachuté et des cadres locaux.

Dès le débarquement, après avoir récupéré en leur lieu de cachette, les armes et matériel reçus dans la clandestinité. J'ai reçu mission de Michel de m'occuper des parachutages qui nous étaient personnellement adressés..... avec Tiburce qui avait spécialement en main le secteur de Cluny. Ces missions étaient accomplies avec les équipes que j'avais constituées dans la clandestinité.

J'ai reçu à deux reprises des subsides versés par Michel, je crois en tout 10.000 francs qui étaient destinés à couvrir les dépenses de l'équipe qui souvent était appelée à prendre ses repas dehors, chaque parachutage nécessitant la mise en lieu sûr du matériel reçu.

Etant secondé par ma femme qui assurait mes fonctions administratives, j'ai pu ainsi assurer les services de mon emploi et par conséquent toucher mes appointements : receveur ruraliste classe 3 ...2^e échelon, c'est-à-dire la fonction la plus basse des ...

J'ai toujours considéré n'avoir droit à autre chose, n'ayant qu'un but, contribuer dans la mesure de mes moyens à mettre les boches dehors.

Ayant échappé deux fois à la Gestapo, je m'estime suffisamment payé, de me retrouver vivant avec ma famille (4 enfants). Je n'ai sollicité aucun grade, aucune récompense, aucun émolument.

Veillez recevoir mon colonel, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués. »

Il s'agit d'un brouillon, mais cette lettre a certainement été envoyée. Les points de suspension remplacent un mot illisible et les propos, surlignés par moi, indiquent bien l'état d'esprit : une honnêteté fondamentale, jusqu'à faire rendre des tickets de pain ou de viande lorsqu'un de ses enfants se vante d'avoir un peu resquillé ; qui lui fait refuser de demander, pour lui, la légion d'honneur, qui fait dire aussi à son fils « mon père a juste fait ce qu'il avait à faire, ce n'est pas un héros comme mes sœurs l'ont considéré, c'était un homme bon et juste »

Cette rigueur dont on pourrait dire qu'elle confine à la bêtise quand il s'agit de nourrir sa famille tient peut-être son origine dans cette histoire, racontée précédemment d'un grand père qui aurait tout perdu en trafiquant des allumettes.

Les choses ne sont pas claires concernant la réception des messages, la radio était-elle chez Lapalus ? N'y avait-il qu'un poste radio ? Sans doute non. Jo, le plus jeune des enfants, se souvient qu'il écoutait les messages, allait cacher le poste sur le toit de la maison, transmettait les messages à son père.

Il faut signaler que plusieurs documents d'époque, se trompent sur le prénom ou l'orthographe du nom de famille.

Dans la liste des membres du Comité de Libération départemental établie par le préfet pour le Ministre de l'Intérieur le 19 janvier 1945, il est prénommé Antoine, c'est une des raisons qui a peut-être permis de « balader » la Gestapo.

Dans le laisser passer ci-dessous,(p.30) Antoine est rayé remplacé par Jules, mais Pierreclaud est écrit Pierreclos comme dans plusieurs autres documents.

La Libération

Après le débarquement allié le 6 juin 44 et la libération de Cluny, de Mâcon, des comités de libération se mettent en place.

C'est aussi à cette période que Denise âgée de 16 ans commence à s'investir, en atteste un courrier de Jean Lambert Greffier au Tribunal de première instance qui certifie que « du 6 juin 1944 au 18 septembre de la même année, date de la

Libération du secteur, elle a été employée à mon service en qualité d'agent de liaison et de renseignements, qu'elle s'est acquittée de toutes les missions , dans des conditions très périlleuses avec un courage et un dévouement du plus bel éloge »

Jules devient président du comité de Charolles, Lapalus est vice-président et Lambert secrétaire. Lors de la séance du 14 septembre 1944, le comité prend des décisions : se réunir chaque dimanche à 10 heures, la question sociale reste sous la responsabilité de M.Margeat, toute l'aide morale et matérielle possible sera accordée aux sinistrés des faits de guerre, il faut apporter une aide aux prisonniers politiques et discuter sur le cas des suspects.

« Il est proposé qu'une réunion générale ait lieu pour discuter la liste des collaborateurs ou suspects et statuer sur le cas de chacun d'eux.

Le comité se fait l'interprète de l'opinion publique laquelle s'émeut de la lenteur de l'action locale.

A l'unanimité, le Comité de Libération demande que l'article écrit par M.Muglioni « Histoire de fou » paraisse aux journaux locaux du samedi 16 septembre. »

C'est à cette même période qu'un laisser passer permanent de jour et de nuit lui est attribué.

Comment a-t-il utilisé ce laisser -passer ? Quelles ont été ses activités ? Il aurait fallu pouvoir interroger Lucie, mais....

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION
DE SAONE-&-LOIRE

LAISSEZ-PASSER
PERMANENT DE JOUR ET NUIT
POUR TOUTE LA FRANCE

Accordé à M. *Pierreclos Antoine Jules*
Né le *9 Novembre 1891* à *Boze 1824*
Demeurant à *Charolles*
Fonctions *Membre du Comité Départemental
de Libération*

Les autorités civiles et militaires sont invitées à laisser circuler librement le porteur de la présente carte et, le cas échéant, à lui prêter aide et assistance pour l'accomplissement des missions qui lui seraient confiées.



Délivré à Mâcon,

le *17 octobre* 1944

sous le N° *18*

TIL de Président,
du C.D.L.

Le Préfet,

pour le Préfet et par délégation

Le Chef de Cabinet
[Signature]

On trouve quelques semaines plus tard la lettre suivante adressée par le président du Comité, donc Jules au sous-préfet de Charolles.

Le 10 novembre 1944

Le Président du comité de libération de Charolles

A Monsieur le sous préfet de Charolles

« A la suite de propositions du comité de Libération au sujet de la modification de la

commission n° 10, vous m'avez fait connaître les raisons données par M. Le Préfet, d'après rapport de M.Colas, Intendant Militaire : raison tendant à rendre négative la réponse à cette proposition.

Cette réponse portée à la connaissance du Comité dans une réunion tenue le 8 octobre, j'ai à vous transmettre le mécontentement du Comité qui, se faisant l'interprète de l'opinion publique, verrait avec satisfaction le remplacement de M.JANIAUD Président de cette commission.

Monsieur Janiaud en raison de la servilité dont il a fait preuve à l'égard du gouvernement de Vichy a été relevé de ses fonctions de maire.

D'autre part, si ses méthodes dont les résultats donnent satisfaction à M.Colas, elles ne sauraient donner satisfaction à la classe paysanne qui n'aime plus être traitée avec insolence et mauvaise volonté.

Des faits précis : M.Janiaud qui habite sur les lieux mêmes de la réquisition à Charolles, se présente généralement à 9 ou 10h alors que les éleveurs et le personnel de la commission sont, suivant leurs convocations, en place depuis 8 heures ; les livraisons ne peuvent ainsi se faire assez tôt, de là, perte d'une partie de l'après-midi qui pourrait être utilement employée par les cultivateurs. De nombreuses altercations se produisent ; à ce sujet, une enquête auprès du personnel de la commission et des cultivateurs permettront de s'assurer que les déclarations du comité de libération sont sans parti pris.

Par son caractère et son manque d'amabilité, M.Janiaud s'est rendu indésirable et l'opinion publique s'étonne que celui-ci soit encore en place.

Parmi les cultivateurs ayant eu le plus récemment à se plaindre, on peut citer MM. Dufour à Vendennes les charolles, Suchat à Lugny les Charolles, Bouillot à Champlecy.

Pour les autres membres de la commission, le comité avait estimé que devaient être conservés ceux qui, ayant les fonctions de secrétaire et de comptable, les remplissaient à la satisfaction de tous. Si un nouvel expert a été désigné, c'est seulement en fonction de l'âge de celui en fonction (expert adjoint), l'expert en titre ayant refusé de travailler avec M.Janiaud.

Nous vous signalons en plus, que ce jour même, Monsieur Janiaud a jugé, prétextant des moyens de transport, ne pas devoir se rendre à la GUICHE où une foire importante avait lieu. Nous ne pensons pas qu'il y avait impossibilité totale et vous laissons juge de la réaction des éleveurs qui durent rentrer chez eux avec leur bétail.

Le président du comité de Libération

La question agricole est au cœur du texte et ce n'est pas pour rien que nous retrouverons Jules Pierreclaud à la commission agricole du Parti socialiste.

Deux semaines plus tard, il reçoit du même sous-préfet un courrier se référant à la circulaire ministérielle du 3 novembre 1944 demandant de constituer des commissions d'arrondissement de « triage » ou criblage pour examiner le cas des suspects, ces commissions doivent être composées d'au moins 3 membres : un membre du comité départemental de Libération, un Magistrat ou ancien magistrat auprès du Tribunal et un fonctionnaire de police en activité ou à la retraite. Des propositions doivent être faites par retour du courrier, en sachant que Pierreclaud et Margeat ont déjà fait l'objet d'une désignation.

Jules Pierreclaud était donc président du Comité Communal, membre du comité départemental et membre de la commission d'arrondissement pour le triage : la commission d'épuration administrative.

Les activités du comité de Libération de Charolles et du comité cantonal

Nous disposons de 38 comptes rendus, notes, courriers à l'en-tête du comité de Libération de Charolles ou du comité départemental ou encore de la préfecture à destination de l'un ou de l'autre. Certains de ces documents portent un chiffre au crayon qui indique qu'un jour la totalité de ces courriers étaient numérotés. Le premier daté du 20 septembre 1944 porte le chiffre 10, un autre du 10 avril 1945, 133. Le dernier du 3 janvier 1945 ne porte aucune indication chiffrée.

Quels thèmes sont abordés ?

- 20/09/44, l'épuration
- Le 6/10/44 : la nécessité de rouvrir les établissements scolaires occupés par les FFI
- Le 8/10 : organisation du comité cantonal qui dans un texte de deux pages opère un certain nombre de constats (marché noir, troc qui bénéficie aux plus privilégiés, malhonnêteté dans les prix, le tout encouragé par le sabotage des organismes mis en place par Vichy). Suivent Cinq vœux : épuration chez les fonctionnaires, impositions en denrées alimentaires révisées, répression du marché noir organisée, sanctions immédiates pour les délinquants en plus de la confiscation des marchandises, sévir avec rigueur en matière de prix.
- Le 18/10 : question relative à la commission de ravitaillement
- Le 19/10 : le vœu que soient supprimés les bons monnaie matière en raison des abus et du marché noir (tickets qui tiennent lieu de monnaie)
- Le 19/10 reçu du comité de Montmédy sur les agissements d'un certain Le Goff Albert
- Le 23/10 au sous préfet demande de mesures efficaces contre le marché noir et les trafics illicites en réunissant les chefs des services publics et de police de la localité
- A la même date, une protestation contre les militaires qui attendent les jeunes filles de l'Ecole primaire supérieure et dont la conduite n'est pas toujours en rapport avec la morale et le savoir vivre le plus élémentaire, ainsi que ceux qui se livrent en forêt de leur propre chef à des exercices de tir
- Le 3/11 le sous préfet de Charolles convoque à une réunion sur le marché noir

- Le même répond le 6/11 à un abandon des poursuites lorsqu'elles concernent des services rendus aux troupes de la Résistance
- Le 6/11 à destination du Préfet, la commission de criblage élargit les inculpés dont les dossiers sont joints et les met en liberté surveillée.
- Le 16/11 courrier adressé au receveur des domaines pour dire que le comité dispose de plus de 20.000F, provenant de la distribution de 3 wagons de charbon pris aux allemands
- Le 27/11 : abattage irrégulier au bénéfice de FFI
- Le 7/12, le procès verbal de la réunion du comité cantonal comporte huit pages : intervention de Jules sur l'épuration administrative, ainsi que sur la répartition du pain ; il s'élève sur le fait que des « rations producteurs » soient données à des propriétaires qui ne travaillent pas. Par ailleurs sont débattues la question des budgets, de la présence des femmes...
- Le 12/12. Jules Pierreclaud est désigné à l'unanimité des présents sauf lui, comme membre du Conseil général de Saône et Loire
- Le procès verbal du 28/12/44 (5p), sont abordés les thèmes de l'essence, du sucre, du charbon, de l'exploitation forestière. Jules intervient sur les visites médicales pour les enfants dans les écoles, il relate que le 12/12 à Charolles, trois médecins présents à l'école des garçons ont passé en 50mn 118 enfants alors qu'ils perçoivent une indemnité de 7F50 par enfant, les conditions ont été les mêmes dans l'école des filles
- Jules revient sur l'épuration et le marché noir dans le procès verbal de la séance du 04/01/45
- Le 10 janvier il s'adresse au Préfet sur la réorganisation des abattoirs régionaux et la suppression des tueries particulières. Il dénonce des trafics liés aux autorisations tolérées en juin pour l'abattage par des bouchers particuliers mais il demande, pour cause de risque de pénurie de viande, à revenir à l'obligation d'abattage dans des abattoirs régionaux
- Le procès verbal du 25 janvier donne un avis favorable pour récompense à la ville de Cluny ainsi qu'il a été fait pour Grenoble, évoque plusieurs affaires concernant des personnes, les chemins de fer, le bureau des farines et Jules intervient sur cette difficulté d'approvisionnement d'un boulanger de Vendennesse, une exposition « Quatre ans sous l'occupation »
- Un long texte du 3 mars s'adresse au Président de la commission de ravitaillement sur le trafic de viande et l'implication de l'armée
- Le 29 mars lors du congrès des comités cantonaux, il intervient à nouveau sur la question du bétail
- Le 17 mars il s'adresse à la commission militaire du C.D.L., concernant les collectes pour le front
- Le 7 avril il désigne au sous préfet, deux sinistrés en vue d'une distribution d'effets par la Croix Rouge

- Le 10 avril, il s'étonne de la reprise de fonction d'un certain Pillon, retraité à la Cour d'appel de Besançon. Il a été dit-il, un ardent partisan de VICHY et sa femme a été soupçonnée de rapports avec la Milice, de plus il est âgé de plus de 70 ans
- Le 10 avril c'est le président de la commission de Ravitaillement du CDL qui s'inquiète d'une livraison de stock de blé non déclaré
- Le 18 avril, Jules s'insurge sur le fait que Germaine Bizot perçoive une allocation militaire, alors que Bizot a été vu en 44 en uniforme allemand engagé dans la L.V.F (Légion Volontaire Française contre le bolchévisme)
- Le 19/04/45, sont évoqués, les élections, le soufre et le sulfate de cuivre, une école de Kiné, la tenue d'une classe dans une salle de café, les internés politiques de Digoin, plusieurs affaires ainsi que le ravitaillement sur lequel comme à son habitude, Jules intervient, cette fois sur une circulaire concernant les produits tannants
- Le 26/04 il intervient sur la difficulté pour les boulangers à se fournir en farine
- Le 24/05 il demande que chaque comité intègre un prisonnier récemment rapatrié et un déporté politique afin que ces deux catégories de citoyens soient représentées
- Le 7 juin il fait remarquer qu'il est interdit aux moniteurs d'éducation physique professant dans les établissements scolaires de s'occuper des sociétés privées ce qui est regrettable, une lettre suivra en direction du Préfet pour donner les autorisations
- Le 12 juillet, il répond au Préfet qu'il accepte la désignation faite le 8 juin : il devient donc **membre provisoire du Comité de Contrôle du Service Départemental de l'Assistance Médicale Gratuite**
- On ne note pas d'intervention le 19 juillet, mais il est bien présent
- Le 27 août il s'adresse à tous les présidents de C.C.L. du canton, en vue de la création d'une section cantonale du C.O.S.O.R.
- Le 3 décembre, dans une lettre manuscrite, sans doute un brouillon il s'adresse au président du C.D.L. de Clermont Ferrand, concernant les faits et gestes d'une tournée théâtrale qui semble vouloir récolter des fonds et qui semble être une imposture
- Pour finir, le 3 janvier 1946 alors que la mission du C.D.L semble terminée il continue à protester contre les consommations abusives de pain d'une famille de Marcilly la Gueurce
- Quelques mois plus tard, le 24 mars Le sous préfet de Charolles s'adressant au Président du comité cantonal en référence à la circulaire n°7 de la Commission Militaire Nationale, désigne Jules Pierreclaud, **Intendant Général**, pour centraliser à Charolles le produit des collectes faites dans tous les cantons, encore un nouveau titre.

En ce qui concerne **les collectes**, il s'adresse dans un courrier non daté, au président du C.DL en tant que président du C.C.L.

« Concernant votre circulaire du 23 juillet concernant une collecte au profit du 5 dragons.

Je ne vois pas la possibilité de faire une collecte dont le rendement sera nul ou insignifiant et je dois vous en donner les raisons :

En rapport constant avec la population, je puis ici me faire l'écho de l'opinion publique en ce qui concerne l'armée. Pendant que la guerre a duré, tout le monde a fait son possible pour venir en aide à nos F.F.I. : moi même je m'y suis employé de mon mieux et tout l'arrondissement a répondu généreusement aux appels que j'ai lancés, ce qui a permis trois voyages en Alsace avec des camions de vêtements et de vivres distribués à nos gars qui, mal vêtus et mal équipés ont quand même bravement contribué à la Victoire.

Malheureusement les agissements de certains de nos militaires ont retourné l'opinion publique et ne donnent pas la preuve que le sentiment de l'honnêteté et de l'honneur existe dans l'armée plus que tout autre part. Nous pouvons citer les voitures militaires parcourant les campagnes à la recherche de l'amélioration d'un ordinaire meilleur que celui de certains civils. Quand ce trafic n'est pas destiné à l'approvisionnement de certains restaurants du marché noir ou au marché noir tout court.

Officiers et soldats viennent en permission avec des cargaisons pillées chez l'ennemi avec l'armée et qu'ils détournent à leur profit personnel, alors que ce qui peut être repris chez le boche devrait aller à nos nombreux sinistrés. Ventes d'effets appartenant à l'armée, essence, chaussures, vêtements, ce trafic est constaté journellement ; nous ne pensons même pas aller trop loin en disant ventes ou vol de véhicules.

Ajoutons à cela les nombreux cadres issus du (...)de la Mairie qui sont à tous les échelons venus farcir l'armée d'éléments indésirables pour le peuple.

Il m'est donc permis de penser qu'une collecte ne peut donner un résultat justifiant le déplacement d'un camion dans notre région ; je ne crois pas devoir en prendre l'initiative sachant que je m'attirerai de nombreux refus avec des réponses désobligeantes que mon état d'esprit personnel ne pourrait contredire.

Il nous reste ici une somme assez importante ; notre comité d'entraide à l'armée qui comprend l'arrondissement- et les raisons sont données ci-dessus-, se propose- de verser cette somme aux œuvres d'entraide aux victimes de la résistance.

Malgré les objections qui pourront être soulevées plusieurs

membres de notre comité étant absents- je prends la liberté de faire un prélèvement de 3000frs en faveur du 5 dragons.

Il y a sûrement parmi ce régiment des braves qui, comme les civils sont écoeurés du gaspillage et de la mauvaise conduite de certains des leurs, puis pour ce qu'ils ont fait avant, ils ont quand même droit à notre reconnaissance.

Si vous avez avant nous, contact avec les ramasseurs de la collecte, je vous serai reconnaissant de leur faire part de mes objections qui seront aussi celles du C.C.L. et de leur remettre la somme de 3000frs que je vous rembourserai à notre prochaine réunion du C.D.L.

Bien cordialement »

L'épuration

Jules est désigné à la commission d'épuration administrative, une convocation pour le 8 juin 1945 en atteste.

Quelques semaines plus tôt, 18 avril, dans un courrier adressé au colonel Dumont (commandant le 5^e bureau- état major- 8^e région) il désigne deux individus suspects ayant cherché asile en Allemagne : un architecte chef milicien et un engagé dans la LVF.

Il ne peut évidemment pas y avoir de désignations anonymes, ce n'est qu'après enquête rigoureuse que pourront être signalés à la commission administrative les suspects.

Le comité de Charolles réalise une affiche pour expliquer dans quelles conditions pourra se faire cette épuration.

On peut aussi lire dans la presse régionale, le 16 mars, sans doute 1946, sous sa plume l'article suivant, titré « EPURATION »:

« Un arrêté du 15 novembre 1945 a prévu une assemblée générale des Chasseurs au début de l'année 1946.

La société départementale organise cette réunion à Mâcon le 16 mars.

Qu'est la Société départementale des chasseurs de Saône et Loire ? Un organisme créé par Vichy.

A la tête de cette Société ont été mis des hommes désignés et imposés par Pétain ; ces hommes président encore au fonctionnement de cette association avec tout l'autoritarisme qui les caractérise.

La convocation publiée dans la presse règle la participation de cette assemblée générale ; or, pour être admis il faut être de la maison ou possesseur

d'un territoire de chasse de 100hect. Une association ne disposant de cette superficie ne pourra être représentée, c'est-à dire que dans la mesure du possible il faut assurer la présence d'une majorité susceptible de réélire des hommes que les pouvoirs publics auraient dû mettre à la porte depuis 18 mois.

Pour cela il faut éliminer la voix des petits chasseurs qui pourtant, apportent leur quote part au budget de la Société départementale.

Seront donc présents pour désigner les futurs représentants de l'association : les membres du conseil d'administration, les hobereaux possesseurs de chasse personnelle, les associations possesseurs du droit de chasse sur des chasses particulières et les représentants de quelques sociétés.

Celles des sociétés qui n'ont pas droit au chapitre, même si elles font du repeuplement ou de la destruction de nuisibles.

Chasseurs, dans toute la mesure ou ces Messieurs vous accorderont l'entrée à l'assemblée générale, vous serez présents pour accomplir l'épuration qui s'impose.

Vous signifierez aux créatures de Vichy, qu'elles n'ont plus rien à faire dans les organismes d'une France nouvelle et vous désignerez démocratiquement les hommes qui régiront pour que la chasse devienne un sport vraiment démocratique qui soit de moins en moins l'apanage des oisifs, vivant du fruit du travail d'autrui.

Va-t-on permettre que la masse des chasseurs soit encore régentée par ses ennemis de toujours, par ceux qui voient dans la chasse un privilège de la fortune, par ceux qui dans tous les départements remplissent des fonctions usurpées, qu'ils détiennent d'un pouvoir déchu et vomé par le pays entier. »

A propos de l'Épuration

Afin que la lumière soit faite et que des critiques sans fondement ne viennent pas troubler la bonne marche de la libération et l'œuvre de justice qui doit l'accompagner, il est fait appel à tous pour faciliter la tâche des organismes officiels.

Tout citoyen ou citoyenne qui sera en mesure de fournir des preuves sérieuses concernant une personne quelconque ayant trahi la France depuis 1940, soit par ses actes (collaboration effective avec l'ennemi, dénonciation de patriotes, profits illicites sur la population : marché noir, accaparement), soit parce qu'elle a appartenu activement à une association antinationale (P. P. F., R. N. P., Francisme, Milice, etc...), soit par une propagande écrite ou orale contrôlable, devra faire à la Commission d'épuration, organe émanant du Comité de Libération de Charolles (Collège de Jeunes Filles), une déposition destinée à provoquer une enquête plus approfondie.

Ces dépositions seront reçues à la Permanence, au local ci-dessus indiqué, tous les mercredis, de 19 h. à 20 h., et dimanches, de 9 h. à 10 h.

Les personnes qui ne pourraient se présenter aux lieux et heures indiqués, auront la faculté de rédiger une déposition écrite, avec nom et prénoms, datée et signée, et de l'adresser au Président du Comité.

Il est bien entendu qu'il ne peut être question d'accepter les dénonciations anonymes ; celles-ci feront l'objet d'une enquête rigoureuse et leurs auteurs seront sévèrement punis. Nous voulons en finir avec les méthodes ignobles de la Gestapo. Nous ne voulons pas des vengeances, mais des châtements. Nous ne voulons pas diviser, mais unir les éléments sains de la Nation autour du programme de libération et reconstruction nationale.

Le Comité de Libération de Charolles.

L'épuration, ce n'est pas toujours chose simple, son ami Marchand (Ange dans la clandestinité) lui adresse le 5 août 46 la lettre suivante :

« Mon Cher Jules

J'ai bien reçu ta lettre du 25 juillet qui m'a fait un réel plaisir. Je constate, que tu te trouves dans le même état d'esprit que moi. En ce qui me concerne, toutefois, je ne suis guère surpris, mes contacts avec divers organismes de Résistance m'ayant fixé depuis longtemps sur les mobiles réels de la plupart d'entre eux. Nous aurons bientôt l'occasion de parler de tout cela à

l'occasion de mon voyage à Charolles... »

Quelques semaines plus tard :

« Mon cher Jules

*Deux mots pour te dire le plaisir que j'ai éprouvé à te rencontrer à nouveau avec tes **mêmes convictions et la même foi dans les possibilités d'un avenir meilleur.***

Tu trouveras ci-joint, la photo que j'ai promise à Tutois et sur laquelle figure la sinistre gueule du dénommé Lucien. Les personnes à qui je l'ai montrée à Lyon, l'ont sans hésitation reconnu comme l'auteur de l'arrestation de notre vieil ami Julien le 21 janvier 44. Julien est mort à Sarrebruck des suites des tortures infligées à Lyon, par cette sinistre brute. Dans cette affaire je me considère comme « partie civile » et ce ne sont pas les quelques services rendus en dernier lieu à la Résistance qui me permettent de lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. On se plaint dans les milieux Résistants de la faillite de l'épuration. Quoi d'étonnant à cela lorsque l'on constate que Lucien n'a échappé jusqu'ici à la justice qu'avec l'appui de résistants influents qui se font ouvertement ses défenseurs... ?

C'est sur cette triste constatation que je termine aujourd'hui. Avec mes respects à Madame Pierreclaud.... »

(C'est moi qui souligne, Jules s'est battu pour le présent bien sûr, mais aussi pour l'avenir).

« Lucien » n'est pas le seul, loin de là, à avoir tourné casaque au moment où l'Allemagne semblait devoir perdre. Certains pour sauver leur peau, d'autres ont même eu l'outrecuidance de se revendiquer comme résistant et de réclamer une carte de combattant. Peut-être ce Lucien est-il l'agent double que l'on a retrouvé au maquis de CRU.

Je regrette vivement de n'avoir pas pris le temps d'interviewer mon père avant sa mort, il aurait certainement pu m'en dire davantage, puisqu'il a été dans ce maquis du début de son installation à la libération de Cluny.

Le rôle de Jules a été de désigner des coupables, lorsqu'il y avait des preuves tangibles, mais aussi de **défendre des personnes injustement accusées**. Il en a été ainsi à propos d'un commandant de la gendarmerie de Cluny, accusé d'être collaborationniste, d'avoir fourni des listes de patriotes... Dans un courrier en date du 7 octobre 1944, transmis au Préfet, il rédige une défense très

argumentée de ce commandant, en cinq points et précise à l'occasion du 3^e point « ses sentiments anti-résistants ou collaborationnistes sont purement fantaisistes et calomnieux... Connaissant tous les éléments de la résistance, il ne les a jamais dénoncés et a fait tout son possible pour les prévenir ou égarer les recherches des allemands, en particulier pour M.Pierreclaud, président actuel du Comité de Libération de Charolles ». Il était bien placé pour en parler !

En marge du document, au crayon « indiquer qu'il s'agit d'un fonctionnaire à ne pas inquiéter »

Dans le courrier que ce commandant a écrit pour sa défense on trouve : « Au début de 1944, je crois, un détachement de policiers allemands s'est présenté à la gendarmerie de Charolles dans le but d'avoir des renseignements leur permettant de découvrir M.Pierreclaud, Président actuel du comité de Libération de notre ville ; dès que j'ai eu connaissance de cette visite (ce n'était pas moi qui les avais reçus), j'en ai fait part immédiatement à un militaire de la brigade, ami de M.Pierreclaud, en lui disant qu'il devait le prévenir. »

Il s'est **aussi porté garant** de la conduite de certains camarades en fournissant des attestations. Par exemple, en date du 6 octobre 1947, pour le camarade Dessolin, il atteste qu'il participait à la Résistance tant dans la période clandestine que depuis le 6 juin 1944.

« Depuis décembre 42 il s'était mis à ma disposition et avait préparé de nombreux points de dissimulation (pour les armes et le matériel destiné à être distribué au moment du débarquement).

Ayant quitté Cluny pour opérer dans la région charollaise, mais en liaison avec les camarades clunyois, j'ai pu y suivre l'action de Dessolin qui s'est dépensé avec les différents groupes locaux dans l'organisation et l'approvisionnement des réfractaires du S.T.O. constitués en Maquis.

J'ai appris avec surprise la mort de ce camarade, mort survenue à la suite d'évènements mal contrôlés et d'une regrettable méprise.

Peuvent être consultés au sujet de son action : Messieurs Berthaud, dans la clandestinité Commandant Bert, inspecteurs des forces F.F.I. de Saône et Loire, président du C.D.L. de Saône et Loire et le commandant Ferrand du 5^e Dragon.

Vers juillet ou août 44, j'ai rencontré Dessolin en compagnie d'une équipe dirigée par le commandant Ferrand, alors que moi-même rentrais d'une opération de nuit ; cette équipe terminait la mise en place du premier parachutage important (4 avions) qui a eu lieu dans la région... »

Que nous dit Simone sur l'épuration ?

Simone avait peu de souvenirs de la période de l'épuration, elle ne se sentait pas partie prenante de la vengeance exprimée de cette façon. Sur Cluny elle ne se souvenait pas que des hommes aient été concernés par la collaboration. Certains étaient entrés dans les SOL (Service d'Ordre Légionnaire) de Pétain, mais en voyant le vent tourner ils s'étaient mis en retrait.

En revanche des femmes étaient accusées d'avoir été « les putains des boches ». Elle revoyait très clairement ce jour où, après la libération de Cluny, une bande de résistants, pas parmi les plus jeunes, des hommes d'une trentaine d'années ou plus, considérés comme des bravaches, avaient arrêté un groupe de femmes.

Au moment où elle a croisé le groupe, les femmes étaient déjà tondues, têtes baissées ; on leur faisait remonter la ville, sous les yeux des habitants sur le pas de leur porte. Simone a ressenti de la honte, comment peut-on faire subir des actes aussi dégradants ?

Ces actes étaient totalement contraires aux recommandations des directions de la Résistance, mais quand on n'a pas fait grand chose pendant les années d'occupation, on croit pouvoir se racheter en blâmant et en humiliant les autres.

L'aide aux déportés

Bien sûr, il y a l'épuration, mais il y a aussi l'aide aux déportés. Une lettre datée du 18 avril 1945 adressée par le président du comité de Libération Départemental -V.Berthaud- aux présidents des comités cantonaux trace les lignes de conduite.

« Le retour prochain des Déportés, impose des tâches immédiates aux Comités Départementaux et Cantonaux et Locaux de la Libération qui se doivent de recevoir dignement et d'aider ceux qui ont été durement frappés dans la lutte commune contre l'opresseur.

Les C.D.L et les C.C.L. ainsi que les C.L.L. collaborent déjà très étroitement avec les organismes gouvernementaux et administratifs chargés à l'échelon régional et départemental des questions touchant au retour des prisonniers et des déportés. Je ne puis que les inviter à participer plus activement encore, s'il est possible, à l'action entreprise pour réaliser l'accueil chaleureux et pour apporter l'aide matérielle et morale que nos frères de combat, prisonniers et

déportés sont en droit d'attendre de nous.

Mais, il est normal que les Comités de Libération se penchent avec une sollicitude toute particulière sur nos anciens compagnons de la lutte clandestine, sur les déportés politiques qui rentreront après avoir subi longtemps les pires épreuves.

A cet effet, j'estime que le retour des déportés devra donner lieu à de belles manifestations de sympathie organisées par les C.D.L, C.C.L. et les C.L.L.. D'ores et déjà il convient que ceux-ci examinent la situation des déportés et recherchent les moyens de leur assurer dès leur retour, l'aide morale et matérielle dont ils auront certainement besoin ; cette aide qui sera sans doute nuancée en fonction des situations observées, devra être continuée jusqu'à ce que chaque déporté soit pleinement réintégré dans sa famille et dans la communauté française.

J'appelle tous les comités de Libération à traduire dans les faits leurs sentiments fraternels à l'égard de nos compagnons de lutte clandestine et je les remercie déjà pour les initiatives qui seront prises et pour les réalisations qui seront effectuées.

Veillez agréer Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments patriotiques. »

Le Cosor

Comité des œuvres sociales de la résistance

Faisant suite à la demande d'accueil formulée dans le texte précédent se sont créées des organisations. C'est au cours de l'assemblée générale du 7 juin dont Jules Pierreclaud est vice - président, qu'est décidée la création d'une association COSOR de Saône et Loire. Ces associations, aujourd'hui encore existent, disposent de maisons de retraites par exemple.

En 1949 Jules est **chargé de la propagande**, il a mis sur pied des séances cinématographiques à Charolles, Digoin et Paray.

Les films étaient mis gratuitement à disposition, par la section Film de l'assemblée, de l'ambassade de Grande Bretagne.

Le 17 juillet 1950, il reçoit de l'Ambassade d'Angleterre le courrier suivant :

« Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 11 juillet ainsi que de vos rapports.

Toutefois, je remarque que sur vos affiches, vous avez fait figurer le titre des films. Or, ainsi qu'il est précisé sur nos conditions de prêt :

« Les groupements ont la liberté d'annoncer leurs séances, mais sans préciser le titre des films projetés. »

Je vous prierais donc à l'avenir de vouloir bien procéder ainsi.

Je suis disposé à vous accorder, si vous le désirez, le dépôt pour une année

par exemple, de quelques uns de nos sujets, ce qui vous permettrait de faire les séances quand vous le jugeriez bon... »

Mais de quels films peut-il s'agir ? Il faudrait examiner soigneusement les titres d'une liste que l'on trouve dans les archives familiales, mais ce courrier du 31 janvier 1950 nous indique quelles étaient les préoccupations de Jules pour ces séances cinématographiques : les questions agricoles, encore !

« Nous vous remercions de votre lettre du 27 courant. Nous vous remettons ci-joint une liste de nos films ainsi que nos conditions de prêt.

Nous regrettons de vous informer que nous n'avons pas de film traitant sur l'amélioration des élevages de basse-cour, mais il est possible que vous trouviez intéressants les films embryologiques sur le développement du Poulet et le développement du Lapin... »

Les conditions de prêt étant un retour aux dates indiquées, pas de publicité sur le titre du film projeté et un rapport accompagnant le retour de la bobine.

Louis Chevalier, président du COSOR, installé à Mâcon, en date du 17 juin 1950, s'adresse ainsi à Jules :

« Mon cher camarade

Je reçois à l'instant votre lettre du 16 me tenant informé du résultat de vos séances cinématographiques, je vous félicite bien chaleureusement.

Je pars ce soir pour un voyage de plusieurs jours ; surchargé de travail il m'est absolument impossible d'organiser personnellement une séance à Macon.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de compter sur les autres camarades du C.O.S.O.R. Il nous faut à Macon, une organisation préalable. Le mieux de beaucoup serait que vous obteniez votre mutation à Macon.

En attendant, dites-moi la date à laquelle il vous paraît opportun de provoquer une réunion du C.O.S.O.R.

Nous en profiterions pour essayer de constituer un bureau dynamique, et pour étudier les demandes de secours que vous auriez en instance. »

L'efficacité de Jules est largement reconnue, il organise la projection de films mais aussi la vente de pochettes surprises et des quêtes, dont le produit atteint 70.000F, somme qu'il a versée au compte du COSOR : il est vivement remercié et félicité. » (Extrait du compte-rendu rédigé par Mme Loiron et visé par le président L.Chevalier)

Le 3 juillet 1946, Jules s'adressait au délégué cantonal pour lui faire part de moyens pour récolter de l'argent :

« Comme vous le savez par la publicité faite à ce sujet, les comités cantonaux du C.O.S.O.R. ont le devoir d'organiser des manifestations en vue de procurer des fonds à la Caisse de cette œuvre dont vous connaissez l'action tant dans la clandestinité que dans l'époque actuelle.

Il n'a pas été possible d'organiser partout quelque chose avant le 30 juin, et je me permets de vous adresser une suggestion qui vous permettrait d'obtenir le maximum avec le moins de frais et de travail.

Il s'agit d'obtenir des commerçants de la localité des bons représentant marchandises ou objets à prendre chez eux afin de garnir avec les bons le plus d'enveloppes possible. Les producteurs de la campagne peuvent aussi être sollicités ; $\frac{1}{2}$ livre ou livre de beurre, $\frac{1}{2}$ douzaine ou douzaine d'œufs, fromages.... Nous avons ainsi pu faire à Charolles 600 enveloppes que nous avons vendues au cours d'une séance de cinéma avec l'autorisation du propriétaire de la salle ; chaque enveloppe était gagnante et vendue 30 francs.

Travail : $\frac{1}{2}$ journée à 4 pour récupérer les lots, 1 heure pour préparer les enveloppes, le temps de les vendre en une séance. Frais : l'achat des enveloppes. Les dons en argent avaient été transformés en dixième de la Loterie Nationale, chaque dixième donnant une enveloppe.

Vous pouvez si vous en avez les moyens, organiser toute autre manifestation, mais il est souhaitable que votre canton d'abord soit à l'honneur et aussi l'arrondissement de Charolles ; nos camarades méritent bien que nous fassions en leur faveur un petit effort.

Le Centre de Macon est à votre disposition pour vous fournir à cette occasion du tabac américain, cigarettes Chesterfield, chewing-gum, cacahuètes... ces marchandises ont été vendues à un prix fixé et nous avons ici liquidé le stock que j'avais ramené en prévision d'en remettre aux autres cantons.

Cette vente et celle des pochettes, nous ont permis de verser plus de 33.000 francs à l'œuvre, qui déjà a tant fait pour les veuves, les malades et les orphelins de la Résistance.

*J'espère qu'un effort de votre part, permettra de faire plus encore.
....Si vous désirez des marchandises à fournir par Macon, je puis à l'occasion les grouper et les amener à Charolles où vous aurez moins de difficulté pour en prendre livraison »*

Le C.O.S.O.R., organisait aussi des **colonies de vacances**, à la mer, à la montagne et en forêt noire, en atteste un courrier à l'adresse du président du comité cantonal pour lui demander si dans son canton des enfants de victimes sont susceptibles d'en profiter, il mettait aussi en place des « marrainages » pour les

orphelins.

Les décorations

28 octobre 1946 : chevalier du mérite agricole

Trois documents en attestent, le premier, signé du ministre de l'Agriculture, Prigent ; Jules Pierreclaud est alors désigné comme étant cultivateur à Charolles. Le même ministre s'adresse au docteur Mazuet, député pour l'en informer. C'est sans doute ce dernier qui avait fait la demande de cette reconnaissance.

Le dernier courrier date du 7 novembre de la même année et émane du Préfet de Saône et Loire et l'informe que « le Président du Gouvernement Provisoire vient de vous conférer le grade de*Je vous adresse mes sincères félicitations pour cette promotion si justement méritée* »

Il est dit qu'il a refusé **la légion d'honneur**, sans doute parce qu'il fallait en faire la demande mais il n'a pas hésité à proposer certains de ses camarades. En atteste ce courrier de Mazuet en date du 20 juillet 1946 :

*« Mon cher camarade,
Bien reçu ta lettre. Entendu, je propose le candidat de Charolles pour la légion d'honneur et signale à Tanguy l'intérêt qu'il y a à ce que nous soyons prévenus les premiers (s'il y a possibilité de lui accorder).
Pour tes deux autres candidats, je m'adresse à l'Education Nationale en signalant à Naergelen, particulièrement Château »*

Médaille de la Résistance : JO du 13/07/47

Cette médaille est attribuée par décret du Président de la République, le ministre de la guerre Paul Coste-Floret, étant chargé de l'exécution du décret, au Lieutenant Jules Pierreclaud ; le texte est signé le 31 mars 1947. Il est transmis par la Direction des FFI de Saône et Loire.



La reconnaissance Britannique

Il est plus difficile de savoir exactement de quelle distinction il s'agit.

A sa mort, dans un article on parle de la Military Cross et de la Distinguished service.

Qu'en est-il réellement ?

Daté du 18 mai 1949, un courrier signé du Consul -Général de sa Majesté l'informa que

« Le samedi 4 juin à 11h à Charolles, devant le monument aux morts, par la permission et avec l'assistance des Autorités de la République, il sera procédé à une remise de distinctions britanniques dont je suis chargé par son excellence l'Ambassadeur d'Angleterre à Paris, et de vous y convier afin de recevoir le Certificat d'Appréciation royal et son Insigne qui vous a été décerné par ordre de sa Majesté le Roi Georges VI en reconnaissance des éminents services que vous rendiez pendant la guerre... »



By the KING'S Order the name of
Monsieur Jules Pierreclos
was placed on record on
26 November 1946
as commended for brave conduct.
I am charged to express His Majesty's
high appreciation of the service rendered.

C. R. Attlee

Prime Minister and First Lord
of the Treasury

Un autre document, en anglais, explique comment porter cette décoration :
« *The enclosed Silver Laurel Leaf Emblem is sent by the Command of His Majesty in connection with your award of The King's Commendation for Brave Conduct. This may be worn directly on the coat, after any medal ribbons, or by itself.*

(The Emblem- a spare one of which is enclosed for a second coat- should be worn with the stalk farthest from the left shoulder) "

Il s'agit donc d'une feuille de laurier en argent que nous n'avons pas retrouvée dans les archives familiales. Et ça ne correspond, ni à la Victoria Cross, ni à la Distinguished service évoquées à plusieurs reprises. Et l'ambassade britannique malgré plusieurs courriers n'a pu éclairer notre lanterne sur cette question.

Croyez - vous que Jules puisse être fier d'une pareille reconnaissance ? Pas tout à fait, car tous ses compagnons ne sont pas pressentis pour la même récompense, aussi écrit-il au Consul.

« Charolles le 4 juin 1949

*Mon sieur Jules Pierreclaud, ex responsable du
réseau Buckmaster à Charolles
A monsieur le Consul de Grande Bretagne à Lyon*

Monsieur le Consul

Au cours de la cérémonie de ce jour, vous êtes chargé de remettre à quelques résistants charollais une haute distinction décernée par sa Majesté le Roi d'Angleterre.

Soyez persuadé que l'honneur qui échoit ainsi à des citoyens français est très apprécié et que mes camarades et moi-même recevront avec émotion cette distinction qui honore la Résistance française ; cette résistance qui a été un symbole d'union entre nos deux pays et a effacé les rivalités néfastes que nous a enseigné l'histoire.

La joie et je dirais même l'orgueil que nous ressentons est terni par l'ombre d'une certaine déception, déception qui nous fait un peu regretté d'avoir été distingués.

Cette déception a pour objet l'oubli de quelques camarades dont nous jugeons les mérites égaux aux nôtres et qui ne sont pas compris dans les promotions dont vous avez l'honneur de remettre les insignes.

Je crois donc avoir le devoir en tant qu'organisateur à Charolles de l'équipe clandestine travaillant avec les services anglais, de signaler à votre haute autorité quelques oublis dont la réparation donnerait à notre joie de ce jour sa pleine signification.

A Cluny depuis octobre 1942, puis à Charolles depuis avril 1943, j'étais en liaison avec des agents du réseau Buckmaster. J'étais chargé par eux d'organiser la réception et le stockage d'armes et de matériel. L'équipe constituée a mené à bien toutes les missions confiées et au 6 juin 1944 il a été possible d'armer convenablement, les premiers éléments de la Résistance active dont l'action a été des plus efficaces.

Les camarades de cette équipe ont toujours répondu au premier appel, ils ont fait le même travail, participant aux mêmes opérations, dans la mesure de leurs moyens et avec le plus complet désintéressement.

Après le 6 juin 1944, tous sont restés dans l'action, appelés à

différentes fonctions suivant les circonstances et les ordres des chefs alliés ou français qui avaient pris la main des opérations incombant aux Forces Françaises de l'Intérieur.

Si vous croyez Monsieur le Consul que ma requête puisse avoir par votre entremise une suite favorable auprès de sa Majesté le Roi d'Angleterre, je suis à votre disposition pour vous fournir en toute sincérité, les états de service de quatre camarades des plus méritants.

Le récompense de ces services, comblerait de satisfaction ceux que vous honorez aujourd'hui et rehausserait à leurs yeux, la valeur de la distinction qu'ils reçoivent.

La loyauté, la camaraderie et la compréhension rencontrée auprès des services britanniques avec lesquels nous avons collaboré pendant la période clandestine et après le 6 juin 1944 nous fait espérer une suite favorable.

Comptant sur votre esprit d'équité, je vous prie »

Nous ne savons pas s'il reçut une réponse et si les camarades évoqués ont eux aussi été récompensés. Mais la cérémonie a bien eu lieu, la presse en a rendu compte.

Le progrès juin 1949

« Des résistants charollais à l'honneur »

« Samedi dernier dans la matinée s'est déroulée une émouvante cérémonie au Monument aux morts de Charolles.

*En présence de M. le Préfet de Saône et Loire , de M. le Sous Préfet de Charolles, de la municipalité, de délégations diverses, des enfants des écoles et d'une partie de la population, dix résistants charollais recevaient des mains de Sir Robert Parr, consul général d'Angleterre à Lyon, le **certificat d'appréciation royale**, délivré par sa Majesté le Roi d'Angleterre, en reconnaissance des services rendus pendant l'occupation, en collaboration avec les parachutistes britanniques.*

Après la sonnerie « Aux morts », la clique ouvre le ban et sir Parr épingle l'insigne sur la poitrine de tous ces braves qui n'ont jamais douté de la victoire finale et ont tout risqué pour l'obtenir.

MM Pierre Chafiotte, René Flécharde, Lucien Gillot, Louis Lapalus, Jules Pierreclaud; Louis Binet, Jean Sarrazin, M. De Charnisay, M. Gendeau, Mme Jean Sarrazin, tous bien connus dans la région charollaise, ont bien mérité de la patrie, mais ils ont droit également à la reconnaissance du pays ami qu'est

l'Angleterre. Ils l'ont obtenue samedi par l'intermédiaire de M. le Consul de Grande Bretagne.

Ils ont droit également à nos plus chaleureuses félicitations. Nous les leurs offrons de tout cœur. »

Une photo en garde trace.



La Résistance de Simone et max

Nous avons déjà évoqué la participation de Simone, la fille aînée de Jules, à l'accueil des réfugiés espagnols, et ses débuts, à la demande de son père pour aller chercher à Mâcon des cordons Bredford, qui servaient de détonateur et puis son rôle dans l'organisation des communications entre les antennes de réseau et les maquis.

Pendant plus de trois ans, elle a transmis des messages codés, transporté du matériel, à pied, en vélo, elle a parcouru des kilomètres, participé à quelques parachutages, elle a couru des dangers, elle a été bombardée, elle a soigné, sans jamais ressentir de vraies peurs et lorsqu'on lui demande ce qu'elle a tiré de cette expérience, elle dit qu'elle n'en sait rien, « ça m'a rendu résistante ». Elle n'aurait pas pu faire autrement, si elle ne s'était pas engagée, elle aurait eu honte d'elle.

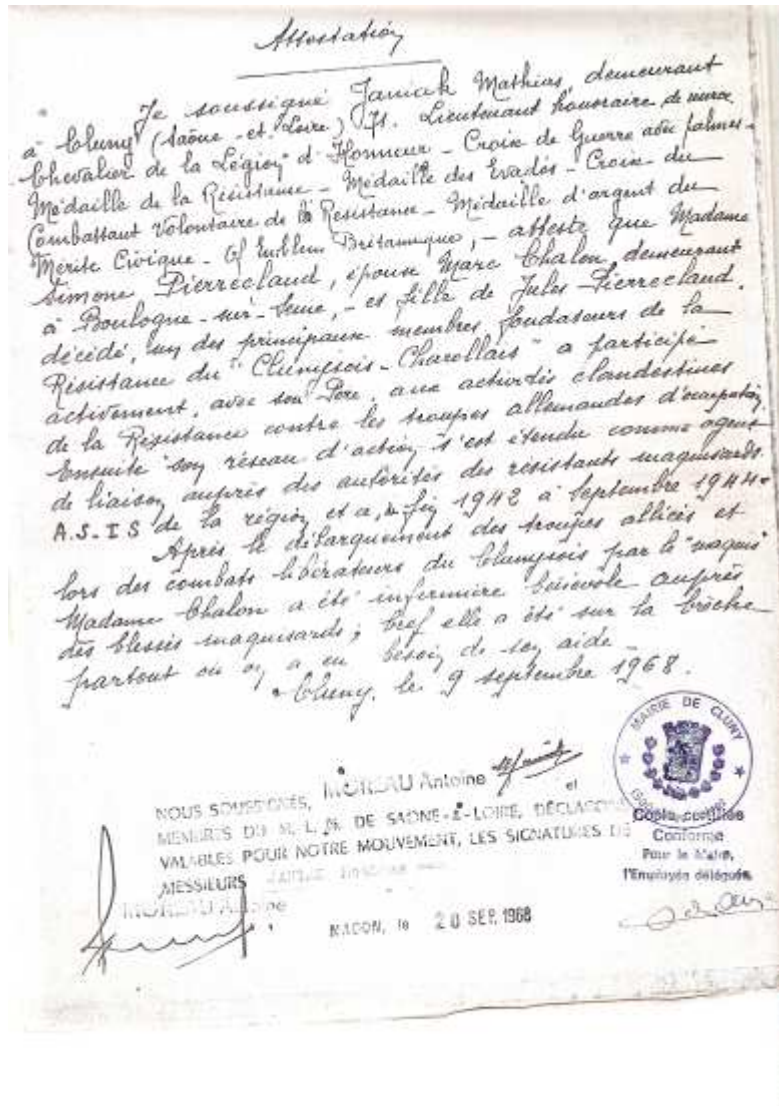
Elle était engagée, elle le resta jusqu'à la fin de la guerre mais ses engagements ne s'arrêteront pas là. On la retrouvera bien des années plus tard, bénévole dans des associations pour se battre contre les incohérences de l'Aide Sociale à l'enfance dans la prise en charge des enfants, aux côtés d'Alexis Danan pour venir en aide aux enfants maltraités et comme si cela ne suffisait pas, pour développer des conditions d'adoption plus satisfaisantes.

Elle écrit: « *tout ce que j'ai fait et donné est un geste d'amour pour mon père, pour la France mais aussi pour celui qui allait devenir mon mari.* »



Comme, elle a travaillé essentiellement pour son père et comme correspondante du maquis de CRU, ou agent de liaison entre plusieurs réseaux, peu de documents attestent du travail accompli, cependant plusieurs témoignages lui ont

permis d'obtenir et tardivement la carte de combattant.



Pour ce qui est de Simone, peu de papiers mais des souvenirs bien vivants. J'ai pu l'interviewer durant l'été 2008, sur ses souvenirs de résistance.

Après plusieurs stages à Lyon, Simone avait validé son diplôme de monitrice FFG 3è degré (Fédération Française de Gymnastique). Elle attendait sa première nomination. On l'a alors envoyée à Varay où étaient accueillis des enfants de la région lyonnaise qu'il fallait cacher, pour la plupart des enfants juifs. Elle était engagée officiellement, mais non rémunérée par l'association qui l'avait embauchée, il n'y avait pas de quoi la rétribuer. Elle jouait là le rôle d'une monitrice de colonie de vacances. Le centre a ensuite disparu et il n'a pas été possible pour Simone de retrouver des traces de cette période.

Et puis la nomination est arrivée, le lycée de Louhans pour l'année scolaire

1943- 1944. Elle logeait chez un professeur de mathématiques du lycée, dans une chambre indépendante.

Allait-elle interrompre ses activités? Pas du tout. Très vite on a su à Louhans qu'on pouvait lui faire confiance, elle a donc servi d'estafette entre Louhans et Cluny, avec parfois quelques missions à Lyon. Son champ d'activité prioritaire étant tout de même Cluny durant les week-end et les vacances scolaires.

Au lycée, difficile de se manifester, elle savait que les parents de certaines élèves étaient franchement collaborateurs, cependant, sa petite résistance à elle, c'était, lorsqu'elle défilait avec ses élèves de chanter, dans les rues de Louhans, « Général, nous voilà », au lieu de « Maréchal, nous voilà! »

Je voulais savoir si malgré la dureté de la période, elle **avait des souvenirs drôles ou amusants**. Elle était, elle a toujours été « inconsciente », c'est elle qui le dit, avec le sourire, « je savais bien jouer au con », ajoute-t-elle. Et lorsqu'elle raconte les moments qui lui paraissent drôles, on constate que c'est plutôt le regard porté sur les situations, les comportements, qui, après coup, que ce soit à l'époque ou bien maintenant, rendent certaines situations comiques.

A Louhans, elle déjeunait dans un bistrot proche du lycée où elle travaillait ; elle y retrouvait des contacts de la Résistance. Un jour la patronne les prévient de l'arrivée d'un contrôle allemand, peut-être avaient-ils été dénoncés. Très vite, ils se demandent s'ils ne détiennent rien de compromettant, ce qui heureusement était le cas. Simone se souvient, comme d'une bonne blague, d'avoir été charmante, souriante, on lui aurait donné le bon dieu sans confession. Ses amis et elle-même ont sans doute bien rigolé une fois les soldats partis, ne serait-ce que pour chasser la peur.

La deuxième histoire évoquée par Simone, se passe à Mâcon, non loin de la Kommandantur, près du grand hôtel où logeaient les officiers. Elle est accompagnée de Max, juif et réfractaire, qui deviendra son mari en juillet 1944. Soudain celui-ci lui signale qu'un groupe d'allemands approche et occupe le trottoir, il va falloir descendre sur la chaussée. Elle proteste vivement « moi, jamais, c'est ma place pas la leur », ce n'était pas le moment de se disputer, Max s'écarte, se met sur la chaussée, Simone reste, inconsciente comme toujours, non seulement des risques qu'elle courait, mais aussi des risques qu'elle lui faisait courir. Elle s'est fait solidement attraper par le coude, par un officier qui lui a fait faire trois tours sur elle-même. Cette fois, elle a eu l'intelligence de ne pas protester. La chance était avec eux, et les choses en sont restées là. Max a pu la traiter d'inconsciente ensuite, sans vraiment se mettre en colère comme

il en était capable parfois; il était peut-être assez fier qu'elle ait eu le courage de faire ce qui lui était, à lui, vue sa situation totalement interdit, à moins d'être suicidaire.

Le troisième épisode concerne le jour où, de Louhans où elle avait été affectée pour son travail, elle a dû emmener un message, en vélo dans l'Ain. Arrivée presque au niveau de Pont d'Ain, elle entend un « psitt », on lui fait signe d'un buisson, elle hésite, s'arrête, s'approche. Un homme lui signale que les allemands sont de l'autre côté du pont et il lui indique le dessous du pont. Trois cadavres étaient alignés. Là elle dit avoir eu les « miquettes » et sans demander son reste, elle a fait demi-tour avec son vélo et comme toujours en donnant l'apparence de la frivolité et de l'innocence.

La scène la plus drôle, en tout cas celle qui a provoqué l'hilarité de ses copains de Cluny, lorsqu'elle la leur a racontée se situe lors d'un week-end où, après avoir porté un document à Lyon, elle devait rentrer à Louhans pour travailler. Mickie, surnom de son futur mari, l'y attendait. Arrivée en gare, plus un seul train, rien que un convoi de soldats allemands qui emmenait en Allemagne des tableaux et autres œuvres d'art. Pas de problème pour Simone, elle prend ce train, seule femme à bord et pour une fois, heureusement, elle ne transportait rien. Elle se souvient d'un soldat s'endormant sur son épaule, et puis soudain, à une dizaine de km de Louhans, un grand bruit et le train qui déraile. La résistance l'avait fait sauter, ce qu'elle aurait pu prévoir.

L'aventure ne s'arrête pas là, il fallait qu'elle soit avant la nuit à Louhans, et comme elle ne manquait pas de culot, elle joue l'explorée qui doit absolument rejoindre son lieu de travail, encore une fois tout à fait inconsciente du danger doublement encouru. Qu'à cela ne tienne, un officier la fait reconduire à pied, par un soldat, tout à fait terrorisé et à juste titre, la mitrailleuse à l'épaule, craignant de voir émerger de chaque buisson « un terroriste », comme il disait. A ce moment là, elle n'en menait pas large elle non plus, leur équipage aurait bien pu servir de cible. Elle a été déposée en gare avec trois heures de retard et s'est copieusement fait « engueuler » par Max qui l'attendait sur les marches de la maison où elle logeait.

La réaction des copains à son récit fut une franche rigolade, ils étaient « pliés en quatre » « tu aurais pu te l'envoyer le petit fritz, tu aurais pu lui soutirer des renseignements ! ».

A une question sur **la peur**, Simone répond qu'elle ne sait pas ce qu'est « une vraie peur », elle a parfois eu « les miquettes » comme elle dit. C'est plutôt l'angoisse qu'elle évoquerait pour parler de certains moments et en particulier, de son pire souvenir, celui du moment où, enfermée dans l'hôpital de Cluny sous les bombardements, elle se trouvait entourée de morts et de mourants.

Mais il y avait aussi **de bons souvenirs**. Après les parachutages, et le rangement du matériel dans les camionnettes, les repas avec les copains et les anglais parachutés. Elle se souvient une fois d'avoir remis à sa place un des occupants de la camionnette qui tentait de lui caresser les cuisses.

Elle se souvient aussi des « retrouvailles » avec Max, lorsqu'il se libérait du maquis et qu'ils pouvaient s'échapper tous les deux à Lournand.

Quelques mots sur Max

Max a 20 ans en 1941, il ne veut pas porter l'étoile jaune, ses parents ne veulent pas quitter la capitale.

Ses parents, Germaine et Alfred vont réussir à vivre toute la guerre à Paris, subvenant à leurs besoins en vendant, des draps, sous le manteau, leur valise prête, si on devait les arrêter. Germaine Weill a 41 ans en 40, sa famille a émigré à Paris lorsque l'Alsace est devenue allemande et Alfred (Ephraïm ben Karkoukli) a une dizaine d'années de plus. Lui est né à Karkouk, sa mère ne pouvant assumer son éducation l'a envoyé en Egypte pour qu'il aille à l'école. Malheureusement, il a servi de main d'œuvre à son oncle et a attendu d'avoir 16 ans pour s'échapper à Paris puis à Londres, pour revenir s'installer à Paris. On raconte que Chalom, le nom de famille inscrit sur ses papiers, lui est venu lorsqu'il vendait des cravates dans un parapluie ; il ne parlait pas français et répondait « Chalom » à toutes les questions posées. Au-delà du mythe les choses sont un peu plus compliquées, mais c'est une autre histoire et les documents manquent pour la raconter.

En tout cas, pour tous les deux, ne pas se faire remarquer, attendre, chez eux ; peut-être la peur de perdre le peu de bien qu'ils possédaient, leur marchandise qu'ils vendaient sur les marchés ! Ils n'ont pas été inquiétés en juillet 42, au moment de la rafle du Veldiv' : parce qu'ils n'ont pas été dénoncés ? Parce que Boulogne Billancourt a été épargnée ?

Jamais je n'ai évoqué cette période avec ma grand-mère, mais je la savais très angoissée. Mon père racontait qu'un soir de 14 juillet, peut-être en 1938, alors qu'il avait été autorisé à sortir, il n'avait pu attendre le feu d'artifice, il devait être rentré avant 11 heures, ou qu'une autre fois lors d'un petit retard, elle avait déjà alerté le commissariat. Comment a-t-elle pu vivre cette période, à moitié recluse, son fils au loin ? Son cœur avait été mis à rude épreuve et l'a lâché, alors qu'elle était à peine âgée de 63 ans.

Sur un coup de tête bienvenu, Max décide de partir à Cluny. Sa tante Marcelle, la sœur de sa mère y est déjà avec son mari et ses deux enfants ainsi que le

cousin Fernand Baccarat, qui sera le seul déporté de la famille.

Marcelle est amie avec les Duplessis qui habitent Lournand, Il se trouve que Simone, connaît le fils, Roger. Il encadre les garçons au club de gym de Cluny, alors que Simone s'occupe des filles.

Max est hébergé chez les Duplessis, il travaille au jardin, au garage de vélos.

Ils étaient faits pour se rencontrer et se marient en juillet 1944.

Mais tout d'abord, Max s'engage dans les chantiers de jeunesse, le 28/07/1941, il sera libéré le 6/12/41. Nous savions son passage aux chantiers de jeunesse, mais mon père ne nous a jamais expliqué le pourquoi du comment.

Après l'armistice du 22 juin 1940, le service militaire obligatoire a été supprimé, et en date du 30 juillet de la même année sont créés, comme un substitut, les chantiers de jeunesse. Les jeunes hommes de 20 ans sont incorporés pour 6 mois, puis 8 mois à partir de 41, y compris les jeunes juifs. En juillet 41, Max a 20 ans, mais il part en décembre, il n'y reste donc pas la durée légale. Pourquoi ? A-t-il appris qu'en Afrique du Nord les chantiers de jeunesse viennent d'être interdits aux juifs ?

Ces quelques mois lui auront donné les compétences pour rejoindre le maquis : vie en camps, pour des travaux par exemple forestiers dans une ambiance militaire ; mais d'abord, accueilli chez les Duplessis, il travaille au garage et à Lournand. Lorsque nous étions enfants et que nous rendions visite à la « mémé Duplessis », il nous montrait avec orgueil le muret qui limitait le jardin en pente. « C'est moi qui est remonté la terre et dépierré ce terrain ! »

A Louhans, Max vient voir Simone plusieurs fois, il fallait être discret à cause des logeuses et puis un jour il est malade, au point d'être hospitalisé. L'hôpital d'autrefois, bonnes sœurs à cornette, rideaux pour séparer les lits, presque rien à manger. Max n'est pas enchanté de devoir rester dix jours, hospitalisé, malgré les visites de Simone qui lui apportait quelques provisions. Un jour, un sursaut, « Simone, mes fringues, tout de suite ! ». Un flair extraordinaire, une heure plus tard la Gestapo était dans l'hôpital. Max avait déjà vécu un épisode semblable à Paris au début de la guerre, il avait voulu monter voir ses parents. Il était chez ses cousins et soudain il prend la décision de quitter Paris, le lendemain visite de la Gestapo: « on a vu quelqu'un à votre fenêtre, qui c'était ? », terrorisée la cousine s'est écriée « c'est mon cousin, il est juif et il est réfractaire... ». Sa panique était telle qu'on aurait pu lui faire dire n'importe quoi.

Avoir vécu ces deux situations a fait dire à Max qu'il avait « la baraka. »

La lecture du livre de Jean Clauzel « La ferme de Crue, dans la paix et dans la guerre », m'interroge. Il dit avoir acheté la ferme en 1969 et avoir voulu en écrivant ce livre que « ses contemporains puissent, derrière une maison en ruines...voir une maison vivante ». Je n'y suis jamais retournée, je ne peux donc affirmer que les barbelés existent toujours, mais ce n'est pas la meilleure solution pour garder vivant un lieu que d'en interdire l'accès.

Mon père n'a pas manqué d'évoquer cette époque mais il ne nous a jamais vraiment donné beaucoup de détails, et nos connaissances sur les dates étaient bien imprécises, bien sûr nous savions que ce n'était pas la fête tous les jours pour se nourrir, mais ce qui était raconté était plutôt pittoresque, inattendu, rien de « dramatique ». Et puis, c'était nos vingt ans disaient mes parents. Pour les 50 ans de la libération de Cluny en août 2004, nous l'avons accompagné à une exposition, il nous a montré sur les plans où était son bataillon, mais hélas, je n'ai rien noté à l'époque.

Je savais « les chantiers de jeunesse », le travail chez les Duplessis, le maquis de Crue, la libération de Cluny, je crois même qu'il se vantait d'être le premier à être entré dans Cluny libérée, l'armée rejointe à Longwy, mais les dates ?

Les copains de l'époque, ceux qu'il fréquentait toujours de longues années après la fin de la guerre, sont tous morts. Le dernier en date Henri Gandrez, que je connaissais bien, pour le rencontrer chaque été lorsqu'il venait voir mes parents a écrit « Fault pas y crainsdre » publié en 1974. Je ne l'avais pas lu à l'époque, il me fournit aujourd'hui certains éléments ainsi que le livre de Clauzel précédemment cité.

Sur les épisodes pittoresques souvent racontés, il y a ce 11 novembre (je ne sais plus de quelle année 42, 43 ?) où, ayant répondu à un appel de Londres sans doute, il s'est retrouvé le seul péquin à tourner autour du monument aux morts et puis ces deux fois où, par « miracle », instinct de survie plutôt, il a échappé à une rafle de la Gestapo ou encore le jour où se promenant à Mâcon avec celle qui allait devenir sa femme, celle-ci a refusé de descendre du trottoir pour laisser passer des officiers allemands.

« Juif et réfractaire », ces deux qualificatifs, signature de son identité pendant cette période de la seconde guerre mondiale, je crois qu'il les a revendiqués toute sa vie. « Juif mais plus français que tous les français », s'étant battu pour la France, alors que « tous ces collabos... » Et réfractaire à tout, même à la loi juive qui fait que la religion est transmise par la mère. Pour lui, exception ! Donc nous, les enfants nous étions juifs. La loi c'était lui. Heureusement que sa femme, ma mère, a été

là pour arrondir quelques angles.

Pour revenir au maquis de Crue, celui-ci a été mis en place par la Résistance de Cluny pour permettre aux jeunes d'échapper au STO, le service de travail obligatoire. Après les Chantiers de jeunesse en 41, il est entré dans la Résistance en janvier 42, ce qui est attesté dans une déclaration officielle. Il rejoint le maquis à cause du STO*. Un premier groupe de cinq jeunes quitte Cluny dans la nuit du 9 au 10 mars 43, la nuit suivante ils partent à 7 dont Henri Gandrez et lui-même, sans doute. Les résistants de Blanot purent ainsi dire que « ils avaient mis les jeunes à la maternité ».

Un ordre de mission atteste qu'il est entré au maquis le 10 mars 43.

Dans son livre **La Résistance en Clunyois**, Jean Martinerie, (page 81)

« A la suite d'une réunion, en mars 1943, qui aurait rassemblé Jean Renaud, Antoine Moreau, Antoine Martin, Pierre Colin, André Cugnet, Jules Pierreclaud, Jean Jusseau, Pierre Commerçon et Joanny Sangoy, membres des AS de Cluny et Blanot, l'unanimité s'est faite pour héberger les réfractaires du secteur dans "la ferme de Cru". »

La combe de crue est bien choisie, mis à part le mont Epinet qui la jouxte, elle est séparée par plusieurs km de bois des autres communes. Son isolement est propice, mais son ravitaillement est rendu difficile. Simone se souvient y avoir emporté des provisions et des médicaments.

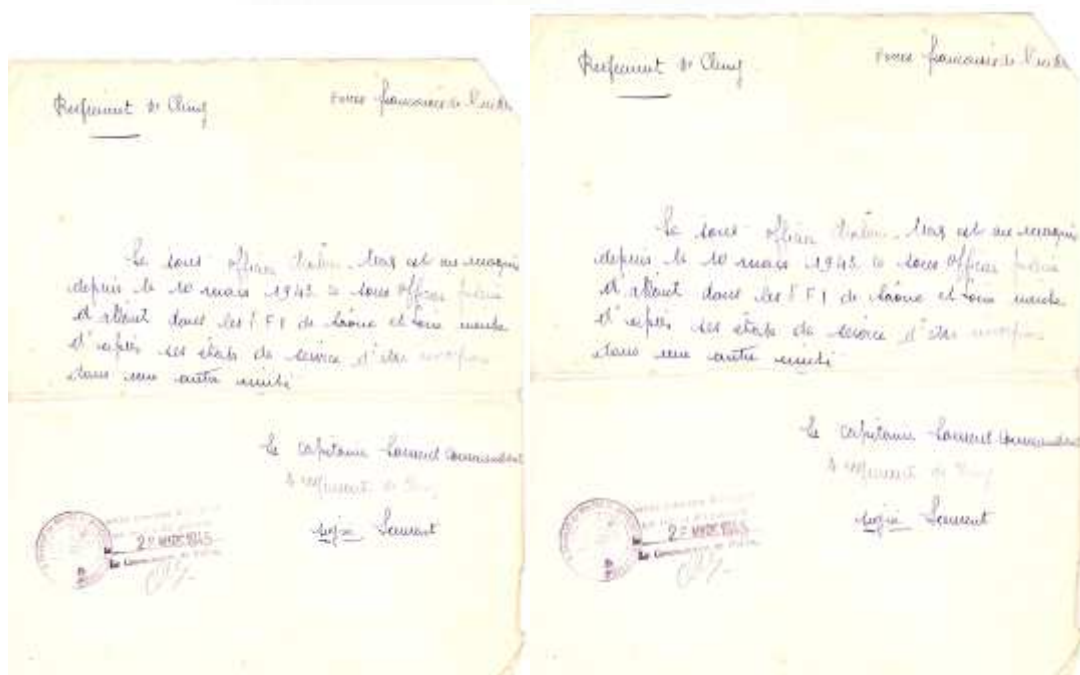
Sans doute à cause de dénonciations, la ferme a été à plusieurs reprises survolée par « un mouchard », petit avion de reconnaissance allemand et les réfractaires durent quitter les lieux avertis par la gendarmerie qu'une opération contre le maquis était préparée. Mais dès l'annonce du débarquement le maquis se reconstitua, se renforça, il était prêt à combattre pour la libération de la Saône et Loire.

Le premier combat important c'est la bataille d'Azé le 2 juillet 44. C'est sans doute là que Max a vu un de ses copains traversé par une balle ou un obus et qu'il l'a emporté sur son dos jusqu'à un hôpital de campagne, un pull enfilé dans la blessure sous la poitrine pour juguler la perte de sang. Mais c'est peut-être plus tard, car d'après Simone il s'agissait de Pierre Quirin et au cimetière la date de sa mort est indiquée au 25/08. Mais cela ne change rien.

* Il faut savoir que le STO, Service du Travail obligatoire, entre 1942 et 1944 a réquisitionné

plus de 600 000 hommes pour travailler dans les usines allemandes et remplacer la main d'œuvre au combat.

Le 4 juillet ce sont les maquisards du Cru qui présentent les armes dans le cimetière de Cluny pour enterrer Janiard et Lenfant. Janiard dont Simone dit que retrouvé gravement blessé, juste avant de mourir, il s'est pris les « couilles » et a dit « on les aura »
 Pour obtenir sa carte de combattant volontaire, Max aura lui aussi besoin de témoignages.



Au maquis depuis le 10 mars 43

Dans la résistance depuis janvier 1942

La libération de Cluny, le 11/08/44

Après leur mariage fin juillet, Max et Simone avaient loué une chambre

meublée rue d'Avril.



Max savait que la bagarre était proche, les allemands voulaient faire sauter le verrou de Cluny. Le 10 août, ils avaient participé aux obsèques de Robert Gandrez, agent de liaison qui avait été arrêté en mission le 2 juillet, torturé (yeux arrachés) et fusillé. Un important cérémonial militaire avait été déployé pour donner à la population une certaine image du Maquis.

Max voulait passer la nuit avec sa femme dans un vrai lit et non dans la paille, d'où la chambre louée, mais les copains savaient où le prévenir.

Aux aurores, le 11, un copain vient frapper à leur porte, Max saute dans son pantalon et rejoint son groupe (CRU) et, avec celui de Bergesserin, ils seront à pied d'œuvre dès 6h du matin à la sortie de Verzé en direction de la Croix Montmain.

Pendant ce temps Simone prévient ceux qu'elle connaît, Delanne, Baccarat...il faut quitter Cluny qui risque d'être bombardée.

A 8h30 du matin, trois chasseurs bombardiers fondent sur la ville avant d'aller mitrailler les fourrés et les abords du bois Clair.

Les pompiers éteignent les incendies, on relève les morts et les blessés. Deux lieux dans Cluny les accueillent, l'hôpital, avec sa grande croix rouge dans la cour mais aussi l'école pratique aménagée en prévision de la bataille. Un deuxième bombardement aura lieu à 17h. Entre les deux, Simone va passer son temps entre l'hôpital et l'école pratique aménagée en hôpital, ainsi qu'à courir les rues pour

chercher les blessés oubliés.

Sans aucune préparation, sans aucune formation médicale, elle va se dépenser entre les deux lieux, passer d'un malade à l'autre, demander des informations au chirurgien, un ami des Gouze (parents de Danièle Miterrand) ou aux médecins (Pleindoux...) pour évaluer les chances de survie des uns et des autres.

Des images viennent, elle revoit celui qui avait juste un petit trou, ça ne paraissait pas grave, mais dans la colonne vertébrale, il ne savait pas qu'il était condamné ! Et le fils Lemièrre, retrouvé en trois morceaux et qu'il fallait habiller et rendre présentable avant de prévenir ses parents. Il fallait reconforter, rassurer ceux qu'elle connaissait, accompagner les mourants même ceux qui ne parlaient pas français (un du maquis de Cru), recueillir leurs désirs (sans papier ni crayon): « dire à ma mère ... à mon fils... ». Et comment aller les prévenir dans Cluny dont les rues et les maisons étaient vidées de leurs habitants, partis pour la plupart se réfugier ailleurs ?!

Mais le rôle de Simone ne s'est pas borné ce jour-là à reconforter, à mentir aux mourants, ou à prévenir des familles. Elle a du faire des pansements, mettre des attelles, des masques de chloroforme, sans rien y connaître, mais surtout, et c'est là l'expérience la plus épouvantable dont elle se souviennent, assister le chirurgien pour une amputation. « Tiens moi cette jambe, dit-il », cette dernière était encore bottée, le corps était couvert par un drap. Simone ne savait pas bien ce qui se passait, elle avait bien vu tout le matériel, mais je pense qu'elle préférerait ne pas savoir et puis soudain, le poids dans ses mains a changé, elle s'est demandé ce qui se passait, pour enfin réaliser qu'elle tenait dans ses mains la jambe, coupée au niveau de la cuisse.... Que faire? « Et bien mets-la dans le seau nigaude! Lui rétorque le chirurgien ».

Simone qui me disait ne pas avoir vraiment ressenti la peur à cette époque, au cours de ces journées où elle s'est racontée, elle a été malade, malade à vomir ; ce n'est pas la même chose que de vivre des événements à 20 ans, dans le feu de l'action et de les revivre à 85 ans, même par la parole.

Est-ce cette expérience qui circule dans la mémoire familiale sans avoir été vraiment racontée qui a conduit trois de ses petits fils à travailler dans le domaine du soin, aux urgences, à la Croix Rouge et deux en particulier à devenir infirmiers ?

A la fin de la journée, au moment où on savait que la bataille de Cluny était gagnée, (bataille que je ne raconterai pas dans ces pages, il aurait fallu le

témoignage de mon père...) Simone, morte d'inquiétude a commencé à chercher Max dont elle n'avait aucune nouvelle. Ce n'est que quelques jours plus tard, qu'elle a retrouvé le groupe, grâce au chirurgien qui lui a fait affréter une voiture pour aller à sa recherche dans les hôpitaux de campagne. Il n'était pas mourant, pas même blessé, il faisait la bringue pour fêter la victoire ! Max n'avait pas pris le temps de la prévenir qu'il était en vie.

Max a eu l'habitude de nous dire : « C'est moi qui ai libéré Cluny », formule un peu raccourcie. Il a en effet participé à la bataille de Cluny et à la bataille d'Azé. Sa fiche de mise en congé des FFI parle de la bataille de Cluny et de la prise de Mâcon.

Il ne nous a jamais donné de détails sur ces batailles. Il était vivant, même pas blessé.

Il ne restait que le sentiment de gloire. Mais à part la carte de combattant, il n'a jamais rien revendiqué.

Un document de la prévôté de Saône et Loire nous indique qu'en date du 1^{er} décembre 1944 il fait partie en tant que sergent chef du 2^e peloton du 1^{er} escadron de la prévôté de Saône et Loire. Pour lui la guerre n'est pas finie.

Les commémorations

En 1984 pour les quarante ans de la libération de Cluny une cérémonie un peu exceptionnelle a eu lieu. Cluny accueillait le président de la République François Mitterrand dont on sait les liens avec cette ville et cérémonie qui rendait hommage notamment à Berthie Albrecht. A cette occasion, Simone, interviewée, a tenu à rendre hommage à tous ceux, méconnus et sans grade qui ont su au cours de cette période, donner leur vie.

Témoignage de Simone dans le journal de Saône et Loire du mardi 14 février

Cluny fier de la Résistance

La grande journée du souvenir

Sous le titre « Cluny, fier de la Résistance », nous avons tenté de vous présenter en six articles les événements de 1944 qui sont à jamais inscrits dans l'histoire tragique de Cluny, c'est-à-dire la grande rafle du 14 février et la bataille du 11 août. Nous vous avons aussi présenté deux portraits, ceux de Berthie Albrecht et de Jacques Guéritaine que Cluny honore en leur dédiant à chacun une rue, rues qui seront inaugurées cet après-midi par le président de la République.

Mais il manquait une pierre à notre construction journalistico-historique, en l'occurrence un témoignage profondément humain et capable de rappeler quel fut l'héroïsme de ceux qui, de 1940 à 1944, défendirent notre liberté.

Ce témoignage, Mme Simone Chalon-Pierreclaud (fille de Jules Pierreclaud, qui fut sans doute l'un des tout premiers résistants de la région) a bien voulu nous le confier. Elle est certaine, en tout cas, qu'il apportera des éléments non négligeables à nos lecteurs car il lui semble que trop de ses amis d'alors, des jeunes de 20 ans qui ont donné leur vie à Cluny et à la France, sont oubliés par rapport à d'autres !

« Dès juin 1940, mon père, sociétaire S.F.I.O., n'accepta pas la défaite. Il commença par héberger des soldats et assurer leur évacuation afin qu'ils ne tombent pas aux mains de l'ennemi.

Avec quelques amis de tous horizons politiques, il participa à la bataille qui resta pendant des mois celle de l'armée des ombres.

Mon père, de 1940 à 1942, en liaison avec l'I.S. de Lyon et avec son Marchand de Villefranche, commença à œuvrer, il serait trop long ici de parler de ce travail de fourmi et d'ailleurs, je risquerais de le déformer.

En 1943, modeste fonctionnaire, il fut nommé à Charolles où il reprit ses activités clandestines, il prit la responsabilité des liaisons avec l'Angleterre et des parachutages dans la région.

En 1944, élu président du comité départemental de la Libération, il fut ensuite représentant du C.O.S.C.R. au service des familles de résistants et déportés.

Il fut décoré de la médaille du « Distinguished Service » et de la médaille de la Résistance.

Mon propos n'est pas ici de parler uniquement de mon père, de mon expérience personnelle et de celle de ma famille mais d'évoquer les oubliés.

Certains sont heureusement encore des nôtres. D'autres ont donné leur vie et ils méritent que l'on parle de leur sacrifice. J'oublierai sans doute des noms. Cet oubli, j'en suis sûre, me sera pardonné. Car j'avais 18 ans en 1940 et je ne puis me souvenir de tout.

Antoine Martin, le menuisier, qui fut dénoncé et ne revint pas de la déportation, le docteur Noir, Niquet, Belot, les facteurs Laplace et Maury, Mailly le quincaillier qui eut la chance, grâce à sa discrétion, de rester ignoré, Soty qui installa le réseau téléphonique clandestin, tous travailleurs de l'ombre s'il en fut. Chacun connaît l'action de cet autre militant socialiste, M. Gouze et son épouse qui hébergèrent Berthie Albrecht, Henri Fresnay et d'autres dont celui qui allait devenir leur gendre, François Mitterrand.

Jeniack, André Cugnet, Antoine Moreau, Dubois le pharmacien, Thomas le professeur, Henri cousin du docteur Mailly, Jean Renaud, Georges Malere et Marie-Louise Zimberlin, dont la sépulture aujourd'hui au Panthéon, symbolise le sacrifice des enseignants.

J'en oublie beaucoup car la mémoire me fait défaut. Certains amis recherchés au moment de la rafle ne durent leur vie qu'au sacrifice de leurs épouses déportées à Ravensbrück.

Mon père, alors à Charolles, eut la vie sauve grâce aux gendarmes qui le prévirent à temps.

Cette équipe était l'équipe des « vieux ». Le surnom de guerre de mon père, alors âgé de 52 ans, était « lieutenant le Vieux ».

D'autres, des jeunes, souvent des gosses, ont donné leurs vingt ans. Il m'est pénible de penser que leur sacrifice puisse être oublié.

Notre estafette Robert Gandrez avait 19 ans. Il a été assassiné le long d'une route après avoir été odieusement martyrisé. Son frère Henri l'a retrouvé deux jours après sa mort.

Théo Chevillon et François Dargaud avaient 22 ans ; ils disparaurent un jour sans que nous puissions savoir ce qu'ils étaient devenus.

François, dont le père était concierge à la mairie de Cluny, disposait des clés qui permettaient à Henri Gandrez d'être un spécialiste en fausses signatures sur documents officiels.

Je n'oublie pas ces gamins de 15 ans, Gilou, dont la famille avait déjà tant donné. Lantant mort



dans les bras du commandant Laurent Bazot en lui demandant s'il était sûr de gagner la guerre, Lamière, venu à Cluny pour défendre une liberté qui lui était chère, Schmidt, ce professeur du lycée technique Lavoque et tous ceux venus du Valcoeur ou d'ailleurs.

Où que vous soyez, amis que j'oublie, ne m'en veuillez pas. Je vous ai vu souffrir ; j'en ai vu mourir et cette journée du 14 février sera la vôtre.

Je ne peux terminer sans une pensée à l'équipe de Jean-Louis Delorme, combattant de première ligne. Celui-ci a laissé sa vie dans une opération de commando, Jeniard mourut à Azé dans

une vigne après une journée de souffrance en criant : « Vive la France ! » Eric Delcroix fut le seul à mourir dans son lit, marqué à jamais par ce qu'il avait vu.

Jeunes ou moins jeunes, n'oubliez jamais, n'ayez aucune haine, mais pensez à ceux qui ne sont plus.

Pour tous ces amis de 20 ans (souvent les meilleurs) qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté, Mme Chalon-Pierreclaud est aujourd'hui très heureuse que Cluny soit honoré de la visite officielle du président de la République. Mais elle souhaite surtout que cette grande journée soit celle du souvenir bien plus que des congratulations. Tout porte à croire qu'il en sera bien ainsi par la seule lecture du programme de ce 14 février 1984. La journée débutera des 8 heures le matin par la messe des déportés, suivie à 10 heures du fleurissement de la stèle dressée à l'entrée de Cluny.

16 h 30 : arrivée (par la voie des airs si le temps le permet) à Cluny.

16 h 40 : le président reçoit les honneurs militaires sur la place du 11-Août. Il se rend à pied au monument aux morts de 38-40 celui-là même qu'il inaugura en 1948, en compagnie de De Lattre de Tassigny.

16 h 50 : dépôt de gerbes, minute de silence et hymne national. Au premier rang, les représentants des associations de résistants.

17 heures : visite de l'exposition « Résistance et déportation » aux Écuries de Saint-Hugues. Le public convergera alors vers le champ de foire.

17 h 20 : la secour dévoilée les plaques à la mémoire de Jacques Guéritaine et Berthie Albrecht.

Le maire de Cluny, M. Galanucci, fera un discours suivi d'une allocution du chef de l'Etat.

17 h 45 : réception à l'Hôtel de ville selon la tradition républicaine. François Mitterrand y signera le Livre d'Or de la commune, dont on lui présentera les élus municipaux.

Vers 16 h 15 - 16 h 30 : départ du président.

Max REBLOUX

Notre photo. — Mme Simone Chalon-Pierreclaud.

La municipalité de Cluny Répond à M. Merlaud

La municipalité de Cluny a trop souffert des ostracismes dont elle était victime à l'époque où M. Merlaud et ses amis étaient ministres pour user des mêmes pratiques.

A plus forte raison lorsqu'il s'agit de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui, toutes opinions confondues, se sont sacrifiés pour la

liberté, l'indépendance nationale et le paix. Elle tient à confirmer que M. Frédéric Albrecht a bien été invité à la cérémonie d'inauguration des rues Guéritaine, et Albrecht le 14 février.

Elle laisse à M. Merlaud le soin de se singulariser en donnant à sa démarche un caractère partisan.

Les maquis dans la bataille de Cluny

11 août 1944

Le maquis de Montceau à la bataille de Cluny

Au moment où on s'apprête à fêter le quarantième anniversaire de la bataille de Cluny, le 11 août 1944, le capitaine François retrace l'action mémorable du maquis de l'armée secrète du Bassin minier de Montceau-les-Mines, qui arrêta les troupes allemandes à l'entrée de la ville de Cluny. Il raconte.

Le 10 août, vers 10 heures du soir, nous recevons au P.C. du 2^e bataillon, un appel téléphonique du P.C. départemental de l'A.S. de La Vineuse. Le capitaine Montcaris, remplaçant le commandant Ferrant, en mission dans la région d'Autun, nous apprend qu'il vient d'être averti par le capitaine Laurent (Bazot) commandant les maquis de la région de Cluny, qu'un fort contingent de troupes allemandes, probablement plusieurs bataillons, avait quitté Mâcon à la nuit et se dirigeait vers Cluny. Il nous demandait de tenir nos unités en alerte, prêtes à répondre à l'appel du capitaine Laurent.

Le 11 août à 4 h 30 du matin, nous transmettons au capitaine Lucien (Douville) qui commandait les maquis de La Grande Verrière, puis de Salornay, l'ordre d'envoyer deux contingents sur Cluny, le premier immédiatement, le second un peu plus tard.

Le capitaine Lucien envoie aussitôt la 2^e compagnie sous les ordres du sous-lieutenant Maurice Merle qui démarra à 5 heures.

A son arrivée à Cluny, place du Champ-de-Foire, le capitaine Laurent lui enjoint de se porter à pied en direction de Sainte-Cécile par la route et la voie ferrée et de tenir le carrefour de la route de Bourgvilain au hameau de La Valouze. Il lui adjoint un jeune lieutenant de Cluny pour le guider.

Le sous-lieutenant Merle place ses hommes autour du carrefour et de part et d'autre de la route de Bourgvilain. Il est environ 9 heures.

Peu après, l'ennemi se présente et est pris sous le feu de nos armes. Les Allemands engagent le combat et ripostent avec vigueur.

Raymond Favier, tireur au fusil-mitrailleur, est blessé au ventre et aux jambes et se replie après épuisement de ses munitions, aidé par le sous-lieutenant Merle, qui donne l'ordre de décrocher. Constant Brisepierre est sévèrement blessé aux poumons ; il fait le mort lorsque les Allemands arrivent et le dépouillent de ses papiers. Hartmann est légèrement blessé. Mais l'ennemi se replie tout en préservant sa fuite. Julien Bard va alors, sous le feu, chercher son camarade Brisepierre. Le combat a cessé. Le sous-lieutenant Merle, à

cours de munitions, se replie à son tour sur Cluny.

A la demande du capitaine Laurent d'un renfort d'une soixantaine d'hommes, le capitaine Lucien envoie vers 11 heures une section de la 1^{re} compagnie de La Grande Verrière sous les ordres du brigadier chef Simon Merle (frère du précédent) et deux groupes francs, fortement armés, le groupe Robert Many Jeandet dit des « Braconniers » et des J3 (Gauthier) qui avaient fait la preuve de leur valeur au combat d'Azé le 2 juillet.

Arrivés au champ de foire de Cluny, ils sont dirigés par un jeune lieutenant, à pied, en direction du carrefour de La Valouze. Le lieutenant s'en retourne rapidement.

Robert prend le commandement de la troupe, place le groupe des J3 à sa gauche sur la route de Mâcon, le groupe Merle au centre sur la voie ferrée qui mène à Mâcon et son groupe sur la voie et la route qui vont à Sainte-Cécile. Heureusement, chaque groupe, marchant en terrain inconnu, prend la précaution de se faire précéder par des éclaireurs.

A peu près au même moment, les sentinelles des groupes J3 et Merle se trouvent nez à nez avec les Allemands, au détour de la route de Mâcon et au tournant de la voie ferrée. Les Allemands qui s'étaient probablement infiltrés par le tunnel de la voie de chemin de fer, prennent nos gars sous leurs feux.

Dupuy est blessé à la cuisse. La position dominée par les Allemands, bien abrités derrière les murettes de clôture des champs, est intenable. Tout le monde doit se replier.

Le groupe de J3 et Merle, tout en assurant leurs arrières, se replient sous le couvert des vignes jusqu'au passage à niveau de la voie ferrée. Thomas et Gauthier (frère du chef de groupe) sont blessés. Le groupe des J3 trouve un camion et évacue les blessés. Le groupe Merle, sous le feu, atteint l'allée du château de Corbette. Il y trouve une unité F.T.P. qui venait de s'installer et avait pris position en avant du château. Ensemble, de cette position dominante, ils ripostent au tir de l'ennemi qui pourchassait nos maquisards. Le feu est nourri, renforcé un peu plus tard par un tir de

mortier. L'engagement dure plusieurs heures jusqu'au moment où deux avions survolent leurs positions après avoir bombardé Cluny. L'ennemi décroche alors.

Pendant ce temps le groupe Robert s'est replié en contrebas dans la cour d'une ferme, au bord de la route de La Valouze, derrière un mur providentiel. Les maquisards sont pris à partie sous le feu des fusils-mitrailleurs ennemis dès qu'ils essaient de riposter. Un fusil-mitrailleur est placé sur le toit de la ferme ; les servants, bien aguerris, se trouvent à hauteur des positions allemandes et peuvent riposter avec précision.

Les Allemands sentent le danger et lancent des fusées d'appel. Peu après, la ferme est prise sous le feu des mortiers et est incendiée. Robert replie ses hommes en direction de la rivière la Grosne, par bonds successifs, en terrain découvert, tout en tirant pour assurer la réussite de la manœuvre.

Charles dit Le Bec, qui avait été blessé au cours du combat d'Azé et dont c'est la première sortie, est tué. En arrivant en bordure d'un ancien lit de la rivière, le groupe rencontre la famille des fermiers qui les supplie d'aller plus loin. Ils entendent les cris d'un officier allemand qui hurlait ses ordres en vue de l'attaque. Un nouveau bond en arrière et nos gars se trouvent enfin à l'abri dans le lit de la Grosne.

Ils y restent un certain temps, les pieds dans l'eau et ripostent vigoureusement à la pression des Allemands qui étaient descendus jusqu'à la route et s'étaient installés confortablement.

Heureusement, le groupe habitué aux combats, avait emporté de nombreuses munitions de réserve.

Un avion mouchard les survole à basse altitude pour reconnaître leurs positions. Mais le groupe fait le mort et n'est pas repéré. Le groupe descend alors le lit de la rivière sans se faire remarquer et, un peu plus loin, d'un nouveau bond, se trouve à couvert de bois de Vaux, où bien camouflé, il peut enfin se reposer et tenir la position.

A ce moment, le combat cesse ; l'ennemi semble s'être retiré. Il est environ 17 heures.

(A suivre)

L' engagement dans l'armée

Après la libération de Cluny, le 11/08/44, celle de Mâcon le 4/09, à la demande du commandant Laurent, le général De Lattre de Tassigny accepte la formation du « commando de Cluny », unité qui sera incorporée dans la première armée française. C'est le 4^e bataillon de choc- une rue de Cluny porte ce nom- qui va continuer à se battre en montant vers l'Alsace.

Max est d'accord pour continuer à se battre, mais il veut revoir ses parents à Paris, leur présenter sa femme, il rejoindra l'armée plus tard. Un document atteste qu'il est entré à la prévôté, 8^e division militaire de Mâcon dans le 1^{er} escadron à compter du 1^{er} décembre 1944, où il a « comme au Maquis de Cluny, accompli son service avec conscience, courage et intelligence. »

Les voilà donc embarqués pour Paris, Simone et lui, camion, voiture... Ils s'arrêtent à Dijon où ils vont demander un laissez-passer. Tous les deux sont en tenue militaire, Max porte un calot, il est sergent chef, mais Simone pas ; elle n'a pas de grade dans l'armée.

A leur arrivée à la garnison, Max s'adresse à un gradé pour expliquer ce qu'il veut, il est interrompu, on lui demande de saluer, il s'exécute et doit décliner son identité et ses titres. Le gradé demande aussi à Simone de saluer. La moutarde monte au nez de celle-ci ! Il n'est pas son chef, elle n'a pas d'ordre à recevoir de lui ! Alors, elle l'interpelle, « son costume à elle ne sort pas de la naphtaline, il sent les bois de Cluny, les fumées des combats !... » Le gradé « ne l'a pas ramené » me dit-elle en racontant l'épisode, Max non plus, et ils ont fini par obtenir leur laissez passer.

Après une nuit sur un matelas, pas très confortable, mais un matelas tout de même, ils reprennent le chemin de Paris.

Ce qui se passe ensuite est assez flou, la mémoire fait défaut à Simone sur la date de leur arrivée à Paris. Et sur la durée du séjour de Max avant son incorporation.

Pour comprendre ce qui se passe ensuite, on dispose d'un grand nombre de lettres écrites par Max à Simone entre le 6 avril 45 et le 10 octobre 1945. La première lettre est envoyée de Nancy et rien n'indique ni comment, ni pourquoi Max a rejoint cette ville. Ou plutôt, peut-être s'est-il rendu à Nancy sur consigne du capitaine Diamant Berger, qu'il avait connu à Boulogne, son lieu de vie avant la guerre. Ce dernier était chef du bureau des rapatriés et en date du 22 janvier 45 il lui écrit :

« En réponse à votre lettre du 6 courant, je suis disposé à vous accueillir à la Sécurité militaire, service « Rapatriés » de la 20^e région, sous la

réserve de l'accord de vos chefs actuels ». Il a sans doute présenté le document émanant des FFI « Le sous officier Chalon Max est au maquis depuis le 10 mars 1943. Ce sous officier plein d'allant dans les FFI de Saône et Loire mérite d'après ses états de service d'être incorporé dans une autre unité. »

A Nancy, Max manifeste son inquiétude de ne pouvoir s'engager « J'ai vu le capitaine, un petit bonhomme qui a l'air bien brave... Je ne peux pas m'engager, on ne prend plus d'engagement des classes: 41-42-43 ». Il est de la classe 41, déjà sous-officier. Il poursuit « Mais le capitaine peut me garder quand même. C'est un devancement d'appel et encore juste dans son service car il a besoin de personnel. Je n'ai pas encore commencé le boulot qui est : Interrogatoires »

Au bas de sa lettre, l'adresse qu'il indique est la suivante: « Sergent chef Max Chalon 54 bd Albert Ier Nancy . A cette même date il est chargé de former un poste de nuit. Ils attendent le retour des prisonniers libérés, qu'ils interrogent et pour les suspects - des collaborateurs qui essaient de se faire passer pour prisonniers et ils ne sont pas rares - il y a un questionnaire « spécial », mais Max ne précise pas en quoi il est spécial.

Le 13 avril, plus de 1000 personnes sont attendues.

Le 8 mai il écrit: « Je suis de service aujourd'hui, la fenêtre de mon bureau est ouverte et j'entends le bruit du canon qui tonne en l'honneur de la capitulation. Comme j'aurais voulu être à Paris, tout doit être illuminé ce soir ».J'imagine sa nostalgie, il est loin de sa femme, de ses parents et il ne peut célébrer la victoire...

Il est ensuite envoyé à Longuyon où il obtiendra que Simone le rejoigne.

Dans ce travail qui lui pèse, il y a pourtant parfois des moments de bonheur, par exemple celui où il retrouve des déportés qu'il connaît. Ainsi Mme Colin de Cluny, qu'il reconnaît, mais seulement à l'énoncé de son nom, sans cela, il aurait été incapable de la reconnaître tellement elle a changé... et ils tombent dans les bras l'un de l'autre.

L'engagement de Max s'est arrêté là ou presque; un document du Comité des œuvres sociales de la France combattante daté du 23/12/46, l'autorise à participer à la vente d'articles émis par l'œuvre au bénéfice des déportés et aux familles des fusillés et disparus. Il a donc peut-être été un peu actif dans le COSOR, mais cela n'a pas duré.

En revanche, pour Simone tout ne faisait que commencer, elle a consacré sa vie à la protection de l'enfance, que ce soit à la suite d'Alexis Danan ou dans une œuvre d'adoption. Elle a accepté, la légion d'honneur, sorte de revanche, puisque son père n'avait pas voulu la demander, légion d'honneur remise par la ministre chargée des affaires sociale. A sa mort en août 2011 les

hommages ont été nombreux et le numéro de la revue *Enfance Majuscule* qui lui est consacré titre « Simone Chalon une belle personne ».

Jules et l'Education

Revenons à Jules et à l'après guerre.

On pourrait s'interroger sur le rapport que peut entretenir un fils de paysan, receveur ruraliste avec l'Education nationale et pourtant il semble que rien ne lui ait été étranger. Investi comme il l'était dans la vie politique et sociale de Charolles, le sort de l'école lui importait aussi. Ainsi a-t-il été nommé, au cours du Conseil départemental de l'Enseignement Primaire du 9 mars 1946, membre de la délégation cantonale de Charolles pour les années 1946, 1947 et 1948. Cette nomination a été prolongée de trois ans, lors de la séance du 8 avril 1949.

Le 11 octobre 1946, il reçoit un courrier de l'Inspecteur d'Académie A COCHE :

« J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire des Instructions établies dans le département de Saône et Loire, pour l'application de l'obligation scolaire.

Vous y verrez combien votre rôle est important et utile à tout moment et spécialement :

-pour la vérification des listes d'inscription dans les mairies,

- pour ramener à l'école, les enfants qui, pendant les heures de classe, seraient à la rue ou dans des lieux publics.

- pour l'action persuasive à entreprendre auprès des familles qui ne comprendraient pas leur devoir.

Je me permets de compter sur votre concours et je vous en remercie à l'avance.

J'accueillerai volontiers les communications que vous voudrez bien me faire au titre de l'obligation scolaire- comme d'ailleurs pour tout ce qui intéresse vos fonctions.

Veillez agréer Monsieur le Délégué Cantonal, l'expression de mes sentiments distingués. »

Il a donc assuré cette tâche durant Trois et demi, jusqu'à sa mort.

La Caisse des écoles de Charolles lors de la séance du 6 novembre 1950 prenait connaissance du décès de Jules Pierreclaud par la bouche de l'adjoint au maire :

« Monsieur Réveillon fait part du tragique accident dont a été victime le matin même, Monsieur Pierreclaud, membre du Comité de la Caisse des Ecoles Publiques.

M. Révillon rappelle tout le dévouement apporté par M. Pierreclaud tant à la Caisse des Ecoles Publiques qu'aux diverses œuvres scolaires auxquelles il s'intéressait. Il rappelle également les services rendus aux heures tragiques de l'occupation et, rendant hommage au désintéressement, à la loyauté et au dévouement dont en toutes circonstances faisait preuve M. Pierreclaud adresse à la famille du défunt, l'expression des condoléances émues et de la profonde sympathie de l'unanimité des membres du Comité de la Caisse des Ecoles Publiques. »

Membre de la Caisse des écoles, délégué cantonal, mais que faisait-il concrètement ?

Denise, sa seule fille en vie aujourd'hui se souvient qu'il s'occupait beaucoup de l'école maternelle de Charolles, qu'il donnait pour la cantine des légumes qu'il cultivait dans son jardin, elle se souvient aussi d'un théâtre de marionnettes qu'il avait fabriqué, ce qui se trouve confirmé dans une lettre que l'inspectrice principale de l'enseignement lui a adressé le 22 avril 1950 :

« Monsieur

Melle Bouzereau, directrice de l'école maternelle de Charolles, m'a signalé l'activité généreuse que vous avez déployée en faveur de sa petite école en lui confectionnant son théâtre de marionnettes.

Je tiens à vous remercier de cette précieuse collaboration qui lui permet de donner bien de la joie à ses petits élèves.

L'école maternelle peut être fière de mériter d'aussi bons amis tels que vous et elle est bienheureuse de les posséder.

Votre sympathie agissante est, certainement, pour Melle Bouzereau, le meilleur des encouragements.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'expression de ma gratitude et vous prie de croire à mes sentiments très distingués. »

C'est avec surprise et plaisir que j'ai découvert ces documents, en effet, au cours de ma carrière d'inspectrice de l'éducation nationale, je me suis particulièrement investie au service de l'école maternelle.

Il choisit pour son intervention au congrès Fédéral du parti socialiste, le thème de l'instruction (agricole bien sûr)

« Lorsqu'il m'a été demandé de faire au prochain congrès fédéral un rapport sur l'agriculture, j'avais pensé à traiter du développement de l'instruction agricole ; j'ai été confirmé dans mon idée par un article lu dans la presse et contenant un vœu dans ce sens émis à la réunion générale des exploitants agricoles.

Puisque les paysans eux-mêmes demandent que les pouvoirs publics s'intéressent à la question. Les résultats dépendent dans une large mesure de l'intérêt que la classe paysanne y apportera en peuplant de ses fils et filles les

établissements scolaires agricoles existant et ceux à créer.

Si les pouvoirs publics n'ont pas créés les établissements nécessaires, ils n'ont pas été assurés non plus que l'enseignement y serait suivi par un nombre suffisant d'élèves. Depuis un certain temps on a multiplié les écoles d'agriculture d'hier et malgré une réclame assez large certaines de ces écoles n'ont pu ouvrir faute d'élèves.

Si l'enseignement technique industriel et commercial a pris un essor important, c'est qu'il a fallu créer de nouvelles écoles par suite de l'afflux constant des demandes d'admission, demandes débordant le cadre des établissements existants. Disons aussi que cet enseignement est bien compris de la base au sommet. Les écoles professionnelles ou collèges techniques prennent les élèves au seuil de l'école primaire et peuvent le conduire jusqu'aux écoles d'ingénieurs Arts et Métiers, électricité, chimie, aéronautique. Quelques bons sujets peuvent même prétendre accéder à certaines hautes écoles. Dans ce genre d'enseignement, l'élève qui est dans l'obligation d'interrompre ses études ou qui ne peut pas pousser par suite d'incapacité, est toujours préparé à l'exercice d'une profession. Quelque soit le stade auquel s'arrête sa fréquentation scolaire il deviendra un excellent ouvrier ou un artisan éclairé sinon un agent de maîtrise.

Nous comptons en dehors des grandes écoles techniques, un ou plusieurs collèges techniques, écoles professionnelles ou artisanales par département.

Si nous passons à l'enseignement agricole, nous avons peu de choses en dehors de nos grandes écoles : Gueugnon, Montpellier, Rennes. Les établissements pratiques sont peu nombreux malgré les efforts et les créations de ces dernières années.

Nos grandes écoles d'agriculture sont peuplées d'élèves issus du secondaire, pour la plupart ils ne sont pas de souche paysanne, sinon des fils de hobereaux ou de gros propriétaires terriens.

Pourquoi ne pas réaliser en agriculture le pendant de ce qui a été fait pour l'industrie. Ecoles pratiques ou collèges techniques agricoles où l'enseignement serait tel qu'il permettrait aux meilleurs élèves l'accès des grandes écoles, celles-ci seraient ainsi peuplées d'élèves de souche paysanne. Ceux, et ils seraient nombreux qui ne poursuivraient pas jusqu'au sommet formeraient une élite qui répandrait dans nos campagnes le progrès dont notre agriculture a tant besoin.

A côté de ces écoles, multiplier l'enseignement post scolaire sous toutes ses formes, écoles spéciales régionales, école d(...). Cours d'adultes, écoles ménagères, etc... Les foyers ruraux sont aussi des lieux où la jeunesse paysanne recevra jusqu'à un certain point une éducation qui la préparera à aimer et à mieux exploiter la terre.

Dans cet enseignement post scolaire, il faut faire appel à l'instituteur des

campagnes qui pourra organiser des cours d'adultes sous l'impulsion de la municipalité, celle-ci devra l'intéresser dans la mesure de l'effort fourni. Ce sera lui aussi qui dépistera les meilleurs élèves susceptibles de suivre avec profit l'enseignement des écoles agricoles du second degré, des écoles d'hier ou des écoles spécialisées. C'est lui qui encouragera les parents à peupler les établissements de leurs enfants les mieux doués.

Les ingénieurs des services agricoles auront aussi un rôle à jouer dans la propagande nécessaire à ce but.

Si un fils de paysan doit se livrer à des études, dans 9 cas sur 10 ce sera dans le but d'utiliser son savoir à s'évader de la profession agricole, bien souvent il y sera poussé par sa famille.

Le jeune qui est destiné à travailler la terre croit qu'il n'a pas besoin d'être instruit pour cette profession et s'il la choisit, c'est bien souvent parce qu'il ne veut plus fréquenter l'école. Cet état d'esprit existe dans toutes nos campagnes, aussi bien chez l'adulte que chez l'adolescent, il faut nous attacher à le détruire. Notre agriculture ne saurait progresser dans la routine.

Il est donc nécessaire de réorganiser notre enseignement agricole et parallèlement vaincre la résistance paysanne, encourager élèves et parents à peupler cet enseignement de façon à répandre sur ce pays une élite agricole de souche paysanne allant du cultivateur éclairé jusqu'à l'ingénieur fourni par nos écoles supérieures d'agriculture.

L'agriculture dans la routine et une organisation désuète n'apportent que dégoût au jeune qui doit se lancer dans la profession.

Le progrès doit embellir la vie paysanne en faisant disparaître les tâches pénibles.

L'agriculture pratiquée avec le modernisme et la technique que le progrès comporte ne peut l'être que par des hommes ayant acquis les connaissances nécessaires. Efforçons-nous de donner à notre jeunesse ces connaissances, elle reprendra goût à un métier où elle trouvera plus d'attrait.

L'ENGAGEMENT POLITIQUE

On le sait inscrit au parti socialiste en 1921, il restera un militant de ce parti jusqu'à sa mort. Membre du parti clandestin, c'est aussi au nom de son parti qu'il participe à la libération, à toutes les luttes politiques et électorales.

En 1945 (23 septembre) il est candidat au Conseil Général, voici sa profession de foi :

« Elections cantonales du 23 septembre 1945

Electrices, électeurs

Le canton de Charolles, comme tous les cantons de France, est appelé à élire dimanche un Conseiller Général.

L'action militante que j'ai menée depuis longtemps au parti socialiste, m'a valu d'être désigné par mes camarades pour me présenter à vos suffrages.

La discipline m'oblige à accepter cette candidature ; si les militants du parti m'ont jugé digne d'être leur porte drapeau, je veux les remercier de leur confiance en me présentant aux électeurs avec franchise et loyauté et en promettant à tous de rester dans la ligne de conduite que je me suis tracée.

Depuis un an, et dans des conditions difficiles, je crois avoir servi les intérêts de notre région au sein du Comité départemental de Libération où mes camarades m'ont délégué. Si vos suffrages me désignent pour continuer cette tâche au sein du Conseil général, je la continuerai sans défaillance avec toute ma volonté et ma foi de Socialiste.

Le programme de notre parti est vaste et ne saurait être développé ici ; qu'il me suffise de vous dire que le Socialisme a toujours eu pour but l'amélioration du sort du monde du travail. Que vous soyez ouvrier, petit commerçant, artisan, fermier, métayer ou propriétaire du sol qui est votre instrument de travail, le Parti Socialiste a été et sera votre défenseur.

Le cataclysme qui vient de bouleverser le monde doit hâter l'effondrement d'un système économique et politique périmé. Nos alliés anglais nous ont montré qu'ils avaient le désir de marcher vers un avenir nouveau ; vous prouverez que la France qui, la première, a secoué le joug de la tyrannie, ne veut pas rester en arrière du progrès social et qu'elle aussi est à l'avant-garde d'un monde nouveau, où l'oisif n'aura plus sa place, où règnera une humanité plus juste, où disparaîtra enfin l'exploitation de l'homme par l'homme.

Cet idéal est devenu celui de beaucoup d'hommes de bonne volonté ;

puisque dans un programme unique, dit programme de Comité National de la Résistance, les grandes lignes d'une organisation nouvelle ont été élaborées et les partis ou groupements ayant adopté ce programme nous indiquent la volonté de réaliser quelque chose de neuf. Le ralliement d'anciens adversaires nous prouve que depuis longtemps le Parti Socialiste avait raison.

Mais ce programme ne saurait être réalisé par des élus représentant la finance, la grande industrie ou la grande propriété terrienne.

Ces oligarchies que le programme du C.N.R. entend mettre à la raison auront dans presque tous les cantons de France, au moins un candidat, bien souvent déguisé sous une étiquette périmée ou d'allure sociale, dont nous savons qu'elle veut dire : que l'homme qui la porte s'attachera à conserver les privilèges acquis sur le dos du peuple.

Un exemple ! Depuis combien d'années la propagande électorale, vous parle-t-elle d'une caisse d'assurance contre les calamités agricoles ? Pourquoi n'a-t-elle pas été réalisée ? Parce que les défenseurs du trust des assurances veillaient dans les grandes administrations, à la Chambre, surtout au Sénat, et intriguaient pour en entraver la réalisation. Dans la même branche, n'avez-vous pas vu par des affiches, une offensive contre l'idée de joindre aux Assurances sociales, les accidents du travail ?

Il en est ainsi dans tous les domaines des trusts : banques, métallurgie, électricité, engrais... ; leurs créatures introduites dans la politique ou les grands services de l'Etat, dirigent à leur profit la marche de l'administration du pays et entravent tout progrès social susceptible de porter atteinte à leurs privilèges.

Malgré que des partis sociaux d'attaches religieuses aient admis au cours de congrès le principe de laïcité scolaire, ce serait déloyal de ne pas parler de cette question qui laisse avec nos camarades socialistes chrétiens un point de friction. Le Parti Socialiste SFIO se réclame de la laïcité complète de l'enseignement. Il faut que les enfants, qui plus tard seront les citoyens de ce pays, apprennent à se connaître et à s'aimer. La première fréquentation doit avoir lieu sur les bancs de l'école. Mais l'école doit être neutre et laisser toutes facilités et libertés nécessaires à l'enseignement religieux, enseignement qui est l'apanage de la famille et doit être donné au gré des parents, en dehors de l'école. L'instruction obligatoire pour l'école primaire doit être gratuite à tous les degrés et à la portée de l'intelligence d'où doit sortir l'élite de la Nation.

Une réforme profonde de l'enseignement, bien comprise, dans le sens de la laïcité, ne peut qu'être favorable à l'Union des français. Nous nous félicitons que nos camarades des Groupements Chrétiens l'aient compris ; ils ont fait loyalement un pas en avant dans le sens qui rapprochera des frères jadis ennemis.

Partisans de toutes les libertés, nous ne tolérerions pas que des hommes soient brimés pour leurs idées religieuses, mais nous demandons à tous les

citoyens que la pratique de la religion qu'ils ont choisie reste en dehors de la fonction publique ou de l'action politique.

PROGRAMME LOCAL

Sur le terrain local, je serai avec mes camarades du Parti et avec les élus des cantons voisins pour l'amélioration de notre système de circulation routière : amélioration des routes et organisation des transports ; amélioration aussi des transports par fer. L'organisation actuelle par terre et par fer est certainement loin de vous donner satisfaction et de favoriser l'économie de notre belle région. Charolles doit devenir une véritable gare routière. Il faudra aussi veiller à l'amélioration de notre réseau électrique, dont un nouvel aménagement paraît devoir être mis à l'étude.

Toute l'attention de votre élu, devra se porter sur les organismes et la réglementation qui peuvent favoriser l'agriculture et surtout l'élevage, qui fait la richesse de notre région. Fils de cultivateurs, ayant moi-même participé au travail de la terre à une époque où la vie y était difficile, je saurai me souvenir de cette vie pour m'employer à améliorer l'exploitation agricole, et par là le bien-être des travailleurs des champs.

En un mot, rien de ce qui peut être favorable à l'essor du Charollais ne doit être négligé. C'est Favoriser en même temps l'amélioration du sort des hommes, et là tient tout le programme attaché à l'idéal socialiste.

Pour nous permettre de faire un pas en avant vers la réalisation de cet idéal, dès le premier tour de scrutin, vous voterez Socialiste ! Vous affirmerez ainsi votre volonté de voir s'instaurer un monde nouveau.

Si sur mon nom, vous faites triompher dans le canton de Charolles le parti auquel je suis profondément attaché, je saurai me montrer digne de votre confiance.

J. PIERRECLAUD

Conseiller municipal de Charolles

Président du C.C.L. du Canton

Membre du C.D.L. de S et L

Candidat du Parti Socialiste »

Voilà ce qu'il échange par voie de presse avec son concurrent principal

Tribune Libre

On nous prie d'insérer

CURIEUX !

Curieux l'appel lancé par M.Geoffray dans le dernier numéro de la presse charollaise; curieuse tactique.

Appel à tout ce qui se réclame du pavillon bleu, blanc, rouge, contre ceux qui se réclament du marxisme, contre ceux à qui il recommande d'avoir le courage de sortir leur vieux drapeau rouge.

Nous aussi nous sommes tricolores, mais nous ne voterons pas avec vous, avec ceux qui aussi pourraient avoir le courage de sortir leur vieux drapeau blanc à fleur de lys.

A côté du drapeau tricolore que nous avons suivi et que nous suivrons toujours lorsqu'il représentera la France dans ce qu'elle a de sain et de généreux, nous suivrons aussi le drapeau rouge qui représente à nos yeux l'émancipation du travail et l'union de tous les hommes, de tous les peuples. Lorsque ceux-ci se seront regroupé derrière le même drapeau, qu'elle que soit sa couleur, l'union de ceux qui travaillent sera réalisée pour l'aboutissement d'un monde meilleur, où les oisifs et les exploités n'auront plus de place.

Il se trouve que par le monde, le drapeau rouge est l'emblème de cette émancipation et nous sommes fiers de le suivre; certains voient dans ses plis l'annonce de la perte de certains privilèges, de certaines jouissances. Nous pensons bien que ce ne sera pas sans réactions qu'ils verront grossir sans cesse le flot de ceux que l'emblème de l'union des peuples, de l'émancipation des masses, n'effraie plus.

C'est vers cet idéal que nous marchons derrière le drapeau rouge et sous ses plis qu'un jour sûrement tous les hommes unis pourront proclamer le travail roi, et crier arrière à la queue.

Notre pensée vaut celle de M.Geoffray, et nous en concevons facilement qu'il se débâte pour conserver des privilèges auxquels certains sont égoïstement attachés.

Mais nous aussi voulons :

- a Que le paysan garde son champ et son bien;*
- b Que les hommes gardent le droit de penser et d'écrire.*
- c Que les hommes gardent leurs droits de chefs de famille;*
- d Que les hommes gardent leurs libertés;*
- e Que les hommes gardent leurs droits de propriété;*

Mais en tout et dans n'importe quelle société, il y a des règles qui limitent les libertés, lorsqu'elles s'organisent contre les biens corrompus et qu'elles nuisent

à la liberté d'autrui.

Si les hommes doivent garder leur droit de propriété, excusez-nous, mais nous y mettrons des entraves lorsque ce droit devient un moyen d'exploiter d'autres hommes.

Oui nous aussi nous nous comptons sur l'aube d'une France nouvelle, et pour qu'elle soit, la majorité des français rompt avec des traditions surannées.

Votre victoire, si elle était, ne pourrait être qu'une victoire passagère. Le socialisme étant l'aboutissement logique d'une morale naturelle, sa marche peut être retardée, mais son aboutissement, non!

Même si, suivant vos conseils, le chrétien vote pour le radical, et le radical pour le curé- vous allez peut-être nous trouver prétentieux- nous comptons sur un succès en faisant appel seulement aux électeurs, désireux d'une organisation sociale meilleure et il s'en trouve parmi vous à qui vous jetez votre cri d'alarme.

M.Geoffray tente le mariage de la carpe et du lapin, et, si contre nous, l'union se faisait entre le franc-maçon et le catholique, nous ne pourrions que nous en réjouir, ce serait une preuve de la montée du socialisme, contre lequel toutes vos coalitions se briseront, et plus tôt que vous ne le pensez.

De tous ces mariages bizarres, M.Geoffray a dû espérer au moins une invitation. Nous regrettons avec lui qu'il n'ait pas été tenu compte de ses efforts, dont aurait pu bénéficier la liste où il aurait figuré.

Jules n'est pas élu, mais il n'a pas démerité, il obtient presque 27 % des suffrages exprimés. (Sur, 3449 suffrages exprimés, il remporte 901 voix, il est deuxième derrière E. Geoffray 1813 et avant M.Basset 446 et Révillon 283. Et 6 divers) *Information obtenue par les archives de Saône et Loire

La constituante et le Référendum

L'Assemblée Consultative provisoire s'est réunie entre novembre 1944 et août 1945.

Par ordonnance en date du 17 août 1945, les électeurs, hommes et femmes, civils et militaires, sont appelés le 21 octobre 1945 à désigner une nouvelle Assemblée succédant à l'Assemblée consultative provisoire, et à se prononcer sur deux questions. La première question : "Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante ?" Si la réponse était négative on retournait aux lois constitutionnelles de 1875.

La deuxième: "Si le corps électoral a répondu oui à la première question,

approuvez-vous que les pouvoirs publics soient, jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution, organisés conformément au projet de loi ci-contre ?" Et le projet qui figurait au verso du bulletin, limitait les pouvoirs de la future Constituante.

Le "oui" l'emporta massivement à la première question (18 584 746 voix contre 699 136). Un peu moins nettement mais c'est toujours pour le oui que les électeurs répondirent à la deuxième question (**12 795 213 voix contre 6 449 206**).

Le général De Gaulle s'était engagé en faveur de cette double réponse positive, ni retour à la III^e République ni Constituante souveraine. Le projet devint la loi constitutionnelle du 2 novembre 1945.

Dans cette nouvelle Assemblée, le PCF occupait la première place, suivi par le MRP et la SFIO.

Dans un journal de Charolles, Jules répond au conseiller général de Charolles, (on se souvient qu'il avait échoué à cette élection) sans doute partisan du Non au référendum :

« Le conseiller général de Charolles, (Il s'agit donc de Geoffray), dans un de nos journaux locaux, semble manifester son dépit des résultats du référendum et tenter, avec fantaisie, de faire croire que la défaite des « non » se serait transformée en succès sans les abstentions.

L'auteur de cet article, est-il bien sûr que les abstentionnistes auraient, s'ils avaient voté, mis dans l'urne, un non? Pourquoi les partisans du oui ne diraient-ils pas que, sans les abstentions, leur faible succès aurait été un triomphe?

Le résultat seul compte et s'il n'est pas de part et d'autre, ce que l'on espérait, c'est la faute des électeurs.

La constitution de 75, toute proportion gardée, avait une majorité bien plus faible et, malgré les espoirs de ses adversaires- les réactionnaires d'alors-, elle a triomphé de toutes les attaques, de tous les coups, dissolution de la chambre par Mac-Mahon, Boulangisme, affaire Dreyfus, 6 février 34, elle a fait son chemin et n'a pu être étranglée que par des traîtres s'appuyant sur des baïonnettes ennemies. Elle a accompli son œuvre, avec les principes et les idées de son temps; ce temps est périmé.

Le peuple de France demande autre chose, parce que nous sommes à un autre stade de notre évolution.

La constitution approuvée par le peuple, le 13 octobre, peut ne pas donner satisfaction à toutes les opinions. Il faut attendre de la voir en application et son œuvre sera ce qu'en feront les élus à qui le peuple en confiera la gérance; son œuvre sera donc ce que le peuple lui indiquera par le prochain scrutin.

Un homme d'état américain, faisant des comparaisons avec les constitutions de différents pays, a dit: encore une fois la France est en avance sur tous les pays du monde. C'est une appréciation qui fait plaisir aux vainqueurs du référendum.

Que les partisans du « non » défendent ce qu'ils croient leurs privilèges, c'est leur droit! Mais ils perdent leur temps et devront s'incliner devant la marée montante d'un monde nouveau.

Il est dit, dans l'article cité « le parti SFIO se divise de jour en jour davantage ». M.Geoffray prend peut-être nos discussions intérieures pour de la division? Mais de nos discussions jaillit notre force et jamais nous n'avons été si confiants et si unis.

Le MRP s'effrite malgré les efforts de M.Bidault?

Cela prouve peut-être qu'au sein de ce parti se trouvent de vrais démocrates et aussi de bons français pour qui prolonger l'incertitude du provisoire était conduire le pays à la catastrophe. Grâce au MRP la Constitution a été votée et le prochain Gouvernement, quel qu'il soit, aura la possibilité d'entreprendre une tâche de longue haleine sans laquelle la France ne saurait sortir de l'ornière.

Il est possible que ce parti fasse les frais de la prochaine bataille électorale; cela prouvera que la réaction est déçue de l'espoir qu'elle avait mis dans cette nouvelle formule politique et qui a fait son succès lors de la dernière consultation électorale.

Quant au bloc rouge, dont il est fait épouvantail, il ne nous effraie pas; nous saurons, j'espère, nous entendre avec nos camarades communistes pour l'aboutissement des réformes qui nous sont communes, et c'est peut-être de ce qui est appelé nos divisions que sortiront des résultats qui, pour notre part, ne tendront qu'à l'amélioration du sort des hommes vivant de leur propre travail.

Si pour cela il nous faut l'appui du MRP, nous n'en pâleront pas.

Si le pays nous donne la majorité, serait-elle tripartite, nous saurons conduire la IV^e République, vers les solutions qu'en attendent la majorité des français.

Si nos adversaires ont compté sur la prolongation du provisoire pour espérer un revirement dû à la continuation du désordre, ils se sont trompés.

Peuvent-ils encore compter sur une majorité formée derrière le général de Gaulle, majorité nous acheminant vers un pouvoir personnel qu'une modification constitutionnelle permettrait de s'affirmer?

L'histoire nous prouve que dès que la France s'est politiquement confiée à un militaire, l'aventure s'est terminée par un coup d'état ou une tentative de coup d'état. C'est là le chemin par lequel peut nous conduire le mouvement Gaulliste et c'est là une carte que les adversaires de la démocratie ont mis dans leur jeu.

Les mêmes qui ont crié vive Pétain, ont crié vive De Gaulle. Ils ont perdu Pétain, qui, en s'en tenant à sa gloire militaire serait encore vénéré des français. Que De Gaulle médite l'aventure de son ancien.

Pas un citoyen ne saurait oublier De Gaulle militaire, De Gaulle résistant; qu'il se fasse oublier comme homme politique, il aura ainsi plus de chance de rester un grand français.

*J.PIERRECLAUD
Secrétaire de la section socialiste
CHAROLLES*

Pendant ce temps là, La SFIO se prépare aux élections pour la Constituante. Au bureau de la fédération de Saône et Loire, Jules Pierreclaud est à la fois responsable aux questions agricoles et délégué aux jeunes, avec Marguerite Merle, Auboëuf et Demanget. Dans un courrier aux secrétaires de section, le secrétaire fédéral, Louis Escande, propose au nom de la commission exécutive, une liste type qu'il soumet à l'avis des sections tout en leur disant, pour le cas où la liste proposée par la commission exécutive ne serait pas approuvée : « faire abstraction de leurs préférences particulières dans une action électorale qui aura lieu dans le cadre départemental... dans votre choix vous devrez tenir compte de l'ancienneté dans le parti, du travail fourni dans la fédération, de sa situation personnelle, de la nécessité de représenter les diverses régions. »

La liste proposée est la suivante : Mazuet Fernand, Escande Louis, Bidoux Marcel, Pierreclaud Jules, Huet Joanny, Brément Agéonor.

La liste définitive établie pour les élections du 21 octobre est différente. Les trois premiers noms sont conservés et dans le même ordre, Huet et Brément ont disparu, remplacés Morey Bernard et Vaney Josette. Et Jules Pierreclaud passe en dernière position.

Il est dit dans la famille, que peu lui importait d'être élu et que c'est donc volontairement qu'il est passé en dernière position pour éviter des conflits, il est même dit que c'est lui qui écrivait les discours, ce qui est possible vu la verve dont il fait preuve dans les textes dont nous disposons, mais rien ne nous le prouve.

Jules n'est pas élu mais les batailles politiques se poursuivent.

En septembre 1946, il est membre de la commission exécutive Fédérale nommée au congrès de Chagny, il est toujours responsable de la commission agriculture, mais il est aussi membre de la commission propagande et son secteur, dans ce domaine recouvre les cantons de Charolles, Chauffailles, La Clayette, La Guiche, Marcigny, Saint Bonnet de Joux, Semur en Brionnais.

Le référendum

C'est du point de vue du représentant des campagnes qu'il s'exprime sur le référendum

Tribune Libre dans le Journal de Charolles du 25 mai 1946

Le pays s'est prononcé

S'est-il prononcé en connaissance de cause ?

Nos campagnes qui ont apporté une majorité de NON, ont-elles bien compris la portée de leur geste tant au point de vue national qu'au point de vue des intérêts de l'agriculture ?

Quand nous disons intérêts de l'agriculture, il s'agit de l'intérêt des travailleurs de la terre auxquels sont liés ceux de la Nation, et non des intérêts des parasites de l'agriculture : propriétaires terriens et hobereaux des campagnes pour qui l'exploitant agricole, fermiers et surtout métayers, doivent rester une classe bien démarquée dont le fruit du travail doit apporter aisance et facilités à ceux qui se croient nés pour commander et jouir de la vie au moyen de la peine d'autrui.

Ceux-là qui ont crié à la spoliation, à la dictature, étaient nombreux naguère dans les rangs des admirateurs d'une politique leur permettant tous les espoirs d'une exploitation facile des hommes.

Ces derniers suant sur la glèbe, logeant dans des habitations dépourvues de tout confort, de toute hygiène, devaient passer par les volontés et les conditions de leurs exploiters. Voyez la Fédération Nationale de la Propriété paysanne dont l'animateur a été un haut fonctionnaire de Vichy.

Les tracts de cette organisation ont été diffusés à profusion par la poste, parfois à la dernière minute, en dépit de la réglementation électorale. Tout a été employé, sans mesure ni pudeur. Une châtelaine du charollais faisait sa distribution de petits papiers à la sortie de la messe.

Loin de nous de vouloir attaquer la pensée chrétienne que nous respectons, mais ce n'est pas trop de dire que l'Eglise a apporté son poids à la propagande contre le référendum.. L'Eglise dont le rôle est de soutenir le faible contre le fort, contre l'opresseur, et presque toujours est au service de ce dernier.

Nous regrettons cette erreur sociale de l'Eglise, erreur contraire aux principes

dont elle se réclame et qui lui enlève de plus en plus la sympathie du peuple.

On a crié à la dictature ?

Où y a-t-il dictature quand les élus du peuple demandent que s'affirme la souveraineté qu'ils détiennent de ce peuple.

N'y a-t-il pas dictature quand ces élus sont impuissants à remplir leur mandat, parce que empêchés par une assemblée qui n'émane pas directement du peuple.

N'y a-t-il pas dictature ou possibilité de dictature lorsqu'un Président de la République aux pouvoirs étendus voudra imposer sa volonté aux élus du suffrage universel.

D'un côté peut-être possibilité de dictature des élus directs, mais, alors, dictature voulue par les électeurs. Pour nous qui regardons les faits, en démocrates et en socialistes, nous n'y croyons pas. De l'autre côté possibilité d'un coup de force imposé par une minorité ne tenant pas ses pouvoirs directement du peuple. C'est bien cela que les partisans du Non voudraient se voir permis parla Constitution.

Le parti socialiste est prêt à faire des concessions pour le remaniement rapide des textes nous donnant une Constitution acceptée par la majorité des Français. Mais il est certains points sur lequel il restera intransigeant, n'en déplaise aux gros propriétaires terriens, aux fermiers généraux, et tant d'autres que le statut du fermage défavorise ; ses militants ont la certitude que le pays se ressaisira.

Cela aussi malgré les anciens de la troisième ; nous voulons accomplir l'œuvre qu'ils n'ont pas su réaliser en 50 ans.

Jules Pierreclaud

Secrétaire de la section SFIO de Charolles

Et puis le 26 octobre 1946 dans une Tribune Libre intitulée : SANS DEMAGOGIE

« Les militants du parti peuvent être fiers de l'action du parti, de son bilan de ses réalisations, de ses projets, de son programme.

S'il est une branche où il a été apporté le maximum permis par les circonstances, c'est bien dans l'agriculture et si, les efforts, couronnés de succès ayant donné à nos paysans les espoirs d'une plus grande stabilité et de bien-être ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur, nous le devons à la situation déséquilibrée du pays.

De toutes ces améliorations, s'il en est une dont nous devons revendiquer la paternité, c'est bien le statut du fermage, dont Jaurès avait déjà lancé l'idée en 1887, et dont la réalisation ne put être effectuée qu'en 1945.

Nul citoyen de bonne foi ne saurait nous contester cette profonde réforme, dont l'idée même est à notre actif, et qui dans son ensemble répond à de nombreuses aspirations des travailleurs de la terre. Aussi devons-nous veiller à notre œuvre et la défendre contre les attaques dont elle est l'objet de la part des propriétaires fonciers, qui bénéficient de la complicité d'hommes d'affaires, parfois de magistrats dont nous savons que certains sont hostiles à tout ce qui porte atteinte aux privilèges établis.

.....économiques désordonnés qui ont apporté à nos campagnes une prospérité passagère, nos agriculteurs mesureraient mieux la portée de cette législation qui les protège contre les exploiters.

Il faut songer aux jours sombres possibles, aux périodes, peut-être prochaines de crise et c'est alors que les mesures prises et celles proposées par le parti socialiste auront leur plein effet et qu'en seront compris les avantages et la nécessité.

Le statut du fermage a apporté la sécurité et quantités d'améliorations matérielles et morales, favorables au bien-être des travailleurs de la terre.. D'autres réalisations en cours tendent à faire de notre agriculture une branche prospère de notre économie nationale ; par des agriculteurs plus instruits, des méthodes culturelles et un outillage moderne, une législation mieux comprise et une organisation qui sera l'œuvre des agriculteurs eux-mêmes.

Grâce à l'autorité d'un ministre de l'Agriculture auquel depuis la Libération personne n'a osé sérieusement disputer les fonctions, grâce aussi à nos parlementaires paysans, qui ont apporté l'aide de leurs connaissances pratiques, lois et décrets intéressant l'agriculture ont été étudiés dans leurs moindres détails.

A vous, paysans de France, de considérer le bilan agricole du parti socialiste, d'examiner ce que vous pouvez attendre de l'action et des projets de ce parti.

Dans quelques jours, des gens de toutes les nuances qui solliciteront vos suffrages vous diront : telles réformes se sont réalisées grâce à tels hommes, à tel parti. Nous savons que d'autres s'attribueront trop souvent les résultats obtenus par nos élus.

Ceci n'empêchera pas nos militants et nos élus de suivre la ligne que s'est tracée le Parti Socialiste, sans se soucier si nos voisins nous suivent ou s'opposent à notre marche en avant.

L'idée de Jaurès a mis 60 ans pour arriver au but. Persévérons dans l'application de notre programme, suivant la doctrine du socialisme ; de ce socialisme dont ont rêvé nos pères, dont nous lèguerons nos réalisations à nos

filis ; à ceux-ci de poursuivre notre tâche, car il y aura toujours à œuvrer pour améliorer le sort des hommes. »

J.Pierreclaud

Le Conseil de la République

Et puis il est candidat au Conseil de la République.

La Constitution de 1946 crée une Chambre Haute qui ne s'appelle plus Sénat mais "Conseil de la République".

Assemblée aux prérogatives diminuées, Chambre de réflexion et non de décision, le Conseil de la République peut émettre des avis, mais n'a pas d'initiative législative.

Ses membres sont élus au suffrage universel indirect et représentent les collectivités communales et départementales. Dès 1947 ils redeviennent des sénateurs.

Pour ces élections du 24 novembre 1946, Jules Pierreclaud dépose une liste de candidature intitulée « Liste d'action républicaine et socialiste » pour le canton de Charolles. Nous disposons du récépissé de déclaration de candidature.

Mais nous ne savons rien ou peu de choses du résultat de ces élections, un échec certes, ce qui donne à Edme Geoffray, déjà cité, d'exprimer son venin dans le Journal, L'EVEIL de Charolles :

« Réflexions d'Automne

J'ai attendu le deuxième échec de M.Pierreclaud pour lui répondre ; j'espérais qu'un succès l'aurait rendu meilleur surtout envers moi qu'il a bien maltraité paraît-il, en mon absence, dans une réunion publique.

Dans mon affiche « Remerciements », j'avais tendu la main au candidat malheureux en le conviant à l'oubli des luttes électorales, mais M.Pierreclaud a refusé fièrement ma main ! Je le regrette, parce que M. Pierreclaud, a été un brave dans la Résistance mais mes regrets ne seront, ni immortels, ni éternels.

Je suis convaincu que M.Pierreclaud s'il consulte son grand patron, M.Léon Blum en tirera le plus grand bénéfice. Il se rendra compte alors qu'il ne suffit pas d'être un « saint laïque » et que les Pontifes de la S.F.I.O. ont souvent des rapports courtois voire amicaux avec des bourgeois comme moi. M.Pierreclaud a encore beaucoup à apprendre de la vie ; il est encore jeune, il apprendra, et quand il aura gravi, peut-être péniblement, l'échelle des listes électorales et qu'il sera enfin en tête de liste, il aura comme les camarades son « banquier » et son « agent de change ».

Quant à moi, je préfèrerai toujours la main tendue au poing fermé

Quant à la question de ma nationalité charollaise, elle devrait réglée pour

M.Pierreclaud, une fois pour toutes ; il y a 300 ans que nous naviguons entre Gibles, Charolles et Saint Julien. M.Pierreclaud avait à ses souliers, quand il est arrivé en 1943 à Charolles, moins de terre charollaise que moi, chaque fois que je rentre à Paris

Mais tout ceci sont des choses que M. Pierreclaud ignore étant dans la région depuis peu de temps.....

Beaucoup d'amis m'ont demandé pour quelles raisons je ne m'étais pas présenté aux élections législatives.

Jusqu'au jeudi 4 octobre, j'avais été désigné comme tête de liste en Saône et Loire par l'Entente Républicaine à Paris, mais des difficultés techniques surgies au dernier moment et la certitude que la nouvelle Chambre devrait s'occuper uniquement (je dis « devrait ») et non pas des intérêts matériels d'un arrondissement ou d'un département, m'ont décidé à m'abstenir.

J'ai été consterné de l'Echec-Succès de Mme de Rambuteau : le « Succès » réjouit peu ses électeurs ; et son échec trouble et attriste ceux qui comme moi, ont depuis longtemps aimé et respecté les « Rambuteau ».

Les gens ont tous voté pour « Elle » ; ils ont voté pour ses voiles de deuil, pour sa captivité et ses souffrances, pour ses enfants et toute cette famille qui avait été arrachée au Charollais par les Allemands.

Il y a dans la vie, des instants où le dévouement et l'abnégation doivent avoir une limite. La Comtesse de Rambuteau méritait de figurer en tête de liste, en Saône et Loire comme à Ravensbrück

Elle et pas un autre»

C'était assez mal le connaître, il ne se serait pas battu pour être en tête de liste, le pouvoir ne l'intéressait pas et Lucie sa femme disait qu'il aurait pu être tête de liste, mais qu'il avait cédé sa place à d'autres qui avaient plus d'ambition. Elle disait aussi qu'avec sa mère rebelle sur le front il n'aurait eu aucune chance d'être élu.

Et, Jules n'a pas manqué de riposter :

« *A Monsieur GEOFFRAY conseiller Général de Charolles*

Dans un article de l'Eveil de Charolles, M.Geoffray me prend à partie pour avoir propagé dans une réunion publique, des vérités le concernant.

J'en suis fort aise. J'ai en effet tenu, à peu près textuellement les propos suivants indiquant aux électeurs que certaines listes faciles à déceler, étaient

patronnées par des étrangers au département, qui, mettant leur fortune au service de leurs ambitions, avaient pris la tête de ces listes contre financement de la campagne, achetant ainsi leur élection, qu'ils considéraient comme assurée.

J'ai indiqué qu'en Saône et Loire les compétitions et les refus avaient été nombreux et que le Conseiller Général de Charolles n'avait pu échapper à ces appétits, puisqu'il avait écrit au leader du parti Radical qui ne lui a d'ailleurs pas répondu, et avait aussi fait des offres à un camarade auquel il aurait consenti de gros sacrifices pour être tête de liste.

Il est permis d'ajouter ici, puisqu'il le dit dans son article, qu'il aurait été désigné par Paris sous une autre étiquette.

J'en ai profité pour rappeler les élections cantonales où M.Geoffray se donne sur une affiche comme charollais sans plus, puis républicain tout court sur une seconde, puis remercie ses électeurs sur une troisième en se réclamant d'un parti sans indiquer lequel ;j'ai été amené à dire que le Conseiller général de Charolles ne savait encore sous quel pavillon abriter sa personnalité politique. A-t-il enfin adopté les couleurs de l'Entente Républicaine qui l'avait désigné à Paris pour prendre la tête en Saône et Loire ?

J'ai du dire également qu'une affiche le donnait comme membre du Syndicat des emboucheurs, que la presse l'indiquait comme propriétaire agriculteur, mais que pour nous il était , agent de change à Paris, gros propriétaire terrien et châtelain à Saint Julien de Givry.

Voilà bien des cumuls et qui ne sont certainement pas sans avantages. Beaucoup d'électeurs peuvent donc se rendre compte que la défense de ces avantages passe avant les intérêts et les revendications des travailleurs.

Comme vous le dites M.Geoffray, je vous ai maltraité en votre absence et je regrette cette absence à Charolles et aussi à Saint Julien votre résidence. J'aurais soyez en certain, préféré dire en votre présence ce que les socialistes pensent de votre personnalité politique et de votre présentation aux électeurs.

Je suis heureux de vous remercier d'avoir provoqué, la présente réponse qui permettra aux charollais, absents à la réunion de se faire une opinion.

Vous dites avoir attendu, pour me répondre, un deuxième échec électoral ; échec si vous voulez, mais 6è de la liste S.F.I.O, et par ma volonté, je n'avais aucun succès personnel à attendre. Pour mon compte, je ne suis pas un candidat malheureux, mais un militant fier d'avoir été désigné par son parti pour défendre avec franchise un idéal qui lui est cher. Je n'ai jamais refusé votre main d'homme respectable, j'en suis certain, mais souffrez que politiquement il vous soit reproché une attitude moins que nette devant les électeurs ; c'est la règle du jeu.

Quant à ma jeunesse, j'ai 54 ans et ma vie de militant sincère et honnête me permet de diriger mes actes dont je prends la responsabilité, sans en référer comme vous l'indiquez à mon grand Patron Léon Blum. Les difficultés de

l'existence et le souci d'élever ma famille m'ont assez appris de la vie pour que je puisse me passer de quelques conseils, viendraient-ils de fils d'ambassadeur. Je n'ai non plus jamais eu ni mon banquier, ni mon agent de change et je compte bien, atteindre le but de mon existence sans leurs bons offices, même si la fortune politique improbable- mais que vous paraissez dérisoirement me prêter- devenait une réalité.

Je ne savais pas non plus que le Charollais était une Nation, et la terre Charollaise que vous et les vôtres transportez à vos semelles depuis 300 ans me fait regretter de n'y être adopté que depuis deux ans.

Mais les miens et moi-même ont depuis 300 ans aussi foulé tout simplement la terre de France ; ils l'ont arrosée de leurs sueurs , alors que d'autres ne peuvent se réclamer du titre de travailleur de la terre que par les revenus qu'ils en tirent en exploitant, la peine et le travail d'autrui.

Vous préférez la main tendue au poing fermé ?

Apprenez d'abord ce que symbolise le poing fermé et vous saurez que sa signification représente mieux parfois qu'une main tendue.

Peut-être ai-je fait allusion à Madame Rambuteau ? Mes camarades et moi-même regrettons qu'elle n'ait pas été tête de liste ; elle a toutes nos sympathies et peut être assurée de notre respect. Son nom et ses malheurs ont profité à l'un de ceux que j'ai voulu dénoncer.

J'espère que nous en resterons là ; la campagne étant terminée, il est désirable que les polémiques cessent, mais votre attaque, hors campagne m'a obligé à y répondre et je vous en remercie.

Je souhaite que votre action soit des plus profitables à la prospérité de notre région et qu'elle permette aussi, pour les campagnes électorales futures, d'affirmer voter Nationalité Charollaise. »

Elu ou non, toutes ses prises de position politiques dans la presse ou dans sa profession de foi, tracent le portrait d'un débatteur de qualité, qui croit en ce qu'il défend ; des idées, et non des intérêts personnels, des idées de justice sociale ; on découvre une âme de tribun qui ne supporte pas qu'on l'attaque de façon malhonnête.

Aux élections municipales d'octobre ou novembre 1947, il décline les propositions du parti communiste « *Il est inutile d'envisager, comme vous le proposez, une réunion de délégations de nos deux partis. »*

Correspondance avec l'Assemblée nationale et les Ministères

Entre décembre 1945 et Octobre 1946, un certain nombre de courriers, à tête de l'Assemblée Nationale Constituante sont adressés à Jules. Ces lettres émanent de Louis Escande, député de Saône et Loire et maire adjoint de Mâcon et du docteur Mazuez, député de Saône et Loire et maire de Monceau les Mines, tous les deux camarades de parti de Jules, ils étaient tête de liste pour la Saône et Loire. Ces échanges épistolaires montrent que les informations ou les questions transmises par Jules Pierreclaud concernant des problèmes locaux sont transmises aux ministres concernés.

Jules Moch pour les travaux publics et il s'agit alors d'une ligne de chemin de fer, Mâcon, Paray le Monial.

Ainsi le 14 octobre 1946 Mazuez écrit :

« Mon cher Pierreclaud,

En réponse à ta lettre, je te donne copie de la lettre que je vais remettre en mains propres à Jules Moch au sujet de ta ligne.

Je te prie de la garder très confidentiellement.

J'espère que tu auras satisfaction, mais je ne voudrais pas encore te promettre absolument. J'aurai tout de même fait pour toi le maximum. »

Tanguy Prigent en ce qui concerne l'agriculture, ainsi le 30 décembre 1945, Escande :

« Mon cher camarade

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre relative à la série d'articles que vous avez bien voulu m'adresser sur l'agriculture de notre département.

Etant donné les renseignements précieux qu'ils donnent à notre ami Tanguy Prigent, je vous serais très obligé de bien vouloir continuer périodiquement vos envois.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des décisions de Monsieur le Ministre en ce qui concerne la propagande générale du Parti et le détachement éventuel de certains camarades auprès du Ministère. »

Un autre courrier porte sur le déplacement du Ministre de l'agriculture en Saône et Loire et le même Escande précise *« Nous avons je crois tenu compte de tes désirs.*

Organiser minutieusement toutes les manifestations socialistes. »

D'autres courriers portent sur des demandes de naturalisations faites par Jules Pierreclaud, mais on ne sait pas au bénéfice de qui portent les demandes.

Le 14 octobre 1947, il reçoit du Ministère de l'Agriculture, cabinet du ministre un courrier signé J.Y.Fournout :

« Mon cher camarade,

Je vous félicite chaleureusement de votre initiative qui permettra, je n'en doute pas de promouvoir à la réalisation des Foyers Ruraux en Saône et Loire.

J'envoie immédiatement la documentation nécessaire aux Camarades que vous me signalez.

Si votre exemple est suivi nous aurons bientôt un rayonnement considérable... »

(En 1959 dans un rapport de l'Unesco, Mme J.Y Fournout apparait comme la responsable nationale des Foyers ruraux.)

JULES PIERRECLAUD ET L'AGRICULTURE

Les correspondances qui précèdent nous disent que ses rapports et ses prises de position étaient appréciées et entendues en haut lieu. Son engagement politique largement ancré dans la terre qui est la sienne et son expérience et son vécu familial, donnent valeur et vérité aux informations qu'il transmet, et qui les font apprécier.

Nombreux sont les rapports dont nous disposons, à destination interne du parti, pour publication dans la presse, à destination du Ministère de l'Agriculture et qui portent sur des thèmes variés, les foyers ruraux, le marché de la viande, les vignobles, le blé et le pain, mais aussi les coopératives. Ces rapports nous permettent à la fois de comprendre l'état de l'économie française et l'innovation contenue dans certaines de ses propositions. Tous ces rapports peuvent être consultés dans les annexes.

Nous avons retenu cependant le texte qui suit, d'août 1945. Jules est chargé de rapporter sur l'Agriculture **au Congrès du Parti socialiste à Montceau les Mines**, texte politique qui, s'il reprend le cahier de doléances de la Saône et Loire, exprime aussi son point de vue sur les réformes qu'il faut entreprendre afin d'améliorer la situation des paysans. Il s'exprime en particulier sur le statut du fermage, les lois sociales, les questions d'éducation déjà évoquées précédemment, l'habitat. Toutes questions qu'il reprendra en les approfondissant dans le long rapport élaboré pour le congrès De Charolles spécialement organisé sur les questions agricoles (Voir en annexe)

« ... je ne saurais mieux faire que de reprendre le cahier de doléances dressé par la Saône et Loire.

Ce cahier de doléances d'ailleurs retrace à peu de chose près ce qui est contenu dans le rapport de notre camarade Montel au congrès national de l'an dernier. Toutefois ce rapport mentionnait la dissolution de la corporation paysanne ; cette dissolution a depuis été faite mais il y a lieu de remarquer en passant que, si la C.G.A. organisme devant regrouper l'agriculture est bien conçue dans son esprit, nous y retrouvons trop souvent les hommes de l'ancienne corporation. Nous devons donc œuvrer pour les éliminer. Il y a lieu de dire aussi que dans nos régions nous trouvons trop souvent dans la C.G.A. et dans les groupements coopératifs et syndicaux de l'agriculture, l'empreinte cléricale et politique de la Fédération dite du Sud-Est.

Les principaux points susceptibles d'être discutés à ce congrès et pour lesquels le parti socialiste doit apporter tous ses efforts sont :

- 1- *Statuts du fermage et du métayage : Modification de la législation des baux agricoles, création d'une juridiction agricole avec tribunaux spéciaux, suppressions de certaines clauses dans les baux, interdiction de loyers aux enchères, suppression des fermiers généraux, suppression du métayage ou son aménagement.*
- 2- *Accession à la propriété familiale rurale : Priorité d'achat au propriétaire exploitant lui-même, facilité d'installation des jeunes ménages par prêts spéciaux et aménagements fiscaux, création de caisse de capitalisation permettant l'achat d'une exploitation.*
- 3- *Lois sociales : Extension aux ouvriers agricoles, aux exploitants fermiers et aux artisans ruraux de la législation sociale appliquée au commerce et à l'industrie (application obligatoire).*
- 4- *Apprentissage et Enseignement : Enseignement post-scolaire agricole et artisanal obligatoire ; multiplier les écoles d'agriculture et les fermes modèles, enseignement ménager pour les jeunes filles, création de foyers ruraux, bibliothèques, cinémas, salles de réunion, conférences.*
- 5- *Equipement rural : Favoriser et rendre obligatoire le remembrement de la propriété, augmenter les surfaces cultivables par l'amélioration du sol et défrichage, co-mutualisation ou confiscation des terrains incultes et des habitations abandonnées, amélioration des habitations et des dépendances avec obligation aux propriétaires louant leurs terres de consacrer une partie de leurs revenus à la modernisation de leurs exploitations, aide au petit propriétaire terrien pour ces améliorations.
*Essais de réalisation de grandes exploitations collectives, encouragement à la création de coopératives de production parallèlement à la création de coopératives de consommation et de groupement d'achat du petit commerce, organiser et coordonner les transports par route et par fer afin que les moindres villages soient desservis, améliorer les adductions d'eau potable et les réseaux électriques, et dégager ces services de l'emprise des trusts, favoriser l'approvisionnement en engrais et en machines agricoles, créer dans chaque branche des offices, genre office du blé afin de régulariser les prix.**
- 6- *Solidarité : Création d'une caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles. L'assurance étant rendue obligatoire et la saisie gérée avec la participation des agriculteurs.*

Lorsque le **Ministre de l'Agriculture** se déplace en Saône et Loire, il est très fier d'en faire l'annonce par voie de presse :

« Une bonne nouvelle

Notre ministre de l'Agriculture sera prochainement l'hôte de la Section Socialiste de Charolles.

Lors du dernier congrès socialiste à Montceau les mines, le secrétaire de la section charollaise devait présenter un rapport sur l'agriculture ; en raison de l'importance de l'ordre du jour, seules les grandes lignes, furent soumises aux congressistes pour avis à donner et la discussion repoussée à un congrès spécial à l'agriculture qui serait présidé par notre camarade Tanguy-Prigent. A la demande du rapporteur, ce congrès aura lieu à Charolles.

A cette occasion nous sommes heureux de rappeler qui est notre actuel Ministre de l'Agriculture.

Fils de petits cultivateurs bretons, il quitte l'école primaire pour se livrer lui aussi au métier de paysan ; l'affection de l'instituteur du village lui permet de développer son instruction en travaillant sous la direction de ce maître pendant les loisirs que lui laissent les travaux des champs.

Devenu un cultivateur averti, il sera le précurseur du progrès agricole et l'organisateur du mouvement syndical et coopératif de sa région. Ses concitoyens en font l'un des plus jeunes maires de France, puis l'un des plus jeunes députés et certainement le premier socialiste de la terre bretonne.

C'est au milieu de combattants F.F.I. où il est commandant, que lors de la formation du Gouvernement provisoire, le Général de Gaulle, va le chercher pour en faire son Ministre de l'Agriculture.

Les cultivateurs de France doivent se féliciter de ce choix dont le parti socialiste s'enorgueillit. C'est réellement un paysan qui préside aux destinées des paysans et, nous qui connaissons quelques uns de ses projets et savons avec quelle persévérance il s'efforcera de les réaliser, nous remercions le Général de Gaulle de l'avoir choisi.

(Le secrétaire de la section charollaise évoqué en début d'article est bien Jules lui-même auteur de plusieurs rapports sur l'agriculture)

De même il sera fier de rendre compte des avancées dans la réflexion et les décisions dans le populaire de Saône et Loire, probablement le 25 mars (1946), il rend compte des **Journées d'études agricoles**, auxquelles le ministre de l'agriculture Tanguy Prigent participe.

« Désigné par la C.E Fédérale pour assister à la réunion des responsables

agricoles, j'ai le devoir de dire aux camarades socialistes du département combien cette réunion a été utile au parti et combien nous avons félicité nos camarades du C.D qui en ont pris l'initiative.

Des discussions se sont déroulées pendant deux jours dans le calme et une atmosphère de camaraderie remarquable. Il s'en suivra certainement des directives, qui en matière agricole auront des suites utiles à notre agriculture et qui en grandira le parti.

La tâche est vaste ; elle n'est pas au-dessus des forces du jeune paysan qui, à la tête du ministère préside les destinées de notre production agricole. Elle n'est pas au-dessus non plus de la bonne volonté de nos militants.

Un secrétariat à l'agriculture sera créé au sein du parti. Là nos militants sont priés d'apporter toutes suggestions ou idées dont il sera tenu compte ; ils pourront aussi y puiser la documentation utile à la propagande agricole. Cette innovation aidera, soyons en certains, à la pénétration socialiste dans les milieux paysans.

Tanguy- Prigent avec une grande sincérité nous a manifesté sa joie de se trouver au milieu des délégués socialistes de l'agriculture. L'attention qu'il a apportée à la discussion, au développement d'idées, de points de vue venant de tous les horizons permet de dire qu'il est décidé à diriger la paysannerie française vers le progrès, mais avec la bonne volonté et l'aide de cette paysannerie qu'il connaît bien. Soyons fiers qu'il soit resté à un poste qui ne peut guère lui être disputé.

Il faut dire bien haut aussi que, parmi ces paysans, ces « culs terreux » on rencontre quantité d'hommes intelligents dont les mains calleuses s'allient à un esprit d'organisation remarquable ; ce congrès en a donné la preuve. La Somme avait délégué un ouvrier agricole qui, par un exposé d'une admirable clarté a soulevé les applaudissements de la salle. Son intervention portait sur la situation des salaires dans une région où les tenants du sol font figure de hobereaux. Nombreuses ont été les interventions remarquables de simples paysans sur des sujets complexes mais bien connus d'eux. Parmi ceux-ci beaucoup de femmes ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

De tels hommes secondés par les pouvoirs publics, feront de notre agriculture une branche de l'économie française qui sera digne de nos paysans.

Un compte-rendu détaillé de cette réunion pourra être fait au prochain congrès fédéral.

Jules Pierreclaud

La C.G.A. de Saône et Loire ne brille pas par la représentation socialiste au sein de cet organisme : 42% alors que la plupart des départements atteignent 60 à 70 %.

En août 1947, quelques jours avant le congrès de LYON il poursuit son combat pour l'agriculture en s'adressant à ses camarades:

« Mes chers camarades

Toutes les questions qui se rapportent à l'agriculture pourraient faire l'objet d'un rapport et de débats susceptibles d'occuper à eux seuls au moins une séance entière d'un congrès comme celui-ci.

Je me suis borné à résumer quelques questions sur lesquelles doit s'appuyer le parti pour arriver à donner à notre agriculture la place qu'elle doit occuper dans le pays, non pas dans l'intérêt propre des paysans français mais dans le but National devant assurer une situation meilleure et bien équilibrée de tous les citoyens.

Je ne parlerai que pour mémoire des réalisations à l'honneur de notre part et dont devons une grande part à notre camarade Tanguy Prigent auquel on a jusqu'ici discuté, pour la forme seulement, le portefeuille de l'Agriculture, sans désir d'en prendre les responsabilités.

On a trop fait de démagogie autour de la paysannerie en lui faisant toucher ses propres intérêts sans se soucier assez de ceux des autres hommes. Certes le standard de vie du paysan français devait et doit être relevé ; le Parti Socialiste s'y est employé sans vaines promesses et ses réalisations sont là pour prouver que dans la mesure où les circonstances l'ont permis, le Parti a fait son devoir ; devoir difficile à remplir en raison de l'indiscipline générale, de l'anarchie administrative, et il faut le dire, de la malhonnêteté professionnelle de certains fonctionnaires qui, de la base au sommet sabotent les efforts de nos camarades responsables de la direction des affaires du pays.

Il y a les paysans honnêtes et ceux que l'appât du gain a corrompu et, à notre honneur, les paysans honnêtes se rencontrent en grand nombre parmi nos militants et nos sympathisants (ceux qu'anime l'idéal socialiste).

Le Parti Socialiste doit donc continuer à œuvrer pour améliorer notre agriculture sous tous ses aspects et si le paysan français a des droits qui lui sont présentés sous toutes les formes, il a aussi des devoirs, qu'il y a lieu de lui rappeler. Cette formule doit d'ailleurs s'appliquer à toutes les classes de citoyens qui depuis longtemps clament leurs droits mais s'évadent lorsqu'il est question de leurs devoirs.

*En matière agricole comme dans d'autres domaines, laissons l'usage de la démagogie au parti frère pour parler au paysan de France avec franchise ; apportons lui des réalisations, facilitons lui la tâche dont doit profiter le pays tout entier : **promettre peu et tenir le plus possible.***

Notre action doit être menée dans le domaine de l'organisation syndicale et coopérative, dans l'éducation professionnelle et l'équipement moderne des campagnes, c'est là dans les grandes lignes et en résumé tout le programme

agricole socialiste.

Nos camarades du gouvernement doivent souvent parer au plus pressé et appliquer parfois des solutions qui choquent notre idéal socialiste, mais songeons aux difficultés qu'ils ont à surmonter, accrues par l'indiscipline générale, l'inconscience et le sabotage à mettre à la charge des agents d'exécution.

Efforçons nous de revenir aux solutions socialistes des offices dont on entend un peu trop parler en période électorale et pas assez lorsqu'il faut passer au stade plus difficile des réalisations. Nous sommes les mieux armés parce que nous avons des cadres qui ne sont pas nos adversaires. N'avons-nous pas acquis la prépondérance à la direction de certains organismes, notamment le C.G.A.

En Saône et Loire, personne n'a trop contesté la présidence à notre camarade ARBAN qui a su s'imposer simplement, par son bon sens et sa droiture. Je connais ici des militants de la C.G.A qui sont loin d'être socialistes et qui ont ARBAN en haute estime ; ceci est à l'honneur du parti.

Continuons à nous imposer par l'action de nos militants. BONNE, l'un des nôtres parmi les meilleurs propagandistes de la C.G.A, disait : le syndicalisme et la coopération sont les canalisations par lesquelles le socialisme pénétrera à la campagne. Soyons partout, dans les syndicats, dans les coopératives, cherchons à en créer où ils n'existent pas, montrons nous les meilleurs et les plus honnêtes. N'oublions pas la jeunesse et créons partout où cela est possible, des foyers ruraux et faisons que les socialistes en soient les meilleurs animateurs. C'est par l'exemple de ses militants que le socialisme grandira.

Tous nos efforts doivent tendre à faire de nos paysans des hommes heureux et l'indépendance, vivant de leur travail, dans la dignité ; la terre doit faire vivre celui qui la travaille. Si nous voulons que nos campagnes ne continuent pas à se dépeupler, on doit y trouver le confort et le modernisme apportés par l'évolution scientifique et le progrès.

Vous connaissez toutes les réalisations matérielles et morales dont a profité l'agriculture française depuis la libération, le statut du fermage, la C.G.A. ; l'équipement rural se réalise difficilement en raison du manque de matières mais des efforts importants sont faits et nous assistons à quelques réalisations ; du côté du remembrement aussi des résultats sont constatés. La création de O.A.D. aussi a supprimé quantité de bureaux et d'officines de distribution. Cet organisme paraît en Saône et Loire donner toute satisfaction et c'est encore notre camarade ARBAN qui en a la direction. Partout où la coopération a pu s'organiser sous toutes ses formes, elle a été favorisée.

Il reste encore beaucoup à faire et vous n'ignorez pas les difficultés dues à la véritable anarchie dans laquelle se débat le pays ; félicitons nous des résultats acquis et efforçons nous d'en acquérir encore.

Nous ne pouvons parler de l'agriculture sans toucher au ravitaillement qui en dépend. Le cultivateur est en général chargé de toutes les responsabilités du

coût de la vie ; est-il le vrai coupable quand les intermédiaires et même les consommateurs viennent le tenter avec des offres de prix qu'il n'avait jamais espéré ?

Si nous prenons la viande, nous pouvons dire que ce sont bien les intermédiaires qui l'ont amenée au tarif où elle se paie.

Nous avons assisté à de successives et nombreuses réglementations dont la plupart, il faut le dire, sont dénuées de bon sens, le tout, saboté depuis les fonctionnaires du Ministère jusqu'aux services administratifs départementaux du ravitaillement. Il n'existe plus de contrôle et en fait le marché de la viande est libre.

Les mesures qui viennent d'être prises par notre camarade RAMADIER me donnent la certitude qu'elles seront encore un fiasco complet.

N'oublions pas que la viande est actuellement l'étalon économique du ravitaillement du pays et que son prix est, au coefficient 20 et 22, alors que les salaires sont au coefficient 5. Il faut donc considérer comme impossible le rétablissement de l'équilibre entre ces chiffres.*

Je suis persuadé qu'il n'est pas encore possible pour cette denrée, à la liberté entière, les stades production et consommation ne sont pas en équilibre. Il nous faut donc organiser la répartition, et concevoir cette répartition avec le concours des intermédiaires, c'est être assuré que notre camarade RAMADIER fait fausse route. S'il doit exister une réglementation, elle doit être telle que, la viande aille du producteur au boucher détaillant par l'intermédiaire d'un organisme qui existe déjà mais dont il faut changer les hommes corrompus ; par ce moyen nous parviendrons à donner à chacun une ration à un prix raisonnable et unique dans toute la France. Je ne parle pas du prix qui doit être étudié avec les producteurs. Tous les paysans sensés sont d'avis que les prix actuels sont trop élevés et nous conduisent à une catastrophe monétaire, dont ils seraient les premières victimes.

Pour le blé, l'anarchie qui règne dans la réglementation va mettre le Gouvernement dans de constantes difficultés pendant toute la campagne, une partie de la récolte s'écoule déjà clandestinement à des prix bien supérieurs à la taxe ; particuliers, boulangers, hôteliers, meuniers sollicitent nos paysans à des prix auxquels il est difficile de résister.

Pour le vin, la même anarchie règne sur le marché. Je laisse le soin à nos camarades du vignoble de vous dire ce qu'ils en pensent, espérons que la liberté des transactions équilibrera et améliorera la situation, mais si nous devons encore diriger ce secteur du ravitaillement, il serait utile d'en changer le fonctionnement, car là plus que partout ailleurs, la fraude et la commission s'en donnent à cœur joie.

Une réunion des responsables agricoles fédéraux aura lieu à Lyon le 13 à la veille du Congrès ; une partie de ce congrès est réservée à l'agriculture ; il y

sera défini le programme agricole du parti.

Pour permettre au Parti une action efficace, il est prévu la création effective d'une commission agricole sur le plan national et sur le plan fédéral. Il est proposé de doter ces commissions d'un statut analogue au C.S.E. et de former aussi des C.S.A.A sur des bases communales et cantonales ; ces C.S.A.A. pourraient également se créer des groupes spécialisés étudiant la question se rapportant à leurs spécialités.

Vous allez renouveler votre C.E.F, faites qu'elle comprenne un certain nombre de représentants de la paysannerie ; votre nouvelle commission exécutive devra elle, désigner sa commission agricole et désigner un délégué à la réunion du 13 et dans la mesure du possible ce délégué devrait être désigné au Congrès, où, je le répète, une large part sera réservée à l'agriculture, si j'en crois la documentation que j'ai reçue de nos camarades URVOY et TANGUY PRIGENT.

Je remettrai cette documentation à celui ou ceux à qui vous accorderez votre confiance à l'issue de ce congrès. »

Pour preuve que tous ses rapports sur l'agriculture et ses propositions sont prises très au sérieux il reçoit nombre de **Courriers de félicitations**. En voici quelques exemples :

Emanant du cabinet du Ministre de l'agriculture le 12 septembre 1946 :

« Vous avez bien voulu me transmettre une lettre de M.Pierreclaud, responsable agricole de Saône et Loire. J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention et d'intérêt du document que vous m'avez adressé. Je partage entièrement le point de vue de votre correspondant ; la thèse de ce dernier rencontre en effet celle que j'ai toujours soutenue et que je continuerai à défendre.

Je reste persuadé que seule une formule de mutuelle, à allure coopérative, désignée comme acheteur unique dans chaque département pourra permettre d'assainir le marché de la viande. »

On lui avait au préalable, quelques mois plus tôt, en février 1945, répondu que la fermeture pure et simple du bureau de la viande qu'il suggérait, présentait plus de difficulté qu'il ne le pensait, et « *Si le principe en est acquis au niveau de l'Administration centrale, il reste à en déterminer les conditions d'application* »...

Le 28 septembre 1946, sous la plume d'Urvoy au Parti socialiste national :

« La correspondance que vous avez expédiée à la Commission agricole, le 28 septembre 1946 sur les marchés de Charolles a été transmise à nos camarades du Ministère de l'Agriculture qui m'ont chargé de vous en remercier et de vous féliciter pour ces renseignements qui leur sont très utiles... »

Ou encore le 30/11/46 sous la plume du même Urvoy :

*« Je vous remercie des informations extrêmement intéressantes que vous m'avez fait parvenir sur le marché de la viande à Charolles....
Nous n'en sortirons pas autrement que par des Mutuelles d'achat... J'ai classé en bonne place votre note sur « La paysanne » et vous en remercie et vous prie de continuer à m'informer sur toutes ces sortes de choses. »*

le 5 février 1947, il reçoit du Comité D'Etudes Techniques Economiques et Sociales, installé rue de Grenelle à Paris, le courrier suivant :

« J'ai lu avec le plus grand intérêt votre rapport et je l'ai utilisé dans le bulletin de cette semaine. Je serais extrêmement heureux s'il me parvenait de toutes les régions des analyses de cette qualité :

Je vous remercie donc très vivement du travail que vous avez bien voulu faire et souhaite que vous continuiez à me tenir au courant de ce qui se passe dans votre région de la même façon.

Vous avez vu dans le bulletin que nous portons actuellement l'effort principal sur le problème des fermiers et des métayers. C'est en effet, la question critique pour la préparation du Congrès.... »

Qu'apprenons-nous sur la vie paysanne au sortir de la guerre à travers l'ensemble des rapports écrits par Jules Pierreclaud ?

La plupart du temps, la vie des petits paysans n'est pas décente, il en est de même d'ailleurs pour beaucoup de français. Les terres sont incultes ou en friche ; les paysans n'ont pas le matériel pour s'occuper de terre ; celles-ci sont divisées en parcelles parfois éloignées les unes des autres. Les habitations sont en ruine et manquent d'hygiène, les locaux réservés aux animaux sont inadaptés et eux aussi manquent de l'hygiène minimum.

Certaines régions sont dépeuplées, et les campagnes désertées. Les réseaux d'eau potable et d'électricité sont défectueux ; le statut du fermage et du métayage est inique, on pratique encore parfois les enchères pour octroyer un bail ce qui fait monter le prix des loyers.

On peut aussi apprendre les prix pratiqués, pour la viande mais aussi pour se faire coudre un pantalon.

Jules Pierreclaud fait aussi une analyse détaillée sur le plan de la géographie et de l'économie de la région, en présentant les atouts et les ressources, tout n'est pas noir : il y a des cultures maraichères, de l'élevage, les vignobles, de l'industrie et même des eaux thermales.

Il dénonce le coût des intermédiaires, les malversations quand elles existent ; l'inégalité de salaire entre paysans et artisans. Et, il n'hésite pas à mettre en cause Yves Farje, le ministre du ravitaillement, car il est sûr de ses informations. Il sait se mettre à la place de ces « culs terreux » comme certains disent, il les connaît, il peut comprendre pourquoi certains pratiquent le marché noir, ça ne signifie pas qu'il les défend sur cette question ; il sait aussi mesurer leur intelligence et leur esprit remarquable d'organisation.

Quelles sont ses préconisations qui font de lui un homme de progrès et un homme d'avant-garde ?

- La nécessaire revalorisation des salaires de tous
« *Certes beaucoup de produits, de salaires sont à revaloriser et tous les français doivent obtenir un standard de vie décent* » (extrait d'un courrier au secrétariat agricole sur les prix et le marché noir).
- La terre est à celui qui la travaille, d'où : Création d'une caisse de capitalisation pour que le paysan qui cultive puisse acheter sa terre
- Donner les mêmes droits aux artisans ruraux et aux ouvriers agricoles qu'aux artisans du commerce et de l'industrie (voir ci -dessus le Congrès de Montceau les Mines, août 1945, point 3 : lois sociales)
- Lutter contre les intermédiaires

- Remembrer les terres agricoles (Congrès de Montceau les Mines, point 5 : équipement rural, Congrès Du 24 avril 1946 à Charolles)
- Reboiser (cf congrès Charolles)
- Améliorer le réseau routier (cf congrès de Charolles)
- Améliorer le réseau d'eau potable et le réseau électrique (cf.congrès de Charolles)
- Création d'une caisse d'assurance contre les calamités agricoles, (Congrès de Monceau les Mines, août 1945, point 6 : Solidarité)
- S'appuyer sur les progrès scientifique pour une meilleure organisation collective
- En homme de progrès il souhaite le développement des cabines téléphoniques
Mais peut-être ce qui semble le plus important sans doute par la place qu'il leur accorde :

- Création de foyers ruraux pour conduire la jeunesse à rester dans les campagnes et à se cultiver (Rapport pour le congrès des élus socialistes de Saône et Loire)
- Développement de l'enseignement agricole (Congrès de Charolles et intervention à la Fédération entièrement consacrée à ce thème p71-73)
- Développement des coopératives, non seulement de production, mais aussi de distribution afin de supprimer bon nombre d'intermédiaires (Texte non daté consacré à l'organisation coopérative)

Et puis on pourrait terminer par ce conseil qu'il donne aux politiques :

« Promettre peu et tenir le plus possible »

HOMMAGES

A l'occasion de sa mort le 6 novembre 1950, plusieurs articles ont paru dans la presse locale.

« La fédération de Saône et Loire en deuil

Nous apprenons la mort de notre camarade PIERRECLAUD, de Charolles, membre de la C.E. de la Fédération de Saône et Loire, décédé accidentellement le 6 novembre 1950.

Vieux militant, entré au parti en 1921, membre du Parti clandestin et de la Résistance de Saône et Loire, il s'occupait particulièrement de questions agricoles où il excellait.

Nous adressons à sa veuve et ses enfants nos condoléances »

LA CLAYETTE

« Hommage à M.Pierreclaud

Notre ville voisine de Charolles a été endeuillée par la mort brutale de M.Pierreclaud, victime d'un accident. Bien de nos concitoyens ont éprouvé aussi une peine profonde.

M.Pierreclaud était particulièrement connu et estimé, notamment de tous les milieux de la Résistance. Son courage s'étendait au cadre régional et il n'avait jamais ménagé son dévouement.

Nous l'avions vu une fois de plus à contribution lors de notre exposition avicole, dont il assumait avec toute sa compétence la tâche ingrate de secrétaire et comme toujours il s'était dépensé une fois de plus à cette occasion.

M.Pierreclaud, receveur buraliste de Charolles et homme de grande valeur morale n'est plus, mais son souvenir n'est pas près de s'effacer de la mémoire de tous ceux qui, de près ou de loin ont eu l'occasion de la connaître un peu plus particulièrement.

A la famille si tragiquement éprouvée nous présentons nos condoléances les plus sincères. »

Mardi 7 novembre 1950

« M. Jules PIERRECLAUD

Ancien président du comité cantonal de Libération de Charolles

Trouve la mort dans un accident

Charolles 6 novembre.

M.Jules Pierreclaud, âgé de 59 ans, receveur buraliste à Charolles, ancien

président du Comité cantonal et membre du comité Départemental de Libération, ancien conseiller municipal, vient de trouver une mort brutale qui a causé une profonde émotion dans toute la population charollaise où il était particulièrement connu et estimé.

Monsieur Pierreclaud qui devait quitter son logement route de Lugny pour habiter avenue de la Libération, procédait lundi au déménagement d'un char de betteraves.

Arrivé à proximité de la maison Tissier, avenue de la Libération le cheval s'emballa soudainement et M.Pierreclaud glissa sous le véhicule qui lui passa sur le corps.

Transporté à l'hôpital de Charolles, il y reçut des soins immédiats qui se révélèrent, hélas ! bien inutiles. Atteint de lésions internes, il devait décéder quelques heures plus tard.

Tous les charollais comme tous les maquisards du département, connaissaient bien M.Pierreclaud lequel fit un travail considérable dans la clandestinité et pendant la période insurrectionnelle. Œuvrant pour la cause de la Libération, ses qualités devaient être reconnues par le gouvernement français comme par sa Majesté le Roi d'Angleterre, qui lui accordèrent des distinctions bien méritées. Sa modestie qui n'avait d'égal que son dévouement, en fit un des plus populaires parmi nos compatriotes.

En cette douloureuse circonstance, le journal se fait l'interprète de la population pour adresser à la famille ses bien sincères condoléances »

Le Charollais samedi 18 novembre 1950

***M. Jules Pierreclaud
a été inhumé à Charolles***

M. Le Préfet et quantité d'anciens Maquisards et Résistants assistaient aux obsèques

De tous les coins de l'arrondissement, du Clunysois et du Mâconnais, une multitude d'amis, de frères d'armes étaient venus rendre un dernier hommage à celui qui combattit avec tant de vaillance pour la France et qui avait toutes les sympathies par sa droiture, son courage et sa loyauté, M. Jules Pierreclaud.

Quantité de personnalités avaient tenu à assister à ses funérailles. Nous avons remarqué notamment M. le Préfet de Set L, lequel avait à ses côtés, MM. Le sous préfet et le Maire de Charolles, M. Berthaud, ex président du comité départemental de Libération, MM. Carrier, Corce, Mme de Rambuteau, M le Chanoine Goulaudier, conseillers généraux, M. Chevalier président départemental du COSOR etc...

Les élèves des écoles publiques précédaient le convoi funèbre devant lequel marchaient également les porte - drapeaux des bataillons des FFI de la région et une délégation des Anciens du Maquis et de la Résistance. Les camarades de combat du défunt tenaient les cordons du poêle et les ex membres du Comité cantonal de Libération entouraient le fourgon mortuaire.

Au cimetière, M.Lapalus, président de l'association des anciens du Maquis et de la Résistance, prit le premier la parole pour adresser un suprême adieu à M.Pierreclaud :

« C'est une bien pénible tâche qui m'incombe en cette occasion ; pourtant il est nécessaire et c'est un devoir de rappeler en quelques mots un aperçu des mérites accumulés par cet homme durant sa vie, hélas trop courte.

Reportons nous au printemps 43, Pierreclaud a 52 ans. Il vient habiter notre cité où il est appelé par son service. Immédiatement il entre en contact avec notre groupement local de la Résistance. Il n'était pas novice : à Cluny, d'où il venait, Pierreclaud avait déjà du service dans ce domaine.

Par son allant habituel, il est aimé par ses camarades ; il est plus âgé que nous, nous l'écoutons et le suivons comme un guide. Pierreclaud était loyal, sincère, Patriote intégral, avec une abnégation totale.

Il a vu son rêve se réaliser et nous en sommes tous heureux : l'ennemi a été chassé, hors de notre région, puis hors de France et a enfin capitulé. Dès la libération locale Pierreclaud continue à servir la cause, il se dévoue sans compter. A l'unanimité des membres de la Résistance, il est désigné comme président du comité cantonal de Libération ; il devient en même temps, membre du comité départemental et, là, ses nombreux amis venus ici, lui témoignent leur amitié, pourraient dire combien a été grand le dévouement de cet homme.

Pierreclaud ne cesse de penser aux victimes de la guerre et particulièrement aux victimes de la Résistance. Avec toujours le même dévouement il vient apporter aux familles de Déportés un peu de consolation, il s'occupe particulièrement des orphelins de la Résistance et le comité social des œuvres de la Résistance le désigne comme responsable pour l'arrondissement de Charolles et là, il y aurait à dire sur toute la peine qu'il a dépensée pour trouver les fonds nécessaires à soulager les misères des orphelins, il en parlait comme de ses enfants.

Et je ne fais que citer les faits principaux de ce bienfaiteur et tout le dévouement qu'il apportait dans une quantité de sociétés locales...Pierreclaud était pauvre, mais riche d'action.

Et puis enfin, en pleine activité, c'est l'accident fatal, mettant ainsi brutalement un terme à tous ces bienfaits. C'est la mort, aveugle, privant un foyer uni d'un chef si cher.

Au nom de ses camarades de combats, au nom de ses amis, Mme Pierreclaud, à vos enfants et petits enfants, permettez-moi de présenter toute notre sympathie ; que votre douleur soit allégée en y ajoutant la nôtre et croyez bien

que votre malheur est aussi le nôtre.

Et toi mon cher Jules Pierreclaud, je te dis adieu. »

Puis, M. Veillaud, secrétaire de la Fédération socialiste, loua à son tour l'esprit de dévouement et de loyauté du disparu.

« L'affreuse nouvelle de la disparition de notre bon camarade Jules Pierreclaud nous est parvenue si brusquement que nous n'en concevons pas encore la brutale réalité. En pleine force, notre ami vient d'être arraché par un accident horrible à la tendresse des siens et à notre fraternelle affection. Sa place restera vide au foyer familial, cette place qu'il occupait avec tant de paternelle bonté, avec tant de douceur ; elle restera vide également parmi nous.

Son robuste bon sens, sa parfaite loyauté, son grand cœur en même temps que son amabilité et sa tranquille assurance étaient connus de tous. Son honnêteté, sa probité, même et surtout en politique, le faisaient respecter de tous.

Sa bonté, sa droiture, sa haute conscience individuelle, alliées à un souci constant de justice et d'égalité sociale, à un ardent désir de mieux être pour tous ceux qui souffrent, l'avaient conduit tout naturellement dans la grande famille socialiste.

Entré au parti en 1921, militant inlassable et sincère, il était pour nous l'exemple vivant du dévouement mis au service d'un idéal profondément humain.

Son attitude courageuse pendant l'occupation, sa foi ardente de socialiste convaincu, l'avaient désigné à l'attention de ses camarades et à la Libération il entra à la commission exécutive de notre parti. Il avait conservé des quelques années passées à la terre, le souvenir profond du dur labeur de nos paysans de France et son activité était principalement orientée sur les questions agricoles.

C'est là au sein du parti socialiste qu'il aimait et servait de toute son âme que nous pouvions le mieux apprécier sa bienveillante sollicitude, sa fraternelle amitié. Le parti socialiste perd en lui un ardent défenseur ; il perd un homme droit dont la vie toute entière fut consacrée au travail et à l'effort. Connaissant les besoins de ses camarades, de ses compagnons de travail, il se penchait avec compréhension sur tout ce qui représente pour eux la misère, la souffrance.

Toute cette vie de travail honnête, d'abnégation, de sacrifices librement consentis aurait dû lui valoir une vieillesse heureuse et calme. La mort, hélas, frappe cruellement et injustement et nous le pleurons. Les mots sont insuffisants pour exprimer toute notre peine. Je ne puis que dire combien il nous était cher et combien nous l'aimions. Au nom du Docteur Mazuez et de JM Thomas, retenus par l'urgence de travaux parlementaires et qui me prient de les excuser, au nom de la commission exécutive de la Fédération Socialiste de S et L, j'adresse à tous les siens, l'hommage d'une amitié profonde et sincère.

Et vous, Mme qui fûtes la compagne de ses joies, de ses peines et de ses espérances, vous ses enfants qu'il aimait tant, vous ses amis de chaque jour, laissez-nous, à vos côtés, partager un peu de votre immense douleur.

Et toi, mon vieux camarade, toi dont le souvenir sera pour nous le plus sacré et le plus cher, repose en paix dans cette terre qui te prend, que tu aimais et que tu as défendu avec ardeur, avec passion jusqu'à ton dernier souffle, Adieu ! »

Après ce dernier hommage, la dépouille de cet homme d'honneur, dont la mort prématurée a causé une profonde émotion dans la région, la foule se dispersa pour présenter ses condoléances à la famille si cruellement touchée par un cruel destin, « le Charollais » se joint aux nombreux amis du défunt pour assurer Mme Vve

Pierreclaud et ses enfants de toute sa sympathie en cette douloureuse circonstance.

Plus de vingt ans plus tard, en août 1971

« CLUNY

En souvenir de Jules Pierreclaud

Les combattants volontaires

De la résistance à leur camarade

Pierreclaud Jules

Une délégation des CVR de Saône et Loire et des déportés de Cluny, s'est rendue au cimetière de la ville, pour déposer une plaque souvenir sur la tombe de Jules Pierreclaud décédé accidentellement en 1950.

M. Jules Pierreclaud qui a habité à Cluny et à Charolles était un résistant de la première heure et son activité clandestine lui avait valu la médaille de la Résistance, la carte de CVR et deux décorations anglaises, la Military Cross et la croix des Distinguished Service.

La cérémonie s'est déroulée dans le plus profond recueillement en présence de Mme Pierreclaud et de sa famille. »

Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous n'avons pu confirmer le nom de la décoration anglaise obtenue, ici on signale qu'il en possédait deux.

En 1971 son épouse Lucy avait peut-être en sa possession plus d'informations que celles dont nous disposons aujourd'hui.

UN HOMME TRANQUILLE ?

Après ces quelques mois de recherche qu'en est-il du portait initial issu de l'histoire familiale et de cet « Homme tranquille » de Noël Noël ?

Le portait s'est approfondi, il s'est appuyé sur des documents bien réels et non sur le mythe, il apparaît plus complet, plus profond, plus vrai aussi.

C'est un homme sincèrement engagé, qui s'est battu pendant près de trente ans pour ses idées, pour qu'elles s'inscrivent dans la réalité et donnent un monde meilleur.

Ses actes ont été fondés sur la fraternité, le souci de solidarité entre les hommes, le soutien aux plus fragiles, sur le refus de la barbarie. Il a toujours combattu contre les privilèges de quelque nature qu'ils soient et pour la justice, aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres, au point que si un de ses enfants resquillait sur un ticket, de rationnement, il le lui faisait rapporter.

La résistance a été une étape, juste une étape, préparée par l'engagement au parti socialiste, elle s'est poursuivie dans les organes de protection et de reconstruction de la société et du pays dans l'après guerre, que ce soit les comités de Libération aux différents niveaux, le C.O.S.O.R et les instances du parti socialiste.

Jamais n'apparaît le souci d'un intérêt personnel, plutôt la recherche de faire triompher des idées, la solidarité, la coopération. Il ne s'est pas contenté de belles paroles, il a agi ; comme conseiller municipal, comme membre d'une coopérative.

Son instruction de base ne dépassait pas le certificat d'étude, c'est par le militantisme et la politique que son intelligence et ses connaissances ont su se développer.

Quelle puissance de débateur lorsqu'il s'agit de contrer ses adversaires politiques, ceux qu'il désigne comme les profiteurs !

Quelle vision des efforts à fournir pour que la vie de ses concitoyens soit meilleure et plus juste !

Il a été fauché lorsqu'il avait à peine 60 ans dans la pleine puissance de ses moyens, il n'aurait pas manqué de poursuivre les luttes au service de sa région et de la paysannerie.

Cet investissement militant ne l'empêchait pas de pourvoir aux besoins de sa famille et donc de cultiver son jardin, récolter ses pommes de terre, les légumes pour les conserves qu'il préparait lui-même et aussi de couper le bois nécessaire au ménage.

UN GRAND BONHOMME

Le mot de la suite et non de la fin

Mon grand père, Jules Pierreclaud a été comme je l'ai écrit « Un grand bonhomme », mes parents, Max et Simone, n'ont pas été parfaits, ils n'ont pas été « héroïques », au sens où on peut entendre le mot communément, mais chacun a su à un moment difficile de l'histoire faire des choix que beaucoup n'ont pas su faire, parfois au péril de leur vie. Ils ont, chacun à leur manière refusé l'injustice, la soumission au pouvoir absolu. Ils ont défendu la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté tout court, par leurs actes, au risque de perdre définitivement cette liberté qu'ils ont chérie et d'y perdre la vie.

Chacun à notre façon, nous les enfants, nous avons reçu cet héritage et sans en avoir forcément toujours une conscience claire, il est en nous. Des graines ont été semées, elles ont germé et portent leurs fruits.

Certes aujourd'hui nous n'avons pas à risquer nos vies, mais tous nous sommes animés par un même refus de l'injustice, un refus du pouvoir arbitraire et nos choix professionnels sont souvent vécus comme des engagements.

Mon plus vif espoir est que nos enfants et nos petits enfants sachent rester dignes de cet héritage. Qu'ils gardent en eux cet « esprit de résistance », ce refus de la bêtise et du pouvoir absolu, qu'ils sachent reconnaître l'injustice partout où elle se niche.

Ce qu'ils nous donnent à voir aujourd'hui est un bon présage et je suis fier.

Simone est morte le 23 août 2011 à l'hôpital de Mâcon, entourée de ses enfants, petits enfants, frère et sœur. Le numéro de la revue Enfance Majuscule qu'elle a fondée et qui lui rend hommage parle d'une « Belle personne. »

Elle a été enterrée dans le cimetière de Cluny, pas très loin de ses camarades résistants, pas très loin de ses parents non plus. Les hommages ont été nombreux.

Le 18 mai 2012, Max précédemment enterré au cimetière de Pantin, l'a rejointe et sur leur tombe commune, nous avons tous chanté le

Chant des partisans

Ils auraient été fiers de nous.

Postface

Ce texte a tout d'abord trouvé racine dans le souci d'une réhabilitation.

A l'occasion, des cinquante ans de la libération de Cluny, des commémorations, et des livres publiés sur la résistance en clunyois, j'ai pu constater, la quasi absence de Jules Pierreclaud ; il apparaît, vaguement cité au cours d'un paragraphe, d'où cette envie qui naît de faire œuvre de mémoire pour ceux qui sont encore là et les enfants et petits enfants à venir. Cette absence dans l'Histoire racontée allait à l'encontre de l'histoire familiale, du mythe peut être construit, autour de ce grand père que j'ai connu- pendant un peu plus de quatre ans- dont on parlait comme d'un héros, responsable d'un réseau de résistance, poursuivi par la Gestapo, qui se cachait dans les bois. Je voulais croire à cette histoire mais il fallait la confronter à la réalité.

Cette recherche entreprise grâce aux documents restés présents dans la famille, au questionnement auprès des archives de Saône et Loire, m'a conduite bien au-delà de ce que j'imaginai. Et j'ai découvert, en plus de la Résistance, le bouillonnement d'idées qui ont animé le militant, en vue de la reconstruction sociale et économique du pays dans les années qui ont suivi la Libération et pas seulement celles du militant mais encore, les enjeux à l'œuvre dans la reconstruction de l'État.

Certains textes pourront paraître sans intérêt ou difficiles à suivre, non par la langue mais par le contenu, chacun n'est pas familiarisé avec les problèmes de l'agriculture et de l'élevage, c'est pourquoi ils figurent en annexe ; mais j'ai tenu à les rapporter dans leur intégralité, pour l'intérêt historique mais aussi pour montrer les connaissances pointues de Jules dans ce domaine (voir le congrès du 24 avril 1946 : pages sur les vaches, les chevaux, l'équipement rural...)

Je n'ai pas touché au texte écrit par sa plume, même quand une phrase me paraissait maladroite ou peu compréhensible.

Quelques sigles peuvent aussi poser problème ne correspondant plus à notre actualité.

J'ai pris le parti d'une organisation thématique et non chronologique (chronologique bien sûr à l'intérieur de chaque thème quand c'était possible, tous les textes n'étant pas datés), ce qui peut parfois nuire à la compréhension du déroulement des faits historiques, mais il n'était pas possible, vu l'absence de datation sérieuse de rendre une chronologie qui aurait semblé encore plus chaotique.

L'été 2008, j'ai interviewé ma mère, Simone Chalon, fille de Jules, sur leur passé de résistants, à elle et à mon père décédé en 2005, j'avais produit un écrit familial : « Entrés en résistance ». Sans cet écrit, qui comportait déjà un

chapitre sur Jules, je n'aurais pas conduit cette recherche. J'ai choisi d'en reprendre des extraits pour ce qui concerne la résistance, le maquis et la libération de Cluny. Témoignages de vive voix qui donnent une dimension supplémentaire aux traces de papier. Que je ne peux hélas plus confronter à la réalité des souvenirs, ma mère étant décédée à l'été 2011.

En ANNEXE

Etats de services et titres de Jules Pierreclaud

Tentative pour récapituler toutes les fonctions occupées par Jules Pierreclaud.

Receveur buraliste

- Installé le 3 avril 1916 à Saint Véraïn dans la Nièvre
- Installé le 16 mars 1928 à Cluny : receveur buraliste 2^e classe, 1^{ère} catégorie
- Installé le 29 avril 1943 à Charolles : receveur buraliste fonctionnaire

Parti socialiste

Selon les documents il est inscrit au parti en 1921, il y reste jusqu'à sa mort en novembre 1950.

- Membre du parti socialiste clandestin
- Conseiller municipal à Cluny destitué par Vichy en même temps le maire Guéritaine.
- Conseiller municipal de Charolles
- Président du comité cantonal de Libération
- Membre du comité départemental de libération
- Le 14/09/45 message du secrétariat fédéral : proposition de liste pour la Constituante : Jules Pierreclaud en 4^e position après Mazuet, Escande et Bidoux.
- Référendum su 21/10/45 : liste des candidats de la République et du socialisme : Jules Pierreclaud. 6^e de la *liste (4 candidats ont été élus ; il semble qu'il ait cédé sa place de 4^e, c'était un scrutin de liste)*
- En 1946 fait partie de la commission exécutive fédérale nommée au congrès de Chagny, responsable de la commission agriculture et membre de la commission propagande.
- Doc.non daté : composition du bureau fédéral, délégué aux jeunesses et responsable aux questions agricoles. Responsable régional pour le charollais avec Brément et Gorce.
- Election au Conseil de la République, liste « d'action républicaine et socialiste » pour le canton de Charolles Jules Pierreclaud (tête de liste) - 24 novembre 1946
- Election du 23 septembre (?) au Conseil Général (Nous disposons de sa

profession de foi)

Activités dans la résistance

Dans la résistance d'abord dans le groupe Combat sans doute très vite.
Contacté par Marchand (Artur) pour entrer dans le réseau Buckmaster.
Tiburce, (nom de guerre) nom opérationnel Dichter : il s'agit de Albert Brown Bartroli
Agent secret britannique responsable en Saône et Loire du SOE

- Agent P1 : du 1/10/42 au 1/01/43- attestation du 4/12/48 (Lieutenant colonel DIONNE)
Semble avoir réceptionné un premier parachutage de la Vineuse le 28 octobre 1942 (*sur un autre document c'est décembre 42 qui est indiqué*)
- Agent P2 : du 1/01/43 au 30/09/44 : chargé de mission 2^e classe- Lieutenant
- Organisateur de l'équipe de parachutage pour le réseau dit « Arthur-Marius-Toto-Michel »
Arthur ou Ange, c'est sans doute Joseph Marchand de Lyon
Marius, sans doute Borosh, agent SOE qui centralise à Lyon les messages de plusieurs réseaux et devient l'organisateur du réseau Silversmith
Michel, sans doute Michel le canadien ou Guy Dartois, adjoint de Tiburce pour le charollais en 1944
Toto, c'est Tiburce
 - 16/09/43 : parachutage de Vendennesse (16 conteners et un colis)
 - 6/02/44 : parachutage de Saint Julien de Givry(12 conteners et 2 colis dont 1 million remis en totalité à Tiburce)
- Recherché par la Gestapo
*Au moment du débarquement, organise la distribution du matériel reçu dans les parachutages et caché, environ 5 tonnes.
Poursuit dans les mêmes fonctions après le 6 juin.*

Activités liées à la libération

- Membre du comité de libération de Saône et Loire : reçoit un laissez passer permanent, jour nuit sur tout le territoire en date du 1^{er} octobre 1944.
- Président du comité de libération de Charolles
- Président du conseil cantonal de libération

Membre du COSOR

7 juin 1949 assemblée générale Jules Pierreclaud vice - président, chargé de la propagande a mis sur pied des séances cinématographiques à Charolles, Digoin et Paray.

Les films étaient mis gratuitement à disposition par la section Film de l'assemblée, de l'ambassade de Grande Bretagne. La vente de pochettes surprises et des quêtes a produit une somme de 70.000F que M.Pierreclaud a versé au compte du COSOR : il est vivement remercié et félicité.

DDEN :

Délégué cantonal de l'éducation nationale. Nomination pour 1949-1952

Divers :

- Désigné par le Préfet : Intendant général pour centraliser les collectes de fonds (24/03/45)
- Membre du Comité de Contrôle du Service départemental de l'assistance médicale gratuite (12/07/45)

Récompenses

- Chevalier du mérite agricole : le 28 octobre 1946 décerné par le Président du gouvernement provisoire
- Médaille de la Résistance : 31 mars 1947 Vincent Auriol (J.O du 13 juillet 1947)
- Insignes et certificat royal d'appréciation royale britannique remis le 4 juin 1949.

Monsieur Pierre-André Luthès
Deuxième bureau à Charolles
o de la ~~Direction~~ Colonel Josset
Délégué général FFCI

Mon Colonel

Il est nécessaire que je fasse quelques explications
au questionnaire que vous m'adressez

Entre au service du Réseau Biésmaches en décembre
1942 par l'intermédiaire de l'agent "Arthur" M. Hachard de Lyon
qui avait été enrôlé à Charolles au printemps 1942.
J'ai participé en ce lieu à une première parachutage.

Mes fonctions m'ayant appelé à Charolles, j'ai
immédiatement contacté les résistants de ce lieu et en
accord avec l'agent du Réseau de Charolles, j'ai
organisé une équipe de parachutage avec laquelle
j'ai effectué deux sauts qui ont été terminés
au complet le 8 juin 1944 et qui ont permis
d'équiper les premiers éléments des Maquis.

Le réseau a été pris en main par Gilbert
puis ensuite par Michel et dernier responsable officiel
à Charolles qui la mission était de contrôler
la ligne Sonay, Chagny, ligne stratégique à front
triple. Sans cela il a été créé le commandement de 120
hommes organisés par les résistants charollais en
particulier ceux que j'avais recrutés pour la mission

Les Rapports sur l'agriculture et la vie économique

L'habitat rural

Rapport rédigé pour le congrès des élus socialistes de Saône et Loire (non daté)

« Les conditions dans lesquelles sont placés nos paysans français, aussi bien pour leur logement que pour l'aménagement des bâtiments d'exploitation, ont depuis quelques années attiré l'attention des pouvoirs publics.

Sauf quelques exploitations et quelques régions où le progrès a pu pénétrer plus profondément, nous devons reconnaître que la France a un immense retard dans ce domaine, retard qui actuellement nous met en face de cruelles difficultés.

Dans notre département même si nous parcourons la région du vignoble mâconnais, nous rencontrons en général des habitations saines, flanquées de bâtiments d'exploitation pratiques et convenables ; mais passons aux petites exploitations de la Bresse et de la montagne charollaise nous trouvons un contraste tel que dans bien des cas on croirait passer de la maison du riche à la chaumière du manant.

Dans le Charollais on rencontre de plus grandes exploitations consacrées en majeure partie à l'élevage ; on y rencontre dans bien des cas des logements très convenables lorsque l'exploitant est propriétaire, mais très rares sont les écuries correspondant au renom de l'élevage charollais : écuries basses, réduites au minimum pour la circulation entre les animaux, mauvais écoulement du purin. Le bétail y passe l'hiver dans une hygiène déplorable et une chaleur étouffante.

Dans cette région, nombreuses sont les exploitations dépendant du château et groupées autour de celui-ci. Généralement des métairies et le propriétaire a plus le souci des revenus qu'il en tire que par le fermage ou le travail des métayers que de la façon dont ils sont logés et des... d'exploitations, dont ils disposent ; ceci représente une moderne féodalité et il est permis de dire que très peu de ces propriétaires ont fait des efforts... dans l'amélioration de l'habitat de ceux dont le travail procure au maître l'aisance dans l'oisiveté.

Passant du Charollais dans la région Bourbonnaise, nous trouvons là en général, une grande amélioration, exploitations importantes, mieux construites et équipées au point de vue logement et bâtiment d'exploitation.

Le législateur s'est penché vers cette question : sous Vichy un effort a été fait et vous avez tous connu les améliorations faites sans les directives du Génie Rural, améliorations qui ont profité dans la majeure partie des cas, aux gens débrouillards qui ont su profiter des subventions, mais qui sans ces subventions auraient pu depuis longtemps et de leurs propres deniers exécuter les aménagements nécessaires.. Cette législation a été reconduite, mais les

subventions n'ayant pas été augmentées, elle est devenue une goutte d'eau dans la valeur des travaux à effectuer qui font reculer souvent l'exploitant désirant entreprendre des améliorations. La rareté et les difficultés de se procurer des matériaux sont aussi une entrave sérieuse.

La loi dite statut du fermage a permis aussi un aménagement continu de l'exploitation agricole par le versement d'une partie du fermage à un fonds d'amélioration dont la gestion est confiée au crédit agricole ; il faut espérer que dans un avenir prochain ces dispositions porteront leurs fruits.

Pour arriver à des résultats importants, il faut créer le climat nécessaire, faire sortir le paysan de la routine et pour cela nous devons nous adresser à la Jeunesse. Comment ?... Je voudrais ici, vous indiquer et vous faire comprendre que dans ce domaine, vous avez, vous, élus, un rôle à jouer. Je veux vous parler des foyers ruraux qui devraient exister, tout au moins dans chaque chef lieu de canton, sinon dans chaque commune et surtout quand ces chef lieux et ces communes seront administrés par des socialistes.

Le foyer rural est l'organisme par lequel on éduquera la jeunesse, où celle-ci trouvera les animateurs et les conseils qui feront s'épanouir son enthousiasme par le progrès dont notre agriculture a tant besoin. Le jeune trouvera au foyer rural un esprit de camaraderie et d'entraide, il y sera habitué à ses responsabilités.

Les statuts prévoyant l'association sous forme coopérative, il y acquerra un esprit d'organisation parce qu'il participera à l'administration de son association. Il sera ainsi préparé à la tâche qui l'attend dans l'organisation moderne du monde agricole.

C'est à ce foyer rural que pourra être donnée l'instruction postscolaire agricole, sous une forme plaisante qui attirera la jeunesse dans un lieu qui sera le sien. Tous les sujets intéressants pourront y être traités à tour de rôle par les animateurs adultes qui en auront la possibilité, par les fonctionnaires du génie rural et des services agricoles, par un corps enseignant spécial qui peut être créé.

Le sens artistique y sera développé par l'organisation de concerts, de séances de cinéma dont le produit servira à l'aménagement des locaux, à l'extension d'une bibliothèque, à des visites collectives dans des établissements agricoles modernes.

La fréquentation du foyer rural fera découvrir à notre jeunesse paysanne des horizons inconnus qui l'attireront au village et l'inviteront à cette terre pour laquelle, elle a très souvent du dégoût.

Je me suis peut-être écarté du sujet de l'habitat rural ; si pour le présent nous devons compter sur les efforts personnels et les ressources prévues par la loi, nous devons de moins en moins compter sur l'état dont nous connaissons les difficultés.

Pour l'avenir, c'est par l'éducation de la jeunesse qui ne consentira à rester à la terre que si elle y est bien et a conscience d'y remplir une tâche qui ne situe pas l'homme du champ comme un diminué, « un cul-terreux » pour employer une expression souvent appliquée. Les exploitations du sol nécessitent et nécessiteront dans l'avenir des connaissances plus étendues que celles nécessaires à bien d'autres métiers.

C'est pourquoi nous devons nous tourner vers la jeunesse et pour le sujet qui nous occupe, prenons un exemple, n'est-ce pas bien souvent sous la menace du départ du fils que l'exploitant se décide à s'équiper d'un tracteur. IL en est et il en sera de même pour l'amélioration de l'exploitation.

Le fils de propriétaire obtiendra du père ce qu'il désire. S'il est fils de fermier il saura apporter et parfois faire prévaloir ses préférences sur telles modifications, à couvrir par le fonds d'amélioration de l'habitat rural.

La jeune fille saura pourquoi sa mère fabrique difficilement son beurre, pourquoi aussi avec du lait de qualité, elle n'arrive à faire que de mauvais fromages ; la visite à une exploitation modèle et la technique acquise au foyer rural lui permettront parfois d'obtenir l'organisation d'un local propre et bien conditionné où les résultats ne se feront pas attendre. Ne voyons nous pas encore des exploitations où les produits laitiers sont traités dans un même coffre, placé dans l'unique pièce où se fait la cuisine, où l'on mange et où sont installés parfois deux lits- l'été c'est dans le fond d'une cave ou d'un lieu malpropre qu'est reléguée ce qui ne saurait s'appeler une laiterie.

Je m'adresse à vous, élus socialistes et je vous dis, partout où vous en aurez la possibilité et vous l'avez si vous avez la volonté, faites en sorte de créer ces foyers ruraux. Il suffit de trouver quelques animateurs, de créer une association de jeunes et de leur fournir dans la mesure du possible, des locaux ; laissez leur le soin de les aménager, de les modifier, de les embellir. Les jeunes eux-mêmes vous sauront gré de leur avoir laissé quelque chose à faire. Une grande salle avec un appareil de cinéma (que vous pourrez obtenir gratuitement), une bibliothèque, si possible une salle de jeux et de réunion ; faites selon les moyens. Provoquez le démarrage, vous serez, j'en suis sûr, fiers de votre localité, de votre région, du pays.

Vous aurez contribué à conduire notre agriculture vers une ère de prospérité sans laquelle la France resterait dans la médiocrité.

Le marché de la viande

En tant que responsable des questions agricoles au parti socialiste de Saône et Loire, on peut lire sous sa plume :

« Jules Pierreclaud, responsable agricole à la Fédération de Saône et Loire

*Au secrétariat agricole du parti socialiste.
A propos du **prix de la viande.***

Je vous avais signalé, il y a quelques semaines, la situation du marché de la viande dans le charollais. J'ai eu la satisfaction de constater que mes renseignements avaient été utilisés puisque Tanguy Duguet m'en a lui-même accusé réception.

Je juge donc utile de vous indiquer à nouveau, les conditions dans lesquelles se déroulent les transactions sur le marché de la région charollaise.

Le 14 courant, les cours suivants ont été pratiqués, malgré un marché des mieux approvisionnés :

<i>Bœufs</i>	<i>de 60 à 70</i>
<i>Veaux</i>	<i>de 90 à 130</i>
<i>Moutons</i>	<i>de 60 à 88</i>
<i>Porcs gras</i>	<i>de 145 à 158</i>
<i>Porcelets</i>	<i>de 200 à 300</i>

Les achats les plus importants sont dirigés sur Lyon, où les transports et les bénéfices des intermédiaires, joints au prix sont loin de permettre de vendre aux conditions préconisées par le Ministère du ravitaillement.

Les bouchers de Saône et Loire ont résisté quelques semaines en s'abstenant d'abattre, mais sur la demande de la clientèle, ils se sont mis à nouveau à fournir et bien entendu ils ne peuvent respecter les taxes. Nous allons ainsi vers une hausse continue qui risque d'amener des troubles notamment dans les grands centres ouvriers de Saône et Loire.

Il est rapporté par des personnes se disant bien informées qu'une partie de ces achats serait acheminée clandestinement vers la Suisse par les centres d'Annemasse ce qui serait à vérifier et à démentir le cas échéant.

A Charolles plus qu'ailleurs le public a une piètre opinion d'Yves Farje, et de ses innovations, opinion étayée sur ses agissements antérieurs. Lorsque notre Ministre du Ravitaillement était commissaire de la République à Lyon, il venait faire son marché clandestin à proximité de Charolles et c'est, bien fournie, que repartait vers Lyon, la voiture administrative, emportant en même temps que notre futur ministre, œufs, jambon, beurre, fromages, viandes....D'autre part il est de notoriété publique qu'il est intervenu auprès du service de ravitaillement de Saône et Loire en vue de

minimiser des infractions retenues à l'encontre d'une catégorie de gens qu'il menace aujourd'hui de sanctions exemplaires.

Malheureusement cette mauvaise opinion rejait sur le gouvernement et est exploitée aussi contre le parti socialiste et le ministre de l'Agriculture.

Bien entendu la situation du marché est favorable aux producteurs de viande... et les cultivateurs sensés se rendent compte que dans l'avenir elle ne peut que jouer contre leurs intérêts. Ils sont unanimes à reconnaître que des cours plus bas, seraient favorables aux intérêts généraux du pays auxquels les leurs sont liés et ils déplorent que les pouvoirs publics aient été impuissants à organiser le marché.

Si des mesures s'imposent, il ne faut pas compter sur Yves Farje qui jusqu'à présent, n'a préconisé que des solutions imbéciles. Ci-joint un article de presse qui parmi tant d'autres reflète l'opinion générale.(lequel ?)

Il s'exprime encore sur cette question à l'occasion de la « **Foire de la viande** du 11 juin (?) à Charolles.

« Les acheteurs lyonnais ayant reçu la promesse qu'aucun achat prioritaire n'aurait lieu en cours de route, se sont présentés nombreux à l'achat et les cours ont atteint et même dépassés les plus hauts déjà pratiqués.

Les transactions ont permis d'observer quelques faits à la charge des intermédiaires qui continuent sous toutes les formes possibles à tourner la réglementation.

Un courtier local, malgré l'interdiction des achats à la ferme, a amené environ quinze veaux achetés les jours précédents et ramassés le matin même. Il aurait acheté ces veaux sur la base moyenne de 120 poids vif et les a cédés au cours du jour soit avec un bénéfice de 30 à 40 frs par kilo.

Les foires de Saint Bonnet de Joux et de la Clayette ayant eu lieu sous la menace d'achats prioritaires, les lyonnais ne s'étaient pas déplacés et les cours étaient retombés à 100 ou 120frs.

C'est sur ces bases que le courtier s'était procuré la marchandise amenée à Charolles.

Fait curieux, à chaque fois que des achats prioritaires doivent avoir lieu, les intéressés sont toujours avertis et peuvent ainsi profiter de la situation.

Pour les bovins, une génisse pesant à peine 400kg a fait 42 mille francs.

Un lot de 1 taureau et 2 vaches ont fait deux cent quarante mille frs et le prix d'après le poids évalué approcherait de 120 frs le kilo vif.

La foire déjà bien approvisionnée a vu arriver de la marchandise jusque vers midi. Les producteurs étant retournés chercher du bétail pour profiter des hauts cours.

Les chiffres donnés à la Sous Préfecture par l'agent de police chargé de les relever sont inexacts tant en quantité qu'en prix. Les chiffres du bureau du ravitaillement et ceux que j'ai pu constater moi-même dépassent ceux qui ont été donnés comme officiels.

La boucherie locale a repris son activité sans se soucier des taxes. Le veau se vend jusqu'à 350 frs le kilo et le bœuf jusqu'à 300 frs. IL n'y a d'ailleurs plus de contrôle dans aucune branche d'activité commerciale. Depuis que des manifestations au cours desquelles, des contrôleurs et des fonctionnaires des indirects ont été maltraités tout le monde en prend un peu à son aise.

Sur une autre feuille, sont -elles reliées ? Pas de date, ni d'indication du destinataire, mais pour la suivante, sans doute au responsable agricole du parti socialiste :

« Le veau qui est la viande de luxe est l'objet du plus grand trafic. Ce matin les deux centaines de veaux qui figuraient au champ de foire ont été enlevés en moins d'une demi-heure.

Sur le marché aux volailles, les coquetiers sont toujours les plus nombreux. Ils achètent en cachette les produits que les producteurs n'osent pas vendre aux particuliers en raison des prix offerts par des ramasseurs.

Ceux-ci sont les approvisionneurs attitrés du marché noir, et voici à peu près les prix pratiqués quoique ceux-ci soient très difficiles à saisir.

La paire de poulets de grain grosseur d'un pigeon 1200

Fromage de chèvres, l'an dernier 20, 21 frs, actuellement 30 à 35frs

Les œufs l'an dernier 80 frs, actuellement 120frs

Beurre, l'an dernier 140 frs, actuellement, 300 à 320frs

Les chevreaux, l'an dernier 50 à 70 frs actuellement 130.

Tous ces produits s'achètent naturellement à la sauvette.

Pour le vin, le trafic des bons d'achat continue de plus en plus belle, dans les conditions que je vous ai précédemment indiquées.

Tricher est tellement devenu une habitude et les facilités laissées à la malhonnêteté publique, ne peut faire espérer un redressement.

Je plains nos camarades ministres qui ont à lutter devant un tel désordre.

Lorsqu'aura lieu la prochaine réunion des responsables agricoles, je crois que tu devrais prévoir plusieurs séances afin que toutes les questions soient étudiées à fond.

A l'heure où toutes les classes parlent de leurs droits, mais oublient leur devoir, le monde agricole aurait tant à gagner en faisant connaître que lui est prêt à remplir ses devoirs mais désire être organisé et débarrassé de tous les intermédiaires qui d'ici quelques années feraient son malheur

Les prix pratiqués dans les campagnes et le marché noir.

Dans un courrier, adressé au secrétariat agricole du parti socialiste porte :

« Les paysans de nos régions et apparemment aussi de toutes les régions de France ne manquent pas d'arguments, lorsque leur est reproché les hauts prix pratiqués pour les produits agricoles.

Un argument souvent apporté est la chemise à 1500frs et les chaussures à 2000frs....Il est vrai que nos paysans sont sollicités pour des fournitures à ces prix, mais bien souvent les solliciteurs ont un double intérêt, c'est qu'ils échangent ces objets contre des produits de la ferme qui payés bien au-dessus du cours n'en sont pas moins revendus avec des bénéfices appréciables. Les démarcheurs qui parcourent nos campagnes font ainsi des bénéfices importants sur le paysan d'abord puis sur le consommateur aisé de la ville auquel il revendra les produits échangés à la ferme. Mais ceci est du marché noir.

A côté, le paysan comme le citadin est aussi victime de tarifs homologués et qui sont parfois assez loin de la normale. L'homme de la campagne ne se gênera pas pour dire que la couturière demande 2 à 3000 frs pour faire une robe, le tailleur de 3 à 5000frs pour confectionner un complet, le maréchal ferrant, 400frs pour ferrer un cheval, le sabotier 120frs pour une paire de sabots etc.. et ces prix sont réguliers puisque homologués.

Certains sont abusifs. Ce renseignement fourni par des intéressés, un confectionneur spécialisé en culotte, peut gagner 800frs par jour. Il est facile aussi d'établir le compte des jours(...) d'un tailleur si l'on vérifie le tarif qu'il est en droit d'appliquer et qu'on le compare à la production normale d'un ouvrier de la profession.

Certaines professions artisanales de nos campagnes arrivent à des gains qui sont loin d'être en rapport avec les gains d'autres professions ; il est facile de démontrer que l'artisan du vêtement par exemple sortira par un travail normal un salaire double ou triple de celui de l'ouvrier du bâtiment.

Si nous prenons la couturière, celle-ci, si elle est d'une habileté moyenne peut faire dans la journée 2 jupes dont la façon est comptée de 400 à 570 frs.

Lorsque, nous parlons aux paysans des prix excessifs de certains de ses produits, il ne manque jamais de nous faire des comparaisons dont celles-ci-dessus sont les plus courantes et aussi les plus suggestives.

Certes, beaucoup de produits, de salaires sont à revaloriser et tous les français doivent obtenir un standard de vie décent, mais il y a peut-être lieu aussi de revoir des erreurs qui font que certains même parmi les

ouvriers, ont toute facilité pour, sinon faire fortune, mais s'attribuer un supplément de bien-être au détriment des autres.

Problème urgent : Faire baisser le coût de la vie

Texte non daté mais écrit sans doute à la suite du Congrès du parti socialiste qui s'est tenu à Montceau les Mines en août 1945.

« Lors du congrès de Saône et Loire, les délégués se sont ralliés à une proposition du secrétaire fédéral, tendant à ne pas s'éterniser sur la discussion des motions trop nombreuses, et de travailler à la préparation d'une résolution à présenter au Congrès National, propositions ayant trait à la situation économique et au problème prix-salaire.

La situation politique sur le plan intérieur découle en effet de ce problème et l'urgence des mesures tendant à un équilibre prix-salaires doit primer toute autre préoccupation.

Il ne faut pas nier les soucis et les efforts gouvernementaux déployés à cet effet, mais jusqu'à présent rien n'a été efficace et ni le dirigisme, ni le libéralisme ne sauraient régler la question. Les causes en sont multiples et la principale, est le manque de probité civique de la majeure partie des citoyens français.

Le dirigisme ne peut donner des résultats que s'il est appliqué avec la bonne foi de tous ou avec un appareil de contrainte qu'il est impossible de créer au moment où l'Etat doit réduire son train de vie et d'autre part l'effet moral en serait déplorable. Le dirigisme a un ennemi indestructible : le marché noir ; celui-ci est d'autant plus florissant que la situation est plus difficile et la réglementation plus serrée. Il serait facile de citer de nombreux cas : sur le vin, le pain, la viande... Chacun en connaît suffisamment à ce sujet pour être d'accord sur l'inefficacité des mesures qui ont été prises ou pourraient être prises.

Le libéralisme ne saurait donner de meilleurs résultats ; chaque fois que la liberté est donnée à un produit, il est immédiatement raflé par les mercantis, il devient introuvable et nous assistons à des hausses effarantes. Un seul exemple : le vin ; de grandes quantités ont été acquises par le gros négoce depuis la mise en vente libre. Le marché noir a disparu mais le vin acheté et stocké à des prix partant de 25frs est mis sur le marché à plus de 50frs en gros. Il n'est plus possible d'obtenir de vin à la propriété dans le midi et les centres de consommation reçoivent des citernes venant de Marseille notamment et fournies par les négociants du lieu ; ce n'est pas le producteur qui a vendu son vin de 25 à 40 frs qui fait la vie chère. Il s'est établi une sorte de monopole des achats et de la vente auxquels participent des commissionnaires, et aucun négociant en gros des centres de consommation n'obtiendra actuellement de vin sans être

tributaire de ces trusts. J'ai eu sous les yeux une facture de 120.000 frs portant 8% de commission à un individu entre les mains duquel il était impossible de ne pas passer. Je dois ajouter que les caves coopératives favorisent ce genre d'affaires.. Cet exemple s'applique à peu près à tout ce qui se mange ou dont l'utilisation est indispensable.

Seule la coopération peut apporter des résultats en faisant disparaître des intermédiaires qui vivent grassement au détriment des producteurs et des consommateurs.. Mais pour que la coopération soit efficace il faut en organiser le fonctionnement ; ne pourrait-on pas à cet effet créer une sorte de Conseil national de la coopération, Conseil tripartite comprenant coopérative de production, coopérative de consommation et pouvoirs publics ?

Ce conseil ayant pour mission d'établir de justes prix et de faire respecter ces prix, ce qui serait facile si les livraisons s'établissaient directement entre coopératives de production et coopératives de consommation, voire même directement au consommateur lorsque la chose est possible ; le commerce de détail pourrait d'ailleurs être incorporé dans le circuit.

Nous ne devons plus voir des coopératives de production adresser la coopérative de consommation à un grossiste qu'elle a chargé de la vente de ses produits, il faut que par n'importe quelle quantité le détail reçoive directement de la production ce qui est nécessaire à son écoulement.

A cet effet certains aménagements seraient nécessaires aux transports dont les tarifs de détail sont trop disproportionnés avec ceux de wagons complets. Beaucoup d'autres questions de détail seraient à régler, mais l'essentiel est de réduire le circuit au minimum.

Le producteur passe trop souvent pour un voleur, alors que seuls les intermédiaires sont responsables des prix élevés.

Ce serait trop long de citer des exemples mais qu'il me suffise de dire que, participant à l'administration d'une coopérative récemment créée , il a été possible de fournir certaines marchandises aux adhérents à des prix de 30 à 50 % au-dessous de ceux pratiqués dans le commerce.

C'est le seul et dernier moyen à employer pour faire baisser le coût de la vie ; du coût de la vie peut-être dépend le sort de la République. »

Ce texte est complété par un courrier interne au parti socialiste, que Jules adresse à Urvoy le 11 juin 1947.

« Mon cher Urvoy

Le grand problème de l'heure est le ravitaillement. J'indiquais

dernièrement que si des mesures énergiques n'étaient pas immédiatement prises pour ramener les prix de première nécessité à des prix normaux, les salaires seraient remis en question. Nous y sommes arrivés, et malgré le courage avec lequel se débattent nos camarades du gouvernement, la situation les dépassera.

Au prix où est la viande, coefficient 20 et plus par rapport à 39. Tout passe dans ce produit blé en quantité incalculable. Les volailles dont les prix ne sont plus accessibles à de nombreuses bourses, consomme aussi en quantité des grains qui devraient être réservés à la nourriture des humains. Jusqu'au lait qui à plein seaux est donné aux porcelets qui se vendent de 5000 à 7000frs. Fromages, beurre, œufs sont aussi à des coefficients anormaux.

De tout cela découle un discrédit qui atteint la paysannerie et pourtant il faut suivre de près les intermédiaires pour se rendre compte qu'ils sont les principaux responsables. »

La question des vignobles

Nous disposons sur cette question de deux textes dactylographiés, non datés, qui pourraient avoir été publiés dans la presse régionale.

*Dans les vignobles Mâconnais
Autrefois...Aujourd'hui...Demain !*

Autrefois : voir ce qui est décrit dans « un peu d'histoire et de géographie »

Pendant et après la guerre de 1914-1918, où nous avons connu des circonstances identiques à celles que nous traversons, quelques bonnes récoltes vendues à gros prix pour l'époque ont permis à beaucoup de ces travailleurs de devenir des petits propriétaires, et à part une période de crise vers 1926-1928, il est permis de dire que la viticulture est sortie de l'ornière ; là l'action gouvernementale a déjà apporté des améliorations et grâce à l'action socialiste, se sont créées des caves coopératives ; des institutions comme le crédit agricole ont apporté une aide efficace, le vigneron a amélioré son matériel et travaille avec moins de peine et plus de profit. L'électricité et les adductions d'eau ont aussi apporté plus de confort.

Aujourd'hui

Aujourd'hui : le vigneron non propriétaire est plus rare, mais aussi nombreuses sont les habitations qui tombent en ruine ; et nombreux les terrains en friche ou pâturages où se récoltaient autrefois les meilleurs vins. Pourtant les conditions du travailleur ont bien changé ; le vigneron aujourd'hui cultive une

superficie plus grande avec l'aide d'un cheval, souvent fourni par le propriétaire ; il dispose de prés lui permettant de nourrir au moins deux vaches, et il ne partage, en général, que la récolte de vin qui est vendue à des prix rémunérateurs, peut-être exagérés.

Il est en général aussi, mieux logé et sa compagne n'a pas à participer aux durs travaux comme autrefois.

Demain

Nous nous trouvons dans des circonstances économiques semblables à celles d'après la grande guerre, et la prospérité factice dont jouissent toutes les branches de l'agriculture, risque d'amener des désillusions. Tout est à réorganiser, aussi bien dans le domaine technique que économique, et là, le bas de laine devra être utilisé à l'amélioration des exploitations ; ce sera prendre une assurance contre les mauvais jours, et ce sera aussi apporter une amélioration aux conditions du travailleur de la terre qui y restera attaché ; ce sera peut-être aussi encourager certains qui l'ont quittée à y revenir.

Les pouvoirs publics sont décidés à tout faire pour que notre viticulture devienne une branche importante de notre économie nationale, mais il faut aussi que le propriétaire du sol fasse son possible pour favoriser une nouvelle ère de progrès. La France doit compter sur son agriculture comme les agriculteurs doivent compter sur l'aide du pays.

Les hommes au pouvoir sont décidés à tous les progrès ; il faudra aussi que tous les travailleurs de la terre de France comprennent qu'ils ne doivent plus confier leurs destinées à leurs exploiters de toujours, les tenants de la grande propriété terrienne et les représentants des trusts.

Aujourd'hui mieux que hier, demain mieux qu'aujourd'hui ! C'est la tâche du Socialisme en marche ! Il vaincra si tous les travailleurs le veulent ! »

Le deuxième est intitulé : « Pour le retour à la terre dans le vignoble de Saône et Loire. »

« Parmi nos régions de Saône et Loire, les plus dépeuplées sont bien celles où on cultive la vigne ; dans un article précédent, il a été indiqué les profits que le vigneron retirerait de la culture de nombreuses parcelles abandonnées et des avantages qui en découleraient pour notre pays.

Examinons quelques idées dont la mise en pratique pourrait permettre de repeupler nos villages abandonnés et remettre en exploitation de nombreux terrains laissés à l'abandon et dont la moindre parcelle produisait autrefois de l'excellent vin.

L'office national foncier dont notre camarade Tanguy-Prigent vient de

doter notre pays, a, là une tâche importante et tous les moyens doivent être tentés pour repeupler nos campagnes et diminuer les surfaces improductives de notre sol. Malgré tous les perfectionnements pouvant être mis à la disposition des vignerons, ils seront insuffisants à remettre en culture ce qui est abandonné : terrains, cultures et habitations existent. Il faut rechercher de la main d'œuvre. Des hameaux presque entiers sont désertés et la broussaille a fait place aux vignobles qui garnissaient nos meilleurs coteaux.

Beaucoup d'habitants ont quitté la terre à une époque où la vie était dure et difficile ; arrivés à la retraite, ils recherchent une petite situation d'appoint : concierge, gardien, encaisseur... Pourquoi ne reviendraient-ils pas au village s'ils y trouvaient à leur disposition, habitations et quelques parcelles dont la culture ferait cet appoint ? Dans beaucoup de circonstances ils seraient aussi un appoint de main d'œuvre à l'occasion des grands travaux, aidant volontiers le voisin qui, lui-même avec son matériel ou son attelage, assurera certains travaux en échange des services reçus. Certains aussi possédant un métier pourraient installer un petit atelier et se rendre utiles en s'assurant à eux-mêmes une certaine aisance.

A titre d'exemple il est à citer un petit bourg de la région clunyoise, l'un des premiers abandonnés. Des gens qui l'avaient quitté pour chercher leur vie ailleurs y sont revenus à l'âge de la retraite et il est curieux d'y voir un certain nombre de maisons qui, réparées, rendues coquettes et agréables, sont maintenant la parure d'un village, qui, il y a 25 ans paraissait voué à l'abandon total ; ce retour a été spontané, c'est une preuve que des résultats peuvent être obtenus si on les favorise.

Pour empêcher la désertion des campagnes, pour favoriser le retour de quelques-uns de ceux qui l'ont quittée, il faut faire du travailleur de la terre, un homme heureux, assuré d'une vie plus agréable et de la réalisation de certains espoirs qu'ils n'avaient jamais pu entrevoir.

Pourquoi n'entreprendrait-on pas l'organisation de cultures collectives ? Supposons que l'Office National Foncier dispose de maisons inhabitées et de terres en friches récupérées, supposons qu'à la suite d'appels lancés, il se présente un certain nombre de postulants acceptant d'y créer une exploitation en commun ; il s'agit alors de remettre à chacun un logement habitable et confortable, de remettre à la communauté une surface à mettre en valeur. Un contrat d'association établirait la réglementation d'après laquelle ils seraient salariés par l'Etat ou un organisme à créer pendant le temps nécessaire à mettre l'exploitation en rapport ; cette exploitation en rapport, ils deviendraient exploitants à leur compte, sous réserve d'une location et d'un amortissement pour remboursement des avances faites sous forme de salaire et de matériel. Des aménagements pourraient être également prévus en vue d'en faire les propriétaires de l'exploitation.

Bien entendu, la culture familiale étant la base de l'agriculture française il y aurait lieu de favoriser sous les mêmes formes l'exploitation individuelle mais nous devons nous persuader que la culture collective donnerait de bons résultats si elle est entreprise par d'honnêtes travailleurs animés de l'esprit nécessaire à la bonne marche d'une semblable exploitation. Quelques entreprises bien conduites doivent servir d'exemple et en favoriser la multiplication.

Ce système présente encore l'avantage de ne pas exiger une équipe exclusivement composée de gens issus de la terre ; d'autres éléments peuvent y être incorporés s'ils sont courageux et animés de bons sentiments ; ils seront vite assimilés à leur nouveau métier, si entre tous existe l'esprit d'équipe et de camaraderie.

Il existe des régions où les surfaces en friche sont immenses et où il ne serait jamais possible d'y amener la main d'œuvre suffisante à en refaire une région vignoble. Le nord-ouest du département comprend de grandes étendues où sur les mêmes bases, il serait possible d'y entreprendre la culture des céréales ; et si cette culture n'est pas partout praticable, l'élevage du mouton peut y être entrepris soit que les propriétaires de nombreuses parcelles se groupent soit que l'Office National Foncier devienne possesseur de ces terres et les mette en exploitation ; là l'élevage du mouton pourrait produire une situation à certains mutilés ne pouvant plus se livrer à un travail pénible.

Ces régions où existait autrefois un vignoble florissant sont dans un véritable abandon, la proximité de Montceau les Mines et du Creusot en a précipité la désertion qui s'est accentuée à la suite de l'autre guerre.

Nous savons que notre jeune Ministre de l'agriculture ne ménage pas ses efforts, espérons qu'il sera compris et que la bonne volonté des Français lui facilitera la tâche ; l'avenir de la France dépend pour une bonne part de la prospérité de son agriculture. Cette agriculture ne sera productrice que si les pouvoirs publics veulent qu'elle le soit et c'est un, des plus grands facteurs de notre relèvement. »

Organisation coopérative

Texte non daté.

« La France doit faire un immense effort pour que son agriculture demeure une source de prospérité, il faut que cette agriculture lui permette de subvenir à la majeure partie de ses besoins mais aussi qu'elle participe par l'exportation à faciliter nos échanges avec l'étranger.

Ce n'est que par une politique agricole hardie, s'inspirant des progrès scientifiques et d'une bonne organisation collective que nous tirerons de notre sol fertile le maximum de produits à des prix plus bas et apportant néanmoins une rémunération équitable des efforts des paysans.

Il appartient au parti socialiste d'éduquer la masse paysanne pour lui apporter cet esprit collectif qui nous permettra d'organiser l'exploitation rationnelle de la terre de France.

Certes, la culture familiale est la base de l'agriculture française et, si nous devons louer ce système au point de vue de l'indépendance du cultivateur qu'il soit fermier ou propriétaire de l'instrument de travail qu'est une exploitation agricole. Mais, il importe que ces exploitations dont l'importance ne permet pas toujours de profiter du progrès soient organisées pour profiter en commun de tout ce qui permettra à l'exploitant de produire plus, avec moins de peine et d'avoir une vie plus agréable qui lui fera aimer son métier.

Si nos paysans ont un esprit personnel assez ancré, ils savent vivre en bonne intelligence et se rendre des services ; il est donc facile de les orienter vers le développement des syndicats et coopératives agricoles qui leur permettront de se procurer en commun, engrais, machines, outillage, animaux reproducteurs.

Bien souvent, nous voyons de petits syndicats agricoles périliter parce qu'ils sont obligés de faire leurs achats au commerce ; même les groupements importants n'obtiennent pas des prix intéressants, parce qu'à côté des trusts de fabrication il y a des trusts commerciaux qui par tous les moyens entravent le développement coopératif. Nous devons voir changer ce système notamment pour les engrais par la Nationalisation des grandes usines, mais en attendant il y aurait lieu à une intervention des pouvoirs publics interdisant l'exclusivité de vente, réservée à certains groupements ou particuliers qui prélèvent une dime sur du commerce qu'ils n'ont pas fait. L'approvisionnement collectif n'étant pas ou peu profitable, le paysan s'en désintéresse et devient réfractaire à l'organisation.

Pour l'écoulement des produits de la terre, nul doute que l'organisation coopérative bien comprise est profitable au producteur mais aussi au consommateur.

En matière de production notre région comprend déjà des silos, des laiteries, et l'admirable organisation de nos caves coopératives et de l'union maraîchère avec son usine à conserves, sont des exemples de possibilités qu'il nous appartient de multiplier ; il nous faut aussi envisager la création d'abattoirs dans les régions productrices de viande.

La coopération sera peu de choses, si parallèlement ne sont pas organisées des coopératives de consommation où afflueront les produits de la production.

Prenons deux cas : le vin payé 4 à 5 frs au vigneron arrive au consommateur à 11frs, des choux fleurs partis dernièrement de l'Union maraîchère à 15frs environ, étaient revendus, à 60km du lieu de production de 40 à 50 frs.

Si la transaction avait eu lieu de coopérative de production à coopérative

de consommation, vin et choux fleurs auraient pu être payés plus cher au producteur tout en étant vendus moins cher au consommateur.

Nous devons voir se multiplier les magasins de vente coopératifs où arriveront directement les produits des organismes de production : produits laitiers de la laiterie coopérative, vin des caves coopératives, légumes, fruits et conserves d'organisation comme l'union maraîchère, voire la viande des abattoirs coopératifs à créer....

Donc en matière agricole, la coopération de production doit marcher de pair avec la coopération de consommation. Que ces deux organismes soient différents, ils doivent s'entendre pour le plus grand bien du monde ouvrier de la terre et de l'industrie ; mais il faut inculquer aux hommes, l'esprit nécessaire à cette entente, il faut que le coopérateur producteur voit plus loin que son intérêt immédiat et personnel et c'est notre devoir de socialiste d'apporter toute notre foi à la réalisation de ces principes.

A côté de ces organismes, il y a lieu de favoriser aussi les groupements d'achat du PETIT COMMERCE ce qui permettrait au travailleur petit commerçant de subsister et de fournir sa clientèle à des prix plus bas en supprimant la dime prélevée par les intermédiaires qui doivent disparaître.

Les productions diverses de notre sol, sa fertilité, placent la France au premier rang des pays agricoles d'Europe mais il faut réformer les méthodes et favoriser les efforts tendant à faire de notre pays un exemple pour l'étranger. Nous avons à déplorer nos prix de revient bien supérieurs à ceux analogues d'importation ; cela tient à notre manque de machinisme dont l'emploi est difficile dans certaines régions, en raison du morcellement de la propriété et du peu d'importance de beaucoup d'exploitations.

Si nous devons préconiser le regroupement parcellaire des exploitations, nécessaire pour obtenir une production accrue et plus rémunératrice, si nous devons, dans un avenir que nous désirons aussi proche que possible, envisager l'organisation d'exploitations collectives, créons en attendant l'état d'esprit nécessaire et favorisons l'exploitation familiale qui représente la majeure partie de l'agriculture française.

S'il nous faut aider et encourager le petit propriétaire à des améliorations de son matériel et de son exploitation, il nous faut aussi obliger les gros propriétaires terriens dont le domaine est fractionné en exploitations familiales à faire des améliorations en fonction du revenu qu'il retire sans peine de la terre ; terre dont les principes socialistes, nous permettent parfois de lui contester la propriété.

Jamais nous n'avons été mieux servis pour réaliser cette tâche. Notre camarade TANGUY PRIGENT, cultivateur devenu ministre de l'Agriculture y apportera, nous en sommes persuadés toute sa foi de fils de la terre et de socialiste ; il y sera aidé par chacun de nous. Travaillons et espérons une

agriculture Française dont nous serons fiers. »

Rapport sur l'agriculture pour le congrès de Charolles

La fédération de Saône et Loire du parti socialiste tient à Charolles un **congrès agricole le 24 avril 1946**

C'est le plus long texte dactylographié dont on dispose, presque 9 pages. Jules était le représentant agricole de la Fédération et ce n'est pas sans importance que ce congrès là se tienne à Charolles. Le texte n'est pas signé, mais dactylographié comme un certain nombre d'autres avec des corrections et des ajouts manuels.

« La situation géographique de notre département fait de celui-ci un des plus complets de France au point de vue de la diversité des cultures.

Commençons par l'ouest. La Bresse tire sa renommée de ses poulardes et de ses chapons due aux excellentes qualités d'une race de volailles propres à la région.

Elle possède aussi une race de bétail qui lui est spéciale et dont les aptitudes sont la production laitière.

Sa production nous apporte des céréales, des produits laitiers et de basse-cour, elle fournit, en temps normal des quantités de porcs gras, des veaux de boucherie, mais la viande donnée par son gros bétail n'est pas d'excellente qualité, du fait que ne sont en général livrées à la boucherie que des bêtes de réforme.

Plus à l'ouest, vers Chalon s/saône et aussi à Louhans, existent d'importants centres de culture maraîchère ; aux abords de Chalon, une zone importante de la vallée de la Saône produit en grand la betterave sucrière et la pomme de terre qui sont absorbées par une sucrerie et une féculerie situées à Chalon même.

Quelques prairies dans la vallée de la Saône, prairies communales en partie, exploitées en général, en commun, puis nous arrivons dans la région vignoble qui s'avance à l'ouest jusque vers l'Autunois et le Charollais et s'étend du Nord au Sud de la Côte d'Or au Beaujolais. La culture de la vigne a été et est encore une des grandes branches agricoles de notre région à laquelle quelques grands crus donnent une certaine célébrité (Moulin à Vent, Mercurey, Pouilly Fuissé...)

Sortant du vignoble, vers l'ouest nous arrivons dans une région montagneuse où se rencontrent en général de petites exploitations familiales pratiquant la polyculture et l'élevage.

Sortis de cette région nous abordons le Charollais, région par excellence

de l'élevage de la magnifique race blanche à laquelle le pays a donné son nom et dont l'aire d'élevage peut être fixée à l'ouest de la ligne de partage des eaux qui traverse la Saône et Loire. Au-delà de cette limite, nous la retrouvons, plus ou moins mélangée à d'autres, notamment la race tachetée pie rouge de l'est qui peuple le Louhanais.

Le Charollais, l'Autunois, le Bourbonnais élèvent essentiellement la race blanche qui, grâce à la valeur de certains herbages fournit à la boucherie, des animaux de poids, donnant de la viande de qualité. Ses qualités ont donné lieu à une sélection avisée et chaque année des reproducteurs d'élite quittent le pays pour être utilisés à l'amélioration d'autres races. Avant guerre de nombreux sujets prenaient le chemin de l'Argentine, du Canada et d'importants centres d'élevage d'Europe. Cette race fournit également d'excellents bœufs d'attelage qui disparaissent devant l'utilisation du cheval et de la mécanique.

Dans tout le département s'élèvent des chevaux, du cheval de trait au cheval de sang en passant par les types intermédiaires, depuis le demi-sang et c'est encore le Charollais et le Clunysois qui ont produit les meilleurs sujets.

Cette production est un des beaux fleurons de notre élevage français. Nombreux sont les chevaux de selle et d'attelage fournis aux cours étrangères ; on en retrouve aussi un bon nombre dans le palmarès des concours hippiques tant en France qu'à l'étranger sous nos couleurs et sous celles d'autres nations.

Quelques sujets sélectionnés comme trotteurs ont brillé et brillent encore sur nos hippodromes.

Pas de troupeaux de moutons importants mais beaucoup d'exploitations en pratiquent l'élevage sur un petit nombre de sujets, la variété est dérivée du South-Dow dont la qualité est la viande.

Des chèvres se rencontrent aussi un peu partout, mais en petit nombre ; les fromages du Mâconnais et du Charollais ont leur principal débouché sur le marché Lyonnais.

Un élevage assez important est celui du porc. A part la région viticole, la (..) dans son ensemble, en fournit un bon nombre à la boucherie, des porcelets en surnombre, font l'objet d'une exportation hors du département.

La forêt occupe aussi une superficie importante.

Malheureusement comme tant d'autres régions nous avons de grandes surfaces en friche, en particulier dans la région de vignoble.

En quelques mots faisons le tour de notre industrie.

Important bassin minier à Montceau les Mines : schistes d'Autun, gisement ferrugineux de l'Autunois ; cette région recèlerait même de l'uranium.

La métallurgie occupe une grande place par le Creusot qui pendant longtemps a été le groupe métallurgique le plus important du monde ; ajoutons-y les laminoirs de Gueugnon, les ateliers de machines agricoles de Bourbon Lancy et les ateliers Schneider de Chalon s/saône.

La céramique aussi a une place importante ; Paray le Monial et Digoin. Charolles a aussi sa faïencerie qui, si elle ne s'est pas développée dans le sens industriel possède un renom mérité et a sa place d'honneur dans l'art céramique.

Ajoutons à cela les eaux thermales de Bourbon Lancy.

Notre département est un de ceux sur lequel la France peut et doit compter pour son relèvement, et nous allons examiner les moyens de tirer partie de ces productions si diverses ; moyens qui doivent procurer aux artisans de cette production plus de bien-être et de facilité dans l'accomplissement d'une tâche si utile à tous.

Nous nous tiendrons dans le cadre strictement agricole puisque c'est l'objet de ce congrès.

Lors de la préparation des Etats Généraux de la Renaissance française, j'avais avec un camarade du C.D.L. été chargé de dépouiller la partie agricole des doléances venues de tous les horizons du département et de dresser le cahier départemental.

Nous pouvons faire un rapprochement des vœux reçus, du cahier rédigé en Saône et Loire, de celui rédigé à Paris et du programme agricole de notre camarade Tanguy Prigent. De ces rapprochements nous pouvons être d'accord avec tous les agriculteurs de France. C'est la preuve que les aspirations et les besoins de tous sont les mêmes dans leurs grandes lignes et je prends les revendications, dans l'ordre où elles étaient alors placées.

QUESTION SOCIALE ET LEGISLATIVE

Statut du fermage et du métayage : *adapté aux régions, modification des baux agricoles, et création d'une juridiction agricole avec tribunaux spéciaux, suppression dans les baux des charges et corvées, interdiction des loyers aux enchères, suppression des fermiers généraux, suppression du métayage ou son aménagement. Organiser l'accession à la propriété familiale rurale du fermier, du métayer et de l'ouvrier agricole. Prêt à long terme et à taux réduit aux jeunes ménages.*

Nous pouvons dire que ce chapitre est résolu en entier par le statut du fermage qui est une véritable révolution.

Législation, salaires et retraites : *extension de la législation sociale aux salariés agricoles et(...) sur les mêmes bases que le commerce et l'industrie. Création d'une caisse nationale contre les calamités agricoles.*

La première question est complexe et fait l'objet de textes touffus où le cultivateur se retrouve difficilement. Des améliorations et des simplifications

doivent y être apportées : le cultivateur devrait aussi être éduqué et comprendre son devoir de solidarité en payant ses cotisations sans récriminer. Pour la deuxième question, un projet de loi a été déposé.

Apprentissage et enseignement, jeunesse : Il est nécessaire d'organiser l'enseignement agricole depuis l'école primaire, où les dernières années de 12 à 14 ans seraient donnés des cours spéciaux, complétés de travaux pratiques. Ces cours continués dans un enseignement post scolaire obligatoire apporteront au futur agriculteur quantité de connaissances utiles à la profession. Un rôle important doit être, à cet effet dévolu à l'instituteur qu'il faudra préparer à cette tâche.

Des écoles pratiques d'agriculture plus nombreuses devraient avoir des sections spéciales préparant aux grandes écoles (Grignon, Montpellier, Rennes) de façon à avoir une élite et des cadres agricoles de souche essentiellement paysanne. Cet enseignement sous la direction du Ministre de l'Agriculture tout au moins pour la partie technique et pratique agricole.

En un mot, l'enseignement agricole doit être à l'agriculture, ce qu'est à l'industrie l'enseignement technique.

Sports et agréments : En vue de remédier au départ de la jeunesse création de foyers ruraux.

Une commission a été créée à cet effet sous l'égide du Ministre de l'Agriculture et de l'Education Nationale.

Ce sujet sera traité plus loin dans un rapport spécial.

EQUIPEMENT RURAL

Remembrement : Regroupement de la propriété rurale, augmentation des surfaces cultivables.

Confiscation ou communisation des terrains incultes ou abandonnés.

Ce sera l'œuvre de l'Office national foncier prévu par notre camarade Tanguy Prigent. Cette œuvre sera de longue haleine.

J'apporterai encore dans un rapport spécial un point de vue sur l'utilisation de ces terrains incultes et des habitations. Le futur Office national foncier doit contribuer à la diminution des surfaces en friche et au retour à la terre.

Aménagement de l'habitat rural : amélioration des habitations et des dépendances, obligation au propriétaire de consacrer une partie des fermages à l'amélioration et à la modernisation de l'habitation et des dépendances. Ce point est réglé au mieux par le statut du fermage mais les pouvoirs publics doivent se pencher vers le petit propriétaire terrien qui doit lui aussi être encouragé et aidé pour l'amélioration de son habitation (voir nos régions montagneuses du

charollais)

Chemins et transports : Aide de l'état aux communes pour l'amélioration des chemins ruraux. Obligation des prestations en nature aux usagers

Amélioration du réseau routier

Création de transport routier marchandises et voyageurs pour les régions non desservies par le rail

Coordination du rail et de la route.

A ce chapitre il y a lieu d'élever quelques objections en ce qui concerne l'amélioration des chemins ruraux auxquels l'Etat ne peut momentanément apporter une grande contribution, mais il faut encourager les usagers à faire eux-mêmes un effort sous forme de prestations.

L'amélioration du réseau routier suit son cours et dans un temps plus ou moins long, espérons-le, nous retrouverons nos belles routes d'avant guerre.

Quant à la création de transport routier, elle rendra les plus grands services si les lignes créées facilitent les régions non desservies par le rail, mais qu'il nous soit permis de protester contre l'utilisation de ces services doublant les lignes de chemin de fer et c'est le cas pour notre région charollaise où les transports Citroën remplacent le service voyageur sur un parcours doublant la voie ferrée. Ce service est loin de donner satisfaction et là le retour au rétablissement du trafic ferroviaire s'impose.

C'est une preuve que la coordination doit être étudiée et que les intérêts particuliers doivent disparaître devant l'intérêt général.

Reboisement : Reboisement obligatoire, obligation de reboiser les terres en friche après regroupement, là où elles ne peuvent être rendues à la culture.

Il y a lieu d'organiser une surveillance de l'utilisation des produits forestiers qui doivent aller à leur destination ; par exemple trop de bois d'œuvre dont notre industrie manque est transformé en bois de chauffage ; sont transformées également en bois de chauffage, les essences qui utilisées à la fabrication de la pâte à papier réduiraient le montant de nos importations. Certaines pratiques de l'administration forestière contribuent à l'acheminement de certains produits vers le gaspillage et hors de leur destination logique. Je pourrais citer un exemple frappant.

DIVERS

Extension des adductions d'eau potable et amélioration du réseau électrique : nous pensons que les pouvoirs publics apporteront toute leur attention à ce problème dès que l'industrie sera en mesure de fournir les matériaux nécessaires.

Chevaux : Répartition judicieuse, réquisition au bénéfice du petit agriculteur prisonnier ou déporté.

Des mesures heureuses ont été prises à ce sujet : chevaux de l'armée ou d'importation ont été accordés par priorité aux intéressés.

Multiplication des cabines téléphoniques : Il est certain que chaque village ou hameau devrait avoir ses correspondances téléphoniques, mais des difficultés matérielles s'opposent à des réalisations immédiates.

Amélioration de la technique agricole : ce point est en corrélation avec l'enseignement agricole.

Octroi de frais spéciaux par le Crédit agricole : cette aide aux cultivateurs existe et rend de grands services, mais peut-être faudrait-il réduire les formalités exigées. Ceci est d'ailleurs amélioré par une ordonnance et des dispositions au statut du fermage.

Installation de stations météorologiques : ces stations existent et apportent par la radio et la presse des renseignements de la plus grande utilité.

Création de secteurs de lutte contre l'incendie : ces secteurs sont prévus et en voie d'organisation.

Favoriser l'approvisionnement en engrais, en outillage et favoriser la motoculture.

Nous savons que les services du Ministère de l'agriculture s'appliquent à améliorer la situation et nous devons compter sur l'office des engrais et des machines agricoles pour en organiser équitablement la fabrication et la répartition. Du côté paysan l'organisation coopérative facilitera dans une grande mesure la distribution et l'utilisation de ce matériel et de ces engrais, si nécessaires à l'agriculture et que nos paysans attendent et qu'ils désirent se procurer.

Artisanat rural : Dans nos campagnes sinistrées, des artisans ont été pillés et incendiés, il est indispensable que soit facilitée leurs réinstallations, non seulement par des aides pécuniaires, mais la mise à leur disposition de locaux ou de terrains pour reconstruire leurs ateliers.

En ce dernier cas, il faut envisager, il faut envisager même la réquisition et l'expropriation du terrain nécessaire ; toutes dispositions utiles favorables en ce sens, devraient être apportées aux lois sur les loyers et les baux ruraux.

Pour que nos campagnes aient à leur disposition des artisans compétents, capables d'assurer les installations et l'entretien que réclame le modernisme appelé à se propager, l'apprentissage seul est insuffisant : le jeune homme qui se destine à l'artisanat sera préparé à son métier s'il a passé quelques années dans une école technique, même s'il doit faire un élève insuffisant ; une priorité à l'accès de ces écoles devrait être réservée aux fils de cultivateurs ou artisans ; il sera aussi nécessaire que cet artisan soit aidé en vue de l'installation d'un atelier moderne et bien outillé. L'artisanat devra être codifié et rattaché à l'agriculture au point de vue social et juridique. La profession étant intimement liée à l'activité de la classe paysanne.

A cet artisanat devrait être seulement confiés les travaux nécessitant du matériel et un atelier outillé. Un programme d'enseignement agricole bien compris devrait mettre le futur agriculteur en mesure de faire lui-même, dans l'exploitation certaines réparations.

Prix agricoles et coopération : Ajustement des prix de la production agricole à ceux de la production industrielle ; favoriser et développer le système coopératif de production, d'achat, de consommation et aussi des groupements d'achat du petit commerce.

La Saône et Loire n'est certainement pas en retard dans l'application de la coopération ; l'essor de ce mouvement a été arrêté par les événements ; aucun doute qu'il reprend déjà sa marche ascendante malgré les difficultés du moment.

La Bresse a ses coopératives laitières et d'expédition de volailles, ses silos à céréales, le Mâconnais a ses caves coopératives, l'Union maraîchère de Chalon sur Saône est un bel exemple de la coopération de production, de transformation et d'expédition. Nombreux aussi sont les villages ayant leurs coopératives d'approvisionnement agricole.

La coopérative de consommation est en retard ; certains de ces organismes ont périclité parce qu'obligés d'avoir recours au commerce ; alors que si les réseaux coopératifs étaient assez importants et étendus les échanges se feraient directement à la satisfaction du producteur et du consommateur. Les groupements d'achat de détaillants et leur clientèle y trouveraient aussi profits et avantages.

Le parti Socialiste est à l'avant-garde de la coopération ; ses militants et les hommes partis de sa base tenant en main les leviers de commande du pays se doivent d'associer leurs efforts en vue de pousser ce mouvement au maximum ; si la coopération n'a pas une grande place dans notre région charollaise c'est que sa seule production est la viande, mais là pourrait être créé l'abattoir coopératif qui permettrait de porter de l'embouche au boucher détaillant les produits de notre élevage. Un essai tenté a échoué, c'est notre camarade BOULEY créateur et animateur de caves coopératives du Mâconnais

qui en avait lancé l'idée, elle doit être reprise ; trop de requins vivent sur cette denrée de première nécessité qu'est la viande ; ce sont eux encore qui en la période pénible que traverse le pays jettent pour leur grand profit le désordre dans le marché.

Si nous le voulons, l'avenir verra affluer directement vers les magasins coopératifs et le commerce de détail, les farines des moulins qui seront les compléments des silos, les produits laitiers, les légumes et conserves d'organisations telles que l'Union maraîchère, les vins des caves coopératives, la viande des abattoirs coopératifs, et pourquoi pas les produits de nos tisseurs qui travaillent comme ceux de la région de Chauffailles qui, groupés travailleraient pour leur compte au lieu d'être enchaînés par les entreprises capitalistes ou patronales.

Il faut aussi développer l'esprit coopératif, la coopérative ne doit pas se développer dans un but mercantile, mais dans un but social de fraternité dans le monde du travail.

Pour que ce système fonctionne en toute sécurité il serait nécessaire que soit créé un organisme de contrôle qui apporterait ses conseils et vérifierait périodiquement la comptabilité afin d'éviter les déconfitures déjà vues et qui ont fait tant de tort au mouvement

Organisation du comité tripartite : producteur, détaillant, consommateur, pour fixation des prix.

Nous sommes nous, socialistes, convaincus que les offices pour la création desquels sont déposés des projets de lois donneront satisfaction : l'office du blé est là comme exemple.

En attendant nous disposons de deux organismes : la C.G.A. représentant les producteurs et la C.G.T. la masse des consommateurs. En y adjoignant des délégués de l'Etat ne serait-il pas possible d'établir d'un commun accord des prix de denrées agricoles sur les principes prévus pour les offices ?

Ces prix servant de base au service de ravitaillement devraient être respectés. La réorganisation d'un service de contrôle d'où seraient bannis les méthodes et surtout les hommes de Vichy, apporterait peut-être satisfaction à la masse des Français qui se fatiguent d'attendre des jours meilleurs.

Ceci répond au comité tripartite proposé et peut se constituer sur les plans, local, départemental et national.

C.G.A. : la C.G.A. créée encore sous l'impulsion de notre camarade Tanguy Prigent sera pour l'agriculture le pendant de la C.G.T. pour l'industrie. C'est là que l'agriculture française fait entendre sa voix aux pouvoirs publics. Mais elle ne doit pas être un organe essentiellement revendicatif, mais aussi un organe de collaboration de laquelle sortiront d'autres réformes pour l'amélioration du sort

des travailleurs de la terre et la prospérité du pays.

Chasse et Pêche : *Un rapport spécial fera l'objet de cette question.*

Projets : *En dehors des réalisations énumérées, des ordonnances ont été prises et des projets de loi sont déposés par le Ministère de l'agriculture ou par des parlementaires socialistes.*

Ordonnance du 7 juillet relative à l'organisation foncière.

Ordonnance du 7 juillet 45 organisant des commissions paritaires du travail en agriculture

Création des offices départementaux qui doivent remplacer les comités d'organisation.

Projet de loi relatif à la création de l'office des engrais, de la machine agricole, pomme de terre, vin, viande.

Projet de loi relatif à l'attribution de prêts d'installation aux jeunes agriculteurs, prêts allant jusqu'à 500.000 frs.

Le parti a créé en son sein un secrétariat agricole auquel vous devez adresser vos suggestions, des rapports, demander des avis ; j'ai assisté sous son initiative à une réunion des responsables agricoles de toutes les fédérations et je vous assure que j'en suis revenu plein de confiance dans l'action du parti socialiste.

Le groupe parlementaire a créé un groupe agriculture et des sous-groupes dans les différentes branches : enseignement agricole, engrais, etc.... Je reçois des rapports de son activité et je puis vous assurer que cette activité est importante.

Notre presse (?)

Vous pouvez vous rendre compte camarades que les aspirations du monde agricole du pays sont complexes mais qu'une bonne partie de celles formulées par la voie des Etats généraux dont certains ont ri, sont réalisées, d'autres sont en bonne voie par les projets déposés, d'autres encore n'ont pas échappé aux pouvoirs publics, qui, soyons en certains s'efforceront de les réaliser.

En quelques mois la majorité parlementaire issue d'un grand bouleversement historique, a apporté au monde paysan des satisfactions souhaitées depuis longtemps.

Des points principaux figurant au statut du fermage avaient été proposés par Jaures le 19 juin 1897, il y a près de 50 ans ; leur réalisation a été longue. Faisons comprendre aux habitants de nos campagnes ce qu'ils doivent aux efforts du parti socialiste et que s'ils permettaient prochainement un renversement de la majorité parlementaire, s'en serait fait non seulement des

améliorations attendues, mais ils verraient disparaître ou rendues inopérantes les grandes réformes récentes, favorables au véritable travailleur de la terre.

Faites comprendre que le parti socialiste tient ses promesses chaque fois qu'il en a la possibilité et qu'en 7 mois, il s'est réalisé plus qu'en 50 ans, que nous avons une grande part à ces améliorations grâce à l'impulsion d'un ministre de l'agriculture paysan qui est un des nôtres et dont le nom restera attaché à la plus importante réforme agricole du moment, je veux parler du statut du fermage.

PROPAGANDE

La propagande socialiste auprès du monde paysan doit être appuyée de réalisations.

L'organisation syndicale et coopérative doit être comme le disait un jour notre camarade BONNET, commissaire à la C.G.A., la canalisation par laquelle doit pénétrer le socialisme.

Cette organisation peut être faite par nos parlementaires (témoin l'action menée autrefois par Bouley) par l'activité de certains militants sur le plan local et par nos adhérents dans la C.G.A.

Elle peut être officielle par des délégués du service agricole et du génie rural, mais il faut que ces délégués aient la foi socialise et se fassent les véritables pèlerins de notre agriculture. Ce délégué annoncé au village réunira certainement un auditoire nombreux et attentif ; plus nombreux que pour une réunion publique ; il donnera des indications sur de nouvelles branches coopératives, conseillera paysan et artisan, favorisera le recrutement d'élèves pour l'enseignement agricole et artisanal. Faisant par exemple une conférence sur un sujet précis, il en profitera pour discuter avec les auditeurs de tous les sujets intéressants qu'il devra bien connaître.

Cette propagande ne devra pas être politique ; ce n'est qu'après que le paysan aura compris que le bien-être et les facilités qu'on lui apporte ont leur base dans le socialisme qu'il nous sera alors possible de conquérir le monde des campagnes.

L'émancipation totale, l'indépendance des travailleurs de la terre ne peut venir que du socialisme qui est l'aboutissement d'une morale naturelle.

Quelques Repères généalogiques

Limités à la compréhension du texte.

Joseph Pierreclaud fils de Jean-Louis Pierreclaud et Marie Garnier, né à Berzé la ville (1849) épouse en 1872, Marie Barthéleémie Ducrot.

Ils donnent naissance à

- Marie, épouse Coquillat et mère de Marcel
- Cladie
- Jules

Jules Pierreclaud né à Verzé en 1891 épouse en 1920 Lucie Hélène Charpentier à Saint Véraïn

Ils donnent naissance à

- Simone 1922
-
- Denise
- Yvette
- Joseph , dit Jo 1934

Simone épouse Max Chalom fils de Alfred Chalom et Germaine Weill, en 1944 à Lournand

Les territoires évoqués dans cet ouvrage sont situés majoritairement en Saône et Loire (71), seule Saint Véraïn est dans la Nièvre.

Verzé, est un petit village situé au cœur du vignoble mâconnais, il comporte environ 650 habitants, dispose d'une cave coopérative, d'un site protégé dans l'ancienne carrière avec des empreintes de dinosaures.

Berzé, environ 550 habitants, sa Chapelle aux moines est rattachée à l'Abbaye de Cluny.

Pierreclos, de pietra clausa (tombeau), à proximité de Mâcon et de Cluny, moins de 1000 habitants est surtout connu pour son château du XIV^e siècle qui accueille des mariages ou autres réceptions.

Lournand, à moins de 3km de Cluny, n'atteint pas les 350 habitants et pourtant ce village accueille un festival de spectacles vivants.

Saint Point, situé au bord d'un lac, environ 350 habitants est surtout connu pour son château nommé aussi château Lamartine.

Milly, dit Milly-Lamartine ne compte que 325 habitants, on peut y visiter la maison de Lamartine.

Charolles, au sud de la Bourgogne, cité de Charles le Téméraire, est connue pour ses vestiges du XV et XVI^e siècle. Environ 2800 habitants. La ville est labellisée « Village étape » depuis 2006

Cluny, entre Chalon sur Saône et Mâcon, environ 4500 habitants est connue pour son abbaye fondée au X^e siècle. Elle fut le symbole du renouveau monastique en occident. Il ne reste qu'une partie de cette abbaye, mais une restauration soigneuse a été effectuée ; elle abrite aussi l'école nationale des arts et métiers. Les haras de Cluny étaient eux aussi assez réputés.

Louhans, aujourd'hui Louhans -Chateaurenaud, 6500 habitants se situe au sud-est du département de Saône et Loire

Saint Véraïn, au cœur de la Nièvre (58), environ 250 habitants, est connu pour sa porte de Cosnes, monument du IX^e siècle.

Quelques Repères historiques

- Guerre de 14-18 : armistice 11 novembre 1918
- Guerre d'Espagne : Juillet 1936- mars 1939
- Déclaration de guerre : 3 septembre 1939
- 15 mai 1940 : dernière réunion du Conseil général de Saône et Loire, allocution du Préfet Lucien Devon
- Disparition de la zone Libre : novembre 1942
- Débarquement : 6 juin 1944
- Libération de Cluny : 11 août 1944
- Capitulation sans condition de l'Allemagne : 8 mai 1945
- Ordonnance du 17 août 1945 propose un référendum
- Le 21 octobre 1945 est instituée, par référendum une assemblée Constituante en remplacement de l'assemblée consultative provisoire
- Le statut du fermage : 17/10/45, extension au métayage en 1946

Table des matières

Avant propos

Souvenirs

Jules Pierreclaud un père tranquille ?

Un peu d'histoire et de géographie

Jules photographe

Vie familiale avant guerre

La résistance

Jules et la Résistance

Les parachutages

Les attestations

Recherché par la Gestapo

La libération

Les activités du comité de Libération

L'épuration

L'aide aux déportés

Le C.O.S.O.R

Les décorations

La résistance de Simone et Max

Simone à Louhans

Max

Le maquis de Crue

La libération de Cluny

Jules et l'Education

DDEN

L'enseignement agricole

L'engagement politique

Les élections cantonales

Correspondance avec l'assemblée nationale et les ministères

La constituante

Le référendum de mai 1946

Les élections au Conseil de la république : novembre 1946

Jules et l'agriculture

Le congrès de Montceau les Mines

Visite de Ministre de l'agriculture en Saône et Loire

Journées d'études agricoles

En marge du congrès de Lyon, août 1947

Félicitations

Hommages

A l'occasion de sa mort

Vingt ans plus tard

Jules un grand bonhomme

Le mot de la suite

Postface

Annexes

- Etats de service de Jules
- Extrait de la lettre manuscrite au colonel Josset
- Rapports sur l'agriculture et la vie économique

L'habitat rural

La situation de la viande

Les prix et le marché noir

Faire baisser le coût de la vie

La question des vignobles

L'organisation coopérative

Rapport du congrès de Charolles, avril 1946

- Quelques repères historiques
- Repères généalogiques
- Territoires évoqués

